Please
handle this volume
with care.

The University of Connecticut
Libraries, Storrs

064
B636
203287

BOOK 064.B636 c.1
BOISSIER # L ACADEMIE FRANCAISE

3 9153 00057969 0

Date Due

L'Académie Française

sous l'Ancien Régime

OUVRAGES DE M. G. BOISSIER

PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

BIBLIOTHÈQUE VARIÉE, FORMAT IN-16 BROCHÉ

Chaque volume, 3 fr. 50

Cicéron et ses amis. 14e édition. Un vol.

La Religion romaine d'Auguste aux Antonins. 7e édition. Deux vol.

Promenades archéologiques. Rome et Pompéi. 9e édition. Un vol.

Nouvelles Promenades archéologiques. — Horace et Virgile. 6e édition. Un vol.

L'Afrique romaine. Promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie. 4e édition. Un vol.

La fin du paganisme. Étude sur les dernières luttes religieuses en Occident au IVe siècle. 5e édition. Deux vol.

L'Opposition sous les Césars. 5e édition. Un vol.

Tacite. 3e édition. Un vol.

La Conjuration de Catilina. 2e édition. Un vol.

L'Académie française sous l'ancien régime. Un vol.

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS, FORMAT IN-16 BROCHÉ

Chaque volume, 2 fr.

Saint-Simon. Un vol.

Madame de Sévigné. Un vol.

778-09. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 9-09.

GASTON BOISSIER
Secrétaire perpétuel de l'Académie française.

L'Académie Française

sous l'Ancien Régime

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1909

Droits de traduction et de reproduction réservés.

064
B63h

AVANT-PROPOS

Les chapitres de ce volume ont paru à différents intervalles dans la *Revue des Deux Mondes*[1] ; mais ils ont ceci de commun, qu'ils se rapportent tous à l'ancienne Académie française. Ils sont du temps où Gaston Boissier était devenu secrétaire perpétuel. Ce fut aussi la période où les choses de l'Académie, qui lui avaient toujours tenu au cœur, prirent nécessairement pour lui une importance encore plus grande. Lorsqu'il eut déposé le fardeau de son double enseignement à l'École Normale et au Collège de France,

1. Sauf les pages sur Marmontel, qui ont été lues le 29 octobre 1899 à Saint-Aubin-sur-Gaillon, quand fut inauguré, dans cette petite commune du département de l'Eure, le monument du dernier secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie.

elles finirent par l'occuper tout entier. La dernière année de sa vie, il avait même pris congé de ses chers Latins; il voulait consacrer tout ce qui lui restait de forces à la compagnie dont il était chargé de garder les traditions.

Il était fait pour elle, comme elle était faite pour lui : tous deux, dès le début, s'accordèrent à merveille. Il ne ressemblait guère à ce personnage, qu'il s'est plu à peindre cependant, parce qu'il trouvait en lui un merveilleux don de vie, à ce petit duc de Saint-Simon bilieux, rageur et rancunier, qui déclarait n'être point « sujet académique » par sa manière d'écrire, — et qui ne l'était non plus d'aucune autre manière. M. Boissier, à l'inverse, était vraiment, si l'on peut dire, académicien-né. J'entends par là qu'une société distinguée et choisie, une réunion d'hommes du monde, où l'on s'entretient de littérature et d'histoire, où les discussions perdent leur vivacité agressive pour faire place à des conversations courtoises, où

l'esprit enfin garde tous ses droits, était le cadre où ses qualités trouvaient le mieux leur emploi, celui qui convenait à sa nature, à son goût si cultivé et si fin, à son tempérament modéré, à son talent de causeur.

Il avait souvent souhaité d'y être un jour accueilli. Dès l'époque où il était simple professeur au collège royal de Nîmes — c'est lui-même qui le rappelait, dans une allocution adressée précisément à ses compatriotes nîmois, — écrire à la *Revue des Deux Mondes*, puis entrer à l'Académie française lui apparaissait comme un but lointain, idéal peut-être, mais comme le but tout de même qu'il lui fallait proposer à son activité. Si une vie est belle, quand, selon le mot connu, elle est un rêve de jeunesse réalisé dans l'âge mûr, la sienne n'a pas été manquée, et il a dû être heureux.

Il l'a été, en effet. Il jouissait d'être académicien, mais sans vanité, avec cette franche et souriante bonhomie qu'il mettait dans

toute chose. Il avait plaisir à parler de ses occupations académiques, de ses fonctions de secrétaire perpétuel, auxquelles il apportait le zèle le plus actif et la conscience la plus scrupuleuse. Il aimait à raconter, toujours amusé, ce qui se disait ou faisait à telle ou telle séance. Il racontait d'ailleurs, avec la même information précise et sûre, avec la même verve, ce qui s'y était fait ou dit autrefois. Car c'était un curieux de tout, du passé aussi bien que du présent; ou plutôt, les choses passées lui redevenaient présentes elles-mêmes, tant il savait se rendre contemporain des époques antérieures, les ressusciter pour lui et pour les autres. L'histoire de l'Académie lui était ainsi plus familière qu'à personne : hommes et institution revivaient sous ses yeux. On pouvait l'interroger sur les origines de la compagnie, sur ses règlements, ses usages, ses travaux, sur le rôle des confrères qui l'avaient précédé; il restait rarement sans réponse. Il avait consulté les archives, dépouillé les imprimés, pris des notes abon-

dantes, beaucoup lu, beaucoup entendu, beaucoup retenu.

Ce sont ces notes et ces souvenirs qui ont fourni la matière des quatre articles que je réunis aujourd'hui en volume. Malheureusement les deux premiers seuls ont été entièrement écrits par lui. Les deux autres, relatifs à Chamfort, il les a préparés, en a déterminé le plan ; il commençait à les rédiger, quand la plume lui est tombée des mains. Ils ont été achevés après sa mort, complétés et mis au point d'après les papiers qu'il a laissés. Je dois ce détail au public, pour ne pas faire peser sur une mémoire chère une responsabilité qu'elle n'a point. Si l'on ne retrouve pas dans les pages en question la bonne grâce spirituelle, le joli tour d'une élégance si aisée, le charme de style auquel M. Boissier avait habitué ses lecteurs, on saura que ce n'est pas de lui que proviennent les défaillances.

EDMOND COURBAUD.

Juin 1909.

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

SOUS L'ANCIEN RÉGIME

CHAPITRE I

L'ACADÉMIE FRANÇAISE AU XVIIe SIÈCLE

L'Académie française, à l'occasion du centenaire de l'Institut en 1895, a publié ce qui reste de ses vieux Registres. C'est un vrai miracle qu'ils aient survécu à la tempête qui, à la fin du XVIIIe siècle, emporta toutes les sociétés littéraires et scientifiques de la France. A ce moment, l'Académie qui, depuis plus d'un an, sentait l'orage se former, s'était fort abandonnée elle-même et ne vivait qu'à moitié. Le 5 août 1793, elle se réunit au Louvre pour la dernière fois; quatre membres seuls étaient présents : Ducis, La Harpe, Bréquigny et Morellet,

qui remplissait à la fois les fonctions de directeur et de secrétaire. On devine ce que devaient se dire les derniers survivants d'une institution illustre, qui se sentaient suspects et ne se faisaient aucune illusion sur le sort réservé à leur compagnie. Trois jours après parut le décret de la Convention qui la supprimait, et les scellés furent posés sur les salles où Louis XIV l'avait établie et où elle siégeait depuis cent vingt ans. Mais, dans l'intervalle, Morellet avait emporté les huit volumes qui contenaient les délibérations de l'Académie et les listes de présence. Ce pieux larcin, comme il l'appelle, pouvait lui coûter la vie, si on l'avait découvert; heureusement il fut ignoré, et Morellet put garder ce dépôt chez lui, sans que personne en sût rien. Il songea à le restituer après la première réorganisation de l'Institut, quand on y créa une classe qui correspondait assez exactement à l'Académie de Richelieu, et dont il faisait lui-même partie. Le 5 mars 1805, il était chargé de recevoir Lacretelle; à la fin de son discours, il raconta ce qu'il avait fait onze ans auparavant et rendit solennellement les registres qu'il avait sauvés. « Je remets, dit-il, entre vos mains la chaîne qui rattache cette compagnie à la première Académie

française, ou plutôt qui fait de l'une et de l'autre une même Académie. »

Au premier abord, quand on lit nos registres, on est tenté de penser que Morellet a pris beaucoup de mal et couru beaucoup de dangers pour peu de chose. Qu'y trouve-t-on en effet? des procès-verbaux fort insignifiants d'ordinaire et des listes de noms, parmi lesquels il y en a quelques-uns d'illustres et encore plus d'inconnus. Tout cela, il faut l'avouer, forme une lecture peu divertissante, et dont il semble qu'on ne pourra pas tirer un grand profit. Mais, quand on ne se rebute pas et qu'on regarde de près, les choses changent d'aspect. Avec un peu d'attention et d'étude, ces froids procès-verbaux semblent s'animer. Ils ne nous donnent pas seulement la physionomie extérieure des assemblées, le mécanisme des séances ordinaires, l'appareil des séances publiques, ce qui n'est pas à dédaigner; ils nous permettent de deviner bien d'autres choses. Quelle que soit la discrétion des gens qui tiennent la plume, malgré leur parti pris de tout éteindre sous de banales formules, un mot qui leur échappe, une allusion, une demi-confidence nous font entrevoir ce qu'ils n'avaient pas l'intention de nous dire. Profitons

de ces lumières intermittentes pour essayer de mieux connaître par quelles vicissitudes a passé, au XVIIe siècle, cette compagnie qui tient une si grande place dans l'histoire des lettres françaises [1].

I

Pellisson [2] nous dit que les procès-verbaux de l'Académie, qu'il a eus dans les mains, commençaient le 13 mars 1634, c'est-à-dire immédiatement après qu'elle eut nommé son premier secrétaire perpétuel. Mais, s'ils étaient rédigés avec beaucoup d'exactitude, il faut croire qu'on mit peu de soins à les conserver. Les premières années sont perdues, et il faut nous contenter aujourd'hui des citations que Pellisson en a faites; mais avec ce qu'il en a tiré nous pouvons avoir quelque idée de la naissance et des premiers temps de l'Académie.

En 1629 Antoine Godeau, qui plus tard entra

1. Les *Registres de l'Académie française* forment quatre volumes dont les trois premiers, publiés en 1895, renferment les procès-verbaux et les listes de présence depuis 1672 jusqu'à 1793. Un quatrième volume, paru en 1906, est un appendice contenant ce qu'on a conservé des registres perdus, d'autres pièces qui concernent l'Académie, enfin une table analytique.

2. Pellisson, *Hist. de l'Acad. franç.*, éd. Livet, I, p. 18.

dans les ordres et devint évêque de Grasse, vivait à Dreux, où il était né, et composait des vers galants qui faisaient l'admiration de ceux auxquels il voulait bien les montrer. Mais il ne lui suffisait pas d'être admiré dans sa petite ville, et il désirait se faire connaître aux beaux esprits de Paris. Précisément, il était le cousin de Conrart, un secrétaire du roi, qui cultivait aussi les Muses et fréquentait beaucoup les gens de lettres. A sa demande Conrart en rassembla quelques-uns chez lui, et Godeau vint leur lire ses poésies. Il faut croire que cette réunion leur causa un plaisir très vif, puisqu'ils désirèrent la renouveler. « Comme ils étaient logés, nous dit Pellisson, en divers endroits de Paris, et ne trouvaient rien de plus incommode, dans cette grande ville, que d'aller souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, ils résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux[1]. » Conrart demeurait au coin de la rue Saint-Martin et de la rue des Vieilles-Étuves, « au cœur de la ville », à peu près à égale distance des autres; il était commodément logé pour recevoir ses amis; c'est donc

1. Pellisson, *Hist. de l'Acad. franç.*, p. 8.

chez lui qu'ils prirent l'habitude de se réunir. Leur nombre n'était pas considérable; Pellisson nous en a laissé la liste. Ils étaient neuf, de professions différentes, les uns attachés à la maison de quelque grand personnage, comme secrétaires ou clients, ou, pour parler la langue du temps, en qualité de « domestiques », d'autres portant le petit collet et pourvus de quelque bénéfice qui les faisait vivre, mais tous fort épris des lettres et faisant leur unique métier de les cultiver. La plupart composaient de petits vers, qui d'ordinaire n'étaient pas imprimés, et qu'ils allaient lire dans les réunions de gens du monde. C'était alors un moyen sûr de se mettre en renom. Voiture, qui fut le roi des gens d'esprit de son temps, et dont la réputation se répandit de salon en salon jusque dans les pays étrangers, n'avait pas publié une ligne; c'est après lui que son neveu songea à recueillir ses lettres et les fit paraître chez Courbé. On comprend que d'autres, pour qui on n'a pas pris la même précaution, soient aujourd'hui parfaitement inconnus, après avoir été presque célèbres de leur vivant. Dans la liste des amis de Conrart, telle que nous la donne Pellisson, il n'y a guère que le nom de Chapelain

dont on se souvienne, et sa célébrité n'est pas de celles qui sont très dignes d'envie.

La plupart d'entre eux fréquentaient en même temps d'autres sociétés mondaines, car le goût des lettres était alors très vif et il y avait une foule de salons ouverts dans Paris où les poètes étaient fort recherchés. Mais Pellisson nous dit que nulle part ils ne se plaisaient autant que chez Conrart. « Là ils s'entretenaient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis; et leurs conférences étaient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble.... Quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un âge d'or, durant lequel, avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. »

Mais une pareille intimité exige qu'on ne sorte

pas d'un cercle très restreint. Aussi les amis de Conrart s'étaient-ils engagés à ne parler de leur réunion à personne, et pendant quelque temps ils tinrent exactement leur parole. Malleville fut le premier qui y manqua; par ses indiscrétions il donna à Faret le désir de s'introduire dans la petite société; Faret à son tour y amena Desmarets Saint-Sorlin et Boisrobert. Cette fois l'indiscrétion était grave et devait avoir des suites importantes. Boisrobert vivait dans la familiarité du cardinal de Richelieu et il avait pour principale fonction de le distraire et de l'égayer. En l'absence des gazettes, qui ne commencèrent d'exister qu'un peu plus tard, il le tenait au courant de toutes les petites nouvelles de la ville et de la cour[1]. On pense bien qu'il ne négligea pas de lui parler de la réunion à laquelle on l'avait admis. Richelieu, dont l'esprit était fécond en projets et qui sans doute avait déjà songé à trouver quelque moyen d'organiser la littérature, comme tout le reste, fut frappé des paroles de Boisrobert; il vit tout de suite le parti qu'on pourrait tirer de cette

1. Tous ces récits prenaient dans la bouche de Boisrobert un charme particulier; il excellait à raconter. « Il avait souverainement, nous dit d'Olivet, le don de cette niaiserie affectée qui est familière à Caen. »

réunion dont on lui faisait un tableau si séduisant; il demanda si ceux qui la composaient (il faut ici reproduire les paroles du maître) « ne voudraient point faire un corps et s'assembler régulièrement, et sous une autorité publique[1] ».

La proposition fut d'abord mal accueillie. Tout le monde comprit que du moment qu'on allait « former un corps », c'est-à-dire une société régulière, avec des lois et des règles fixes, c'en était fait de l'aimable familiarité des réunions antérieures. Mais ce qui devait effrayer surtout, c'était de s'assembler « sous une autorité publique ». On pouvait croire que Richelieu avait l'intention de mettre la main sur la littérature comme il avait fait sur le reste, et tout le monde savait alors ce que pesait la main du premier ministre. « On me mande, écrivait Balzac, que c'est une tyrannie qui se va établir sur les esprits, et à laquelle il faut que nous autres, faiseurs de livres, nous rendions une obéissance aveugle. Si cela est, je suis rebelle, je suis hérétique, je vais me jeter dans le parti des barbares. »

Balzac s'effrayait trop vite et Richelieu n'avait

1. Pellisson, *ouvr. cit.*, éd. Livet, I, p. 13.

pas de si noirs desseins. Il aimait avec passion notre langue, qu'il parlait très bien, et il prévoyait à quelles grandes destinées elle était appelée. Mais il avait bien reconnu à l'usage qu'il lui manquait d'être mieux ordonnée et moins changeante. C'est à l'Académie qu'il voulait donner la tâche de corriger ses dérèglements et de la rendre plus fixe. Pour qu'elle y réussît et que ses arrêts fussent respectés, il lui semblait qu'elle devait emprunter son autorité à celle de l'État; il croyait que les lois du langage doivent avoir la même sanction que les autres pour posséder la même force. L'événement prouve qu'il ne s'est pas trompé. C'est à son caractère officiel que le dictionnaire de l'Académie doit son importance; il a été, dès son apparition, la règle du langage; et l'on est surpris de voir combien, à chaque édition nouvelle, les changements qu'il enregistre sont vite acceptés par l'opinion.

De là sont venues encore d'autres conséquences auxquelles il est vraisemblable que Richelieu ne pensait pas. En accordant à l'Académie une sorte d'investiture officielle, il semblait l'associer de quelque manière à l'autorité souveraine. On comprend que cette situation ait contribué à donner à

l'homme de lettres un sentiment de sa dignité qu'il n'avait pas auparavant. Tandis que Malherbe prétendait « qu'un bon poète n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles », Racine, en recevant à l'Académie le successeur de Corneille, s'élève contre les ignorants « qui rabaissent l'éloquence et la poésie et traitent les habiles écrivains de gens inutiles dans les États ». Puis il ajoute ces belles paroles : « Quelque étrange inégalité que durant leur vie la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité qui se plaît, qui s'instruit dans leurs ouvrages, ne fait point de difficultés de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, et fait marcher de pair l'excellent poète et le grand capitaine ». Je me demande si quelques années plus tôt on aurait osé parler avec cette fierté et cette assurance. Je ne puis m'empêcher de remarquer aussi que la littérature a chez nous, surtout depuis cette époque, un caractère qu'on ne lui trouve pas au même degré chez les autres peuples. Nulle part elle ne tient une aussi grande place dans la vie de la nation ; nulle part elle n'a pris d'aussi bonne heure une telle importance politique et sociale. Quand on ne la regardait ailleurs

que comme un divertissement agréable, en France elle tendait à devenir une sorte de pouvoir public. En 1775, lorsqu'il prit possession de son siège à l'Académie française, Malesherbes disait : « Dans un siècle où chaque citoyen peut parler à la nation entière par la voie de l'impression, ceux qui ont le talent d'instruire les hommes ou le don de les émouvoir, les gens de lettres, en un mot, sont au milieu du public dispersé ce qu'étaient les orateurs de Rome et d'Athènes au milieu du peuple assemblé. » Ces paroles, qui furent accueillies par des applaudissements frénétiques, exprimaient à merveille le rôle qu'avait joué la littérature pendant tout le siècle. Ne peut-on pas dire que c'est Richelieu, qui, sans le vouloir peut-être, l'a mise dans la voie qu'elle devait suivre? Les choses ont souvent des conséquences bien différentes de celles qu'on prévoyait. On pouvait craindre, quand Richelieu demandait à l'Académie de se réunir « sous une autorité publique », qu'il ne voulût mettre la littérature dans sa dépendance. C'est tout à fait le contraire qui est arrivé. En lui attribuant une place dans l'État, en la faisant ainsi profiter du prestige du pouvoir souverain, il l'a relevée à ses yeux et aux yeux du public, il

lui a donné l'audace de s'attaquer aux questions les plus graves, le désir de mener l'opinion et la force d'y réussir.

II

Quand les amis de Conrart, après beaucoup d'hésitations, se furent décidés à accepter les propositions du cardinal, l'Académie française fut établie, sous le protectorat de Richelieu, par des lettres patentes du mois de janvier 1635. Pendant qu'on travaillait à faire enregistrer ces lettres au Parlement, ce qui dura quelque temps, la compagnie acheva de se constituer. Elle se fit un règlement qui est à peu près celui d'aujourd'hui, et se compléta. On avait décidé du premier coup qu'on serait quarante; les douze membres de la petite société avaient donc à se donner vingt-huit confrères. Ces choix, comme on le pense bien, ne se firent pas en un jour, ni même en un an. En réalité, le chiffre définitif ne fut atteint qu'en 1639, par la nomination de Priezac.

Les choses se passèrent d'abord d'une manière très confuse. Au début, on ne votait pas au scrutin; chacun proposait un nom, d'ordinaire

celui d'un parent, d'un ami, et les autres approuvaient. Ce qui montre bien qu'on avait égard surtout à des relations personnelles plus qu'au mérite réel, c'est qu'on ne s'avisa de nommer deux des plus grands écrivains de l'époque, Balzac et Voiture, qu'après en avoir pris beaucoup d'autres. Assurément il se trouvait, parmi les élus, des gens de lettres, Maynard, Saint-Amand, Colletet; mais il y en avait d'autres aussi, et en grand nombre. Comme on allait vite et un peu au hasard, il était naturel qu'on fût tout d'abord attiré vers les noms qui faisaient alors le plus de bruit dans le monde. Les auteurs de pamphlets et de factums politiques tenaient dans la société de ce temps la place qu'occupent aujourd'hui les journalistes. Le cardinal ne poursuivait pas seulement ses ennemis avec ses armées; il leur faisait une guerre de plume qu'il poussait aussi énergiquement que l'autre. Aux attaques qui venaient de Bruxelles il opposait des réponses qui partaient de Paris, et ces combats n'excitaient pas moins que les batailles véritables la curiosité du public. On ne se contentait pas toujours d'employer des armes légères; il arrivait souvent qu'on échangeât de gros livres, hérissés d'histoire ou de

jurisprudence, qui ne parvenaient pas pourtant à lasser la patience de nos pères. Mais dans les volumes, comme dans les brochures, les polémiques sont vivement menées. Les nécessités de la lutte donnent au style de ces écrivains des qualités qui manquent souvent aux autres; la phrase y est moins traînante, le trait plus piquant, le tour plus dégagé. Assurément le pamphlet politique a été, au début de ce siècle, une excellente école pour notre langue. Par malheur l'intérêt de ces sortes d'ouvrages ne survit guère aux circonstances qui les ont fait naître; on ne lit pas plus un pamphlet de l'autre année qu'un article de journal de la veille. Qui se souvient du *Ministre d'État* de Silhon ou des *Discours politiques* de Priezac? Qui se rappelle les noms de Jean de Sirmond, de Bourzéis, d'Hay du Châtelet? Mais ils étaient alors dans toutes les bouches, et l'on n'est pas surpris qu'ils se soient tout d'abord présentés à l'esprit de ceux qui étaient en quête d'hommes de talent pour compléter l'Académie [1].

1. Un savant laborieux et bien informé, M. René Kerviler, nous a donné des renseignements très complets sur les académiciens de la première époque, soit dans *la Bretagne à l'Académie française* ou dans son volume sur *le Chancelier Pierre Séguier*, soit dans des notices séparées. Il s'est fait vraiment l'historiographe de l'Académie primitive.

Avec ceux-là entrèrent quelques personnages qui appartenaient à l'administration et à la magistrature, des conseillers au Parlement, des avocats généraux, des maîtres des requêtes, des conseillers d'État. Ces fonctions étaient d'ordinaire occupées par des hommes très versés dans l'étude des lettres classiques et qui les cultivaient volontiers à leurs heures de loisir; ils n'étaient donc pas déplacés à l'Académie. Dans le nombre se trouvait Abel Servien, le sous-secrétaire d'État de la guerre, celui qui négocia plus tard les traités de Westphalie. Tous ces gens-là, dont le nom est aujourd'hui moins connu, faisaient alors grand honneur à la nouvelle compagnie. Mais sa plus illustre conquête fut celle de l'homme qui occupait, après le cardinal, une des plus hautes situations dans l'État. Le garde des sceaux, Séguier, qui fut dans la suite chancelier de France, désira d'en faire partie. Voulait-il seulement flatter son maître en demandant une place dans la compagnie dont il était le protecteur? Beaucoup le pensèrent, et le rusé courtisan était bien capable de cette manœuvre. Mais comme, après tout, il aimait les lettres, qu'il se piquait lui aussi de protéger les beaux esprits, qu'il en logeait plusieurs dans son

hôtel, qu'il en admettait souvent à sa table, on peut croire qu'en souhaitant être compris parmi les Quarante, il ne faisait que suivre son goût naturel. L'Académie, on le conçoit, fut très fière de cette illustre recrue; on décida que le nom de Séguier serait inscrit le premier dans le tableau à quelque distance des autres, et quelques années plus tard, lorsque Richelieu mourut, c'est Séguier que l'Académie élut à sa place comme protecteur; il le fut pendant trente ans.

L'Académie était composée à ce moment à peu près comme elle l'a toujours été : il y avait des auteurs dramatiques, des poètes, des historiens, des orateurs, et, à côté d'eux, des publicistes politiques — nous dirions aujourd'hui des journalistes, — des savants [1], des magistrats, des ambassadeurs, et même des ministres. Une sorte d'instinct semble l'avoir avertie dès le premier jour qu'elle ne devait pas se contenter d'être tout à fait une société de gens de lettres. Les sociétés de ce genre deviennent facilement des coteries; le souci des intérêts personnels, les amitiés, les jalousies y

1. Le médecin Cureau de la Chambre et Habert de Montmor, chez lequel se tenait une réunion qui devint plus tard l'Académie des sciences.

prennent trop d'importance; à la longue, tout s'y rapetisse et s'y rétrécit. L'idéal de l'Académie fut d'être la représentation de l'esprit français. Il lui sembla que la littérature d'un pays, prise au sens le plus large, n'est pas seulement formée de ceux qui tiennent une plume, mais qu'elle contient aussi les gens de goût qui sont capables de comprendre et de juger les écrivains, qui les encouragent, qui les excitent, qui les forcent à s'élever et à se maintenir à une certaine hauteur, ceux enfin qui dans quelque ordre d'étude et de science que ce soit renouvellent par leurs découvertes les opinions et les connaissances, et forment ces grands courants d'idées qui se reflètent à leur tour dans les lettres et dont elles vivent. Cette conception de la littérature, qu'on la blâme ou qu'on l'approuve, est ce qui a donné à l'Académie française, parmi toutes les sociétés littéraires du monde, son caractère original.

En 1652, elle s'augmenta d'un élément nouveau qui, depuis, y a tenu une large place. Séguier, comme presque tous ceux qui s'étaient fait une brillante situation dans la magistrature ou dans les affaires, avait marié sa fille à un très grand seigneur. Il aimait tendrement le marquis de

Coislin, son petit-fils, qui donnait de belles espérances, et, quoiqu'il n'eût encore que dix-sept ans, une place étant venue à vaquer à l'Académie, il la demanda pour lui, sous prétexte « qu'il ne croyait pas pouvoir mieux cultiver l'inclination que ce jeune seigneur témoignait pour toutes les belles connaissances ». La compagnie, dit Pellisson, ayant agréablement reçu cette proposition, l'élection fut faite huit jours après par billets, qui se trouvèrent tous favorables. Armand de Coislin était alors le plus jeune de l'Académie; il se trouvait en être le doyen en 1702, lorsqu'il mourut; il fut successivement remplacé par ses deux fils, en sorte que sa famille occupa sans interruption le même fauteuil jusqu'en 1733. A côté des Coislin ont siégé trois d'Estrées, trois Rohan, deux Richelieu, deux Saint-Aignan, un La Tremoille, un Montmorency, les plus grands noms de la noblesse française [1]. Tout le monde paraît d'accord à reconnaître que la présence des grands seigneurs à l'Académie n'a pas été sans importance pour relever la condition des gens de lettres. Sans doute ceux-ci étaient admis déjà dans les salons du

1. Ajoutons-y deux princes de la maison de Bourbon, le comte de Clermont et le duc d'Aumale.

grand monde; on ne demandait pas, à l'hôtel Rambouillet, d'où sortaient les poètes dont on applaudissait les vers, et les portes s'étaient largement ouvertes devant Voiture, quoiqu'il fût le fils d'un marchand de vin. Cependant on s'aperçoit bien qu'ils y n'étaient pas tout à fait sur le même pied que les autres. Ils amusaient la compagnie, on leur en savait gré et on les remerciait de bonne grâce; mais dans la familiarité qu'on leur permettait d'avoir avec les grands seigneurs il entrait toujours une nuance de contrainte et de respect. Au contraire, la première loi de l'Académie c'est qu'entre tous les membres devait régner l'égalité la plus parfaite. Le fils d'un boulanger comme Quinault, ou encore un maître à danser comme Goibaud Dubois, traitait d'égal un duc et pair et l'appelait son confrère. Rien de pareil ne s'était encore vu dans cette société aristocratique. Aussi ne semble-t-il pas que les gens de lettres se soient plaints d'être mêlés à l'Académie à des gens de qualité; tout au plus a-t-on disputé sur les proportions du mélange. « Il faut qu'il y en ait, disait Segrais, mais le nombre devrait être fixé à sept ou huit, et les autres devraient être choisis dans toute sorte de littérature. » Bussy

trouvait naturellement qu'il en fallait mettre davantage et qu'à l'Académie comme ailleurs, il n'y en avait jamais assez; il est vrai qu'il avait la bonté d'ajouter : « Il faut pourtant y laisser toujours un nombre de gens de lettres, quand ce ne serait que pour achever le dictionnaire, et pour l'assiduité que des gens comme nous ne sauraient avoir en ce lieu-là. »

III

On a vu que les registres de l'Académie française commencent en 1672. Cette année est celle où Séguier mourut et où Louis XIV accepta d'être protecteur à sa place.

Ce n'était pas seulement un grand honneur pour elle, ce fut surtout un grand bonheur. En se rattachant directement à celui dont tout le reste dépendait, elle échappait au danger d'avoir un protecteur qui avait besoin lui-même d'être protégé. A défaut du roi, elle aurait probablement choisi un de ses ministres, comme elle l'avait fait deux fois de suite. Les ministres sans doute duraient alors plus qu'aujourd'hui; cependant ils n'étaient pas inamovibles et à l'abri de tous les

accidents. Il pouvait se faire que celui qu'aurait choisi l'Académie fût renvoyé, comme Fouquet, et sa disgrâce serait retombée sur tous ceux qui s'étaient mis à son ombre. D'ailleurs, il est bon que le protecteur ne soit pas trop près du protégé; il pèse moins sur lui s'il est placé à quelque distance. Un roi, par sa situation même, est plus étranger qu'un autre aux mesquines jalousies et aux basses intrigues, il plane au-dessus des coteries, il a moins d'amis et d'adversaires, et son indifférence garantit son impartialité. Les élections n'étaient pas entièrement libres, sous les deux premiers protecteurs. Richelieu avait dit sans doute aux amis de Conrart « qu'ils pouvaient augmenter leur compagnie ainsi qu'ils le jugeraient à propos »; mais eux, qui le connaissaient bien, avaient grand soin de ne choisir que des gens qu'il aimait. Une seule fois, ils y manquèrent[1], et le protecteur fut de si méchante humeur qu'on se promit bien de ne plus recommencer. Séguier était moins exigeant que l'impérieux cardinal. Il mettait plus de forme dans

1. Au sujet de l'élection de Porchère Laugier, « qu'il regardait comme un homme qui avait eu de l'attachement avec ses plus grands ennemis ».

ses recommandations, ce qui les rendait peut-être encore plus efficaces : comment répondre par un refus à un homme si aimable et si poli? Aussi fit-il entrer sans peine tous ses « domestiques » à l'Académie. Le désir qu'on avait de lui complaire faillit même une fois amener un grand scandale. Quand Maynard mourut, en 1647, Corneille et Ballesdens se présentèrent pour le remplacer. Corneille avait fait *le Cid* et *Rodogune*; quant à Ballesdens, il n'était connu que par quelques traductions que Pellisson lui-même, si bon pour ses confrères, trouve très médiocres. Mais « il avait l'honneur d'être à M. le chancelier », et l'Académie ne savait à quoi se résoudre, quand Ballesdens se fit justice à lui-même et céda la place à Corneille.

Avec Louis XIV on était moins exposé à des accidents de ce genre. Sans doute, les choix de l'Académie lui étaient soumis, et il avait le droit de ne pas les approuver; mais, en quarante-deux ans, il n'en a usé que deux fois, ce qui vraiment n'est guère, et encore de ces deux refus un seul avait quelque importance [1]. En 1683, La Fontaine

1. En 1704, le roi refusa d'approuver l'élection de M. de Tréville, un grand seigneur homme d'esprit, qu'il trouvait trop

et Boileau étaient candidats à la succession de Colbert. Boileau avait promis de ne faire aucune démarche, et il tint parole, mais ses amis se remuèrent beaucoup pour lui. Ils n'avaient aucune animosité particulière contre son rival, plusieurs même vivaient avec lui familièrement; mais il s'agissait d'une lutte de principe et d'école : personne ne voulait céder. L'ancienne école poétique, celle de Louis XIII, qui avait régné sans partage dans l'Académie à sa naissance, quoique très affaiblie, était encore puissante. On voulait achever de triompher d'elle en faisant élire son plus cruel ennemi, celui qui avait rendu Chapelain, Cassagne et Cotin la risée du public : elle résista, on le comprend bien, d'une façon désespérée.

La lutte fut donc très vive. Les élections étaient alors beaucoup plus compliquées que de nos jours : il y avait trois scrutins au lieu d'un seul. Dans le premier — le scrutin des billets — chacun déposait dans l'urne le nom du candidat qu'il préférait. Le bureau, aidé d'un membre de l'Académie, qu'on tirait au sort, opérait à l'écart le dépouillement des billets et ne faisait connaître

ami de Port-Royal. Cette élection du reste avait paru surprendre quelques personnes.

que le nom de celui qui avait obtenu le plus grand nombre de suffrages. On procédait alors à un nouveau scrutin, le scrutin des ballottes, comme on l'appelait, par boules blanches et noires, et si le nombre de boules blanches dépassait les deux tiers des membres présents, le candidat était admis; mais seulement admis « à proposition », c'est-à-dire que son nom devait être proposé à l'approbation du roi. Quand le roi l'avait approuvé, un dernier scrutin, celui-là de pure forme, confirmait définitivement l'élection.

Au scrutin des billets, La Fontaine eut la majorité; le scrutin des ballottes lui donna seize boules blanches sur vingt-trois votants. Il était donc élu, et l'on croyait l'affaire terminée, quand le directeur, revenant de Versailles, où il était allé soumettre l'élection au roi, rapporta à l'Académie d'une manière fort embarrassée « que Sa Majesté, lui ayant fait l'honneur de l'entendre avec beaucoup de bonté, lui avait dit ensuite qu'elle avait appris qu'il y avait eu du bruit et de la cabale dans l'Académie; qu'il avait répondu qu'il était vrai que quelqu'un avait témoigné publiquement n'agréer pas le choix qui avait été fait de M. de La Fontaine à la pluralité des voix et en avait

parlé avec un peu de chaleur, mais que du reste tout s'était passé avec tranquillité et dans les formes ordinaires; que là-dessus ayant voulu expliquer à Sa Majesté quelles étaient ces formes, elle l'avait interrompu en lui disant qu'elle les savait fort bien, mais que pour ce coup elle n'était pas encore bien déterminée et qu'elle ferait savoir ses intentions à l'Académie[1]. »

Évidemment le roi était peu satisfait qu'on n'eût pas choisi Boileau : c'était lui qui l'avait décidé à se laisser mettre sur les rangs en lui disant : « Il faut que vous soyez de l'Académie ». Il est pourtant probable qu'il aurait pris son parti de l'échec de son candidat, s'il n'avait pas cru que c'était l'effet d'une cabale. Il pouvait penser que tout ce qui restait de l'ancienne école avait manœuvré pour exclure Boileau; il ne voulait pas que l'Académie devînt une coterie étroite qui ne s'ouvrît qu'aux gens d'un certain parti, et en cela il avait bien raison. Du reste, il faisait grand cas de La Fontaine, et ce qui prouve qu'il n'avait aucun mauvais vouloir contre lui, c'est ce qui se passa six mois plus tard. Une place étant alors

1. *Registres*, I, p. 217-218 (20 nov. 1683).

devenue vacante, l'Académie s'empressa d'y nommer Boileau. Quand le directeur vint l'annoncer au roi, il répondit « que le choix lui était très agréable et qu'il serait généralement approuvé », puis il ajouta : « Maintenant vous pouvez recevoir La Fontaine. »

On voit à quel point le roi avait pris son rôle au sérieux. Il se tenait au courant de tout ce qui se passait à l'Académie; il voulait que le règlement y fût respecté, il trouvait moyen de savoir si l'on avait été en nombre dans une élection, et si tout s'était passé dans l'ordre. Il répétait sans cesse qu'on ne devait avoir égard qu'au mérite et ne céder à aucune sollicitation de quelque côté qu'elle vînt. « L'Académie, disait-il, choisira toujours de meilleurs sujets d'elle-même qu'elle n'en prendra à la prière et à la recommandation. » Il exigeait qu'elle fût respectée et regardait comme une sorte d'insulte personnelle les outrages qu'on lui faisait. Quand M. de Lamoignon commit l'impertinence de refuser un siège qu'on lui avait donné, il lui fit adresser une lettre très sèche, et, pour que la réputation de la compagnie n'eût pas à en souffrir, il voulut que le cardinal de Rohan sollicitât la place que le premier président avait

dédaignée. Il veillait aussi à son bien-être et c'est lui qui lui procura le premier un établissement fixe. Richelieu y avait songé, mais il n'eut pas le temps d'exécuter ses projets. Tant qu'il vécut, elle se réunit tour à tour chez Conrart, chez Desmarets, chez Chapelain, chez Montmor, chez Gomberville, si bien que Pellisson, qui avait l'imagination fleurie, la comparait « à cette île de Délos des poètes, errante et flottante, jusqu'à la naissance de son Apollon ». Séguier la logea dans son hôtel; mais c'était une hospitalité temporaire, qui ne pouvait durer que pendant la vie d'un homme. Louis XIV l'établit au Louvre, et elle y resta jusqu'en 1793.

Il lui accorda d'autres faveurs encore, qui lui étaient très précieuses : par exemple celle de venir le haranguer, comme les cours souveraines, au retour de ses campagnes et dans les occasions solennelles[1]. C'était un grand honneur qu'on lui faisait et qui marquait d'une manière éclatante l'importance qu'elle avait prise parmi les grands corps de l'État. Tout se faisait pour elle comme pour

1. Il faut lire dans les *Mémoires* de Perrault l'agréable récit qu'il fait de la façon dont s'y prit le président Rose pour obtenir cette faveur à l'Académie. Ce récit nous montre Louis XIV dans un de ses moments de laisser aller et de bonne humeur.

les autres. Au jour fixé pour la réception, l'Académie se rendait à Versailles, avec le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides. Elle se réunissait dans la salle des ambassadeurs, où le grand maître des cérémonies venait la chercher. Les académiciens s'avançaient deux à deux, le directeur et le chancelier à leur tête, puis les autres par ordre d'ancienneté. Ceux que leurs occupations retenaient à la cour, Bossuet, pendant qu'il faisait l'éducation du Dauphin, le marquis de Dangeau, Colbert lui-même avaient grand soin de se réunir à leurs confrères et prenaient place à leur rang. Les Registres ne manquent pas de nous dire dans le plus grand détail comment les choses se passaient. « Le Roi était assis dans un fauteuil. Monseigneur le Dauphin, accompagné de M. le duc de Montausier, son gouverneur, MM. les princes de Conti, et M. le chancelier étaient proches de Sa Majesté, et toute la chambre était remplie d'un grand nombre de personnes de la cour et du conseil. Sitôt que le directeur a aperçu le Roi, il a fait une profonde révérence, puis une seconde en s'avançant, et une troisième en s'arrêtant. Sa Majesté a ôté son chapeau à chacune de ces révérences.

Après que le directeur a eu parlé, le roi s'est levé et a dit qu'il confirmait avec plaisir à l'Académie française les assurances qu'il lui avait données de sa protection et a témoigné une satisfaction extraordinaire du compliment qu'il venait d'entendre[1]. » Après quoi, le maître des cérémonies ramenait la compagnie dans le salon où il l'avait prise. D'ordinaire la journée s'achevait gaîment. Tantôt un des académiciens de la cour, le marquis de Dangeau, par exemple, invitait ses confrères à dîner et « les traitait avec beaucoup de magnificence » ; tantôt c'était le roi qui faisait les frais du repas et qui commandait à son premier maître d'hôtel « de bien régaler l'Académie ». Il est probable que le maître d'hôtel se piquait d'accomplir exactement la recommandation du roi, car Bussy-Rabutin, qui assista à l'un de ces dîners, écrit à sa fille : « Nous fûmes six heures à table, où la santé du protecteur de l'Académie ne fut pas oubliée[2] ».

1. *Registres*, I, p. 167-168 (12 juin 1677).
2. *Id.*, I, p. 302, note 2.

IV

Le dictionnaire est le premier travail que la compagnie ait entrepris, et elle n'y a jamais renoncé. Pellisson rapporte que, dans la séance du 20 mars 1634, avant qu'elle fût régulièrement constituée, comme on se demandait ce qu'on ferait, Chapelain fut d'avis que l'on composât tout d'abord « un ample dictionnaire », et que cette proposition fut acceptée de tout le monde[1].

Rien n'était plus naturel. A ce moment s'éveillait chez nous un grand orgueil national; on avait le pressentiment de la place que la France allait prendre dans le monde, et l'on comptait qu'elle y serait puissante par les lettres comme par les armes. La première fois que l'Académie prit la parole, elle exprima la pensée que « notre langue, plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, pouvait bien succéder à la latine, comme la latine à la grecque ». Cette espérance devait paraître alors fort téméraire. Il n'y avait pas longtemps que les langues modernes s'étaient émancipées de

1. Pellisson, *ouvr. cit.*, éd. Livet, I, p. 28 et 102.

la tyrannie du latin : beaucoup de gens doutaient encore qu'elles fussent propres à exprimer rien de sérieux et de durable. Pellisson lui-même avait d'abord partagé ce préjugé ; il nous dit que, dans sa jeunesse, on avait eu grand'peine à l'arracher à *son* Térence et à *son* Cicéron, et que ce n'est qu'après qu'il eut rencontré les pamphlets de Sirmond et les lettres de Balzac qu'il commença « non seulement à ne plus mépriser la langue française, mais encore à l'aimer passionnément et à croire qu'avec du génie, du temps et du travail, on pouvait la rendre capable de toutes choses[1] ». C'est bien ce qui est arrivé ; elle est devenue « capable de toutes choses », et même, ce qu'on ne croyait pas, de supplanter les langues anciennes. Jusque-là on écrivait en latin quand on voulait être lu du monde entier. En 1658, Nicole crut devoir traduire en latin *les Provinciales* pour qu'il leur fût possible de passer la frontière et d'être autant admirées à l'étranger que chez nous. Un siècle plus tard on n'aurait plus eu besoin de le faire : le français était devenu la langue de toute l'Europe lettrée. Les espérances de l'Académie s'étaient

1. Pellisson, *ouvr. cit.*, éd. Livet, I, p. 225-226.

réalisées : « Il avait succédé à la langue latine, comme la latine à la grecque ».

Mais pour que le français s'imposât ainsi à l'estime de l'Europe, on sentait bien qu'il fallait en faire une langue aussi parfaite que possible, et qu'avant tout, il avait besoin d'être pourvu d'un bon dictionnaire. On se mit sérieusement à l'œuvre à partir de 1639, quand Vaugelas fut chargé du travail, et reçut pour le faire une pension de 2 000 livres. Personne n'en était plus capable que lui; il semblait s'être préparé pendant toute sa vie à la tâche que l'Académie devait lui confier; il avait un système arrêté, des principes qu'il fit prévaloir, et s'il n'a pas eu le temps de pousser bien loin son ouvrage, ses successeurs ont suivi jusqu'à la fin l'impulsion qu'il avait donnée.

Quand on entreprend de faire un dictionnaire, il est naturel qu'on se demande d'abord s'il y a une autorité qu'on puisse consulter dans les cas douteux et dont les décisions soient souveraines. Horace répond qu'il faut se conformer à l'usage : « C'est l'arbitre et le maître des langues ». Mais l'usage n'est pas le même partout, il change avec les milieux; quel est celui qu'il faut suivre et

celui qu'il faut éviter? Quelques-uns prétendent que c'est le peuple qui doit faire la loi; Malherbe renvoyait ceux qui le consultaient sur la manière de bien parler aux crocheteurs du Port au foin. D'autres veulent qu'on s'en tienne aux exemples donnés par les bons auteurs : il faut n'employer que les termes et les tours dont ils ont l'habitude d'user. C'était notamment l'opinion de Chapelain,

> Cet homme merveilleux dont l'esprit sans pareil
> Surpassait en clarté les rayons du soleil.

Vaugelas aussi a beaucoup d'estime pour les grands écrivains de son temps; il les a étudiés à fond et les cite avec respect; mais il voit bien qu'ils ne sont pas assez nombreux pour qu'on puisse tirer d'eux tout ce qu'on a besoin de savoir. Le grand siècle commence à peine, les excellents écrits sont rares; c'est donc de la parole parlée qu'on doit tirer les règles du langage plus que de la parole écrite. Malheureusement on ne parle pas partout de la même manière, surtout à cette époque. Il ne s'est pas encore formé une langue commune, qui soit celle de tous les honnêtes gens. La société française se compose de classes et de professions distinctes, qui ont chacune leur façon

de vivre et de s'exprimer. Il y a la langue du palais, celle de l'église, celle de l'université, et bien d'autres encore. Entre toutes, Vaugelas choisit sans hésiter la langue de la cour. Ce choix devait paraître singulier à beaucoup de monde; la cour n'avait pas conquis encore, pour les choses de l'esprit et du bon goût, cette prédominance qui lui a été plus tard attribuée. Les savants, les lettrés, les poètes, dont on écoutait la parole avec respect, dont on applaudissait les bons mots et les vers, à l'hôtel de Rambouille tou dans les salons qui s'étaient formés sur ce modèle, traitaient fort mal d'ordinaire les gens qui fréquentaient la cour. Trente ans après, Molière est encore obligé de les défendre contre ceux qui ne leur pardonnaient pas d'avoir eu la sottise d'applaudir *l'École des Femmes*. « Sachez, disait-il, qu'ils ont d'aussi bons yeux que d'autres; qu'on peut être habile avec un point de Venise et des plumes aussi bien qu'avec une perruque courte et un petit rabat uni; que la grande épreuve de toutes vos comédies, c'est le jugement de la cour; qu'il n'y a point de lieu où les décisions soient si justes, et que, du simple bon sens naturel et du commerce de tout le beau monde, on s'y fait une manière d'esprit, qui sans

comparaison juge plus finement des choses que tout le savoir enrouillé des pédants. » Vaugelas, du premier coup, avait deviné tout ce que dit ici Molière. Il connaissait très bien la cour; ses fonctions l'y attachaient, et un goût particulier l'attirait vers elle. Il y avait vécu trente-cinq ou quarante ans de suite. Observateur de nature, grammairien de passion, il s'était vite aperçu que les gens de son temps parlaient beaucoup mieux qu'ils n'écrivaient. Il n'en était ni surpris, ni choqué, « car enfin la parole qui se prononce est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée ». Il trouva donc un grand plaisir et un grand profit à entendre les courtisans parler. Il remarqua que ceux mêmes dont l'éducation avait été très négligée, ces seigneurs que la guerre réclamait dès l'âge de douze ou treize ans, ces grandes dames que l'on instruisait surtout, dans les couvents, à prier Dieu et à se présenter avec grâce, apprenaient très vite, en vivant à la cour, ce qu'on ne leur avait pas enseigné. La fréquentation des personnes distinguées, l'usage du monde, l'habitude des conversations délicates développaient la finesse de leur esprit et leur

donnaient ce sens droit qui de lui-même choisit les mots et les tours les plus conformes au génie naturel de notre langue. Vaugelas s'est mis à leur école. C'est en les écoutant qu'il a rédigé ses *Remarques sur la langue française*, livre excellent, où le XVIIe siècle s'est formé, que Racine emportait avec lui quand il quittait Paris, qu'il lisait et annotait à Uzès, pour être sûr de ne pas désapprendre à parler français.

Vaugelas s'occupa dix ans du dictionnaire et le poussa jusqu'à la lettre I. Sa mort fut une grande perte pour l'Académie. Pour comble de malheur, comme il avait, suivant le mot ingénieux de Pellisson, « beaucoup moins de bien que de mérite », ses créanciers saisirent tous les papiers qu'on trouva chez lui, et le dictionnaire avec eux. Il fallut plaider pour le ravoir, ce qui perdit du temps. Quand on se remit à l'ouvrage, l'ardeur primitive s'était fort attiédie. Le travail marcha si lentement que Colbert, qui aimait qu'on allât vite en besogne, finit par se fâcher. On raconte qu'il vint un jour à l'Académie, où il n'était pas attendu, très disposé à faire des remontrances à ses confrères et à leur reprocher leurs lenteurs. Mais quand il vit par lui-même combien il est difficile de

définir exactement un mot, d'en préciser le sens et l'usage, de chercher les épithètes qui s'y joignent naturellement, d'expliquer les phrases et les proverbes où il s'emploie, il dit, en se levant, qu'il voyait bien qu'on ne pouvait pas aller plus vite. « Ce témoignage, ajoute notre récit, doit être d'autant plus considéré qu'on sait que jamais homme dans sa place n'a été plus laborieux et plus diligent. »

Il crut pourtant devoir prendre quelques mesures pour que le travail ne se ralentît pas. Les académiciens avaient eu de tout temps le défaut de n'être pas très assidus aux séances. « La pénultième fois, écrit Chapelain à un de ses amis, l'Académie ne fut composée que d'une personne. » Richelieu, qui n'était pas d'humeur patiente, prit un moyen violent pour faire cesser ces absences scandaleuses. « Il fit dire à tous ceux qui étaient de l'Académie d'avoir à opter dans trois jours : ou de s'engager à y venir assidûment, ou de céder la place à beaucoup de personnes de considération qui demandaient à y entrer. » Colbert eut recours à des moyens plus doux. Il était fâché de voir que les séances ne se tenaient pas avec la régularité nécessaire. « Il n'y avait point d'heure réglée, dit

Perrault, à laquelle l'assemblée dût commencer, ni à laquelle elle dût finir; les uns venaient de bonne heure, les autres fort tard; les uns y entraient lorsque les autres commençaient à en sortir, et quelquefois tout le temps se passait à dire des nouvelles. Il fut résolu qu'elle commencerait à trois heures sonnantes et finirait lorsque cinq heures sonneraient. Pour l'exécution exacte de ce règlement, M. Colbert fit donner une pendule à l'Académie, avec ordre au sieur Thuret de la conduire et de l'entretenir. » Il fit plus; il institua les jetons de présence, qui depuis le 2 janvier 1683 jusqu'à nos jours sont distribués aux membres de l'Académie. Ce n'était assurément pas une fortune : le jeton valait trente-deux sous[1]; il est vrai que, comme il y en avait quarante pour chaque séance, et que ceux des absents étaient partagés entre les présents, la part de chacun s'en trouvait souvent fort accrue. Il leur est arrivé de toucher en une fois cinq jetons, c'est-à-dire 8 livres, ce qui était une somme assez importante pour l'époque. Il y avait des académiciens pauvres qui étaient loin de dédaigner ce petit surcroît de revenu. C'est,

1. Le jeton fut porté à 3 francs sous le ministère de Calonne.

dit-on, Corneille qui créa le mot de jetonniers, pour désigner ceux de ses confrères que l'appât du jeton, plus que les charmes du dictionnaire, attirait à l'Académie. Il était pourtant fort jetonnier lui-même, et La Fontaine encore plus : on sait que les amis de La Fontaine lui fournissaient « le souper et le gîte »; c'était le jeton qui lui donnait « le reste ». Du moment qu'on touchait le jeton, il fallait le gagner, c'est-à-dire arriver à l'heure. Il fut assez difficile d'en faire prendre l'habitude aux académiciens; ceux qui arrivaient en retard commençaient par faire le procès à l'horloge; ils se plaignaient que le sieur Thuret ne l'eût pas bien réglée, et ils y mettaient tant d'insistance qu'ils finissaient par se faire rétablir sur la liste. « Pour empêcher cet abus, nous dit Perrault, je n'entrai exprès deux ou trois fois qu'un moment après l'heure sonnée : on voulut me mettre sur la feuille pour participer aux jetons; je ne le souffris point, afin qu'étant établi qu'on ne me faisait point de grâce lorsque j'arrivais à l'heure sonnée, personne ne s'en plaignît si on en usait de même à son égard. »

Grâce à toutes ces mesures, le dictionnaire avançait. A la fin de 1684 on s'occupait des dernières

lettres, quand éclata l'affaire de Furetière, qui amena de nouveaux retards. Elle a fait tant de bruit à cette époque et elle est si peu connue aujourd'hui que je ne puis me dispenser d'en dire un mot.

Furetière était de l'Académie depuis 1662 et travaillait avec ses confrères au dictionnaire commun, quand l'idée lui vint d'en faire un pour son compte. Il voudrait bien nous persuader qu'il n'avait d'autre dessein que d'être utile au public et de lui donner un ouvrage dont on avait besoin. Mais comme il avoue quelque part « qu'il était un peu incommodé d'argent » et qu'il reproche à ceux qui arrêtent son dictionnaire de frustrer ses créanciers, on peut soupçonner qu'il voyait dans la publication de son livre une bonne affaire qui l'aiderait à sortir d'une situation embarrassée. Sa grande excuse, sur laquelle il revient sans cesse, c'est que son dictionnaire était entièrement différent de celui de l'Académie. Elle n'a jamais eu la prétention de mettre dans le sien tous les mots de la langue; de parti pris, elle en exclut les termes techniques, ceux qui concernent spécialement les arts, les sciences, les métiers, et ne sont pas entrés dans la langue commune. Ce sont ceux-

là que Furetière a le dessein de recueillir et d'expliquer. Assurément, s'il les avait pris seuls, l'Académie n'aurait pas eu à se plaindre[1]. En réalité son ouvrage est un dictionnaire universel, plus étendu que celui de l'Académie, puisqu'il contient les termes techniques qu'elle a laissés de côté, mais qui renferme aussi les autres, c'est-à-dire qui, pour toute une partie et la principale, fait une concurrence directe et ouverte à l'ouvrage que l'Académie préparait depuis si longtemps. Furetière le sentait bien; ce qui le montre, c'est le soin qu'il prit de se cacher. Il ne laissa rien transpirer dans le public de cette immense entreprise à laquelle, pendant tant d'années, il consacra, dit-il, treize heures par jour. Un moment vint pourtant où il fut bien forcé de tout découvrir, quand il s'agit d'obtenir un privilège pour l'impression de son livre. Celui qui devait l'examiner était précisément son confrère Charpentier. Furetière savait par où on pouvait le prendre. Il lui donna un très bon dîner, avec de l'excellent vin, « dont il but excessivement »; puis, au dessert,

1. Ce qui le prouve, c'est qu'elle encouragea Thomas Corneille à le faire, et qu'il publia un *Dictionnaire des arts et des sciences*, qui fut regardé comme un supplément au dictionnaire de l'Académie.

pour épargner sa peine, il lui apporta tout libellé un certificat qui disait « qu'il avait lu, par ordre de M. le chancelier, un livre manuscrit intitulé : *Dictionnaire universel des arts et des sciences,* et qu'il avait trouvé que ce livre pourrait être très utile au public et méritait d'être imprimé ». Charpentier, la tête encore un peu lourde du bon repas qu'il venait de faire, et se fiant au titre qui n'avait rien de suspect, signa des deux mains, sans même ouvrir le manuscrit. Quand il fut parti, on ajouta une petite ligne au titre, et l'ouvrage fut intitulé : *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français tant vieux que modernes et les termes des arts et des sciences.* Le tour était joué.

Mais le libraire de l'Académie veillait; son intérêt le rendait vigilant. Pour se couvrir des dépenses que lui causait le dictionnaire, frais de copie et d'impression, et se préserver de toute concurrence, il avait obtenu, en 1674, du chancelier d'Aligre, un privilège, qui défendait d'imprimer aucun dictionnaire français avant que celui de l'Académie eût paru, et pendant vingt ans après sa publication. Furetière avait bien raison de trouver ce privilège abusif et tyrannique; mais

enfin il existait, il était conforme à la législation du temps; Furetière faisait partie de l'Académie quand elle l'avait demandé et obtenu; tant qu'il n'était pas révoqué, on était contraint de le respecter[1]. La justice fut saisie, et Furetière exclu solennellement de l'Académie[2].

Il se vengea par ses factums; le droit lui étant contraire, il tâcha de mettre les rieurs de son côté, et il y réussit. Le succès prodigieux des factums de Furetière se comprend très aisément. D'abord il avait beaucoup d'esprit : dans le monde, où il était fort répandu, on le tenait pour un railleur impitoyable; ensuite il était victime d'un monopole, et cette société de privilégiés se piquait de malmener les privilèges. Enfin il attaquait l'Académie : c'est une de ces institutions comme il y en a beaucoup chez nous, pour laquelle on se sent au fond du respect, et dont on aime à médire. Furetière s'en moque fort agréablement. Il nous

1. Ce qui est piquant, c'est que Furetière, qui ne pouvait pas nier que le privilège de l'Académie ne fût légal, prétend qu'il a été surpris au chancelier d'Aligre. Avait-il oublié de quelle manière et par quel tour d'adresse il avait obtenu le sien?

2. L'exclusion de l'Académie était prévue par les statuts. Jusqu'à Furetière on n'avait appliqué cette peine qu'une fois. En 1635 l'Académie avait exclu l'abbé Garnier, coupable d'avoir abusé d'un dépôt que lui avaient confié des religieuses.

fait assister à une séance de dictionnaire; il nous montre les académiciens arrivant lentement et tout occupés d'abord à se raconter l'un à l'autre ce qu'ils ont appris par la ville; puis, « quand ils sont épuisés sur les nouvelles et les bons contes », se mettant enfin à éplucher les mots. Comme ils ne sont pas pressés, ils perdent volontiers le temps à des minuties. « J'ai remarqué, dit-il, que toute l'après-dînée du 18 novembre 1684 se passa à examiner ce que c'était *avoir la puce à l'oreille.* » Quelquefois pourtant on discute avec ardeur, moins dans l'intérêt de la langue, dont on ne se soucie guère, que pour étaler son esprit. On y met tant d'amour-propre, on défend l'opinion qu'on a émise par hasard avec tant de passion qu'on finit par se dire des gros mots, et même qu'on se jette des livres à la tête. On pense bien que Furetière ne se fait pas faute d'attraper directement les personnes; mais comme il est prudent, il ne les maltraite pas toutes; il met d'abord de côté les cardinaux, les évêques, les grands seigneurs, tous ceux qui pourraient se venger, et ne parle d'eux qu'avec le plus grand respect; puis ses amis, surtout Racine et Boileau, qui l'ont soutenu jusqu'à la fin; pour les autres, il est sans

pitié. Il se moque cruellement de Regnier Desmarais, le secrétaire perpétuel, du gros Charpentier, auquel il aurait dû être indulgent, après l'avoir si bien dupé, des deux Tallemant, de Le Clerc et Boyer, « les deux Albigeois », de Barbier d'Aucour, « qui s'est affublé de deux noms, aussi inconnus l'un que l'autre », de Quinault, dont il nous dit que « c'était une bonne pâte d'homme », parce que son père était boulanger. Pourquoi faut-il qu'il y ait joint La Fontaine, dont il raille les infortunes conjugales, et sur lequel il appelle toutes les foudres de la justice, à cause des légèretés de ses *Contes*[1]?

Sur la foi de Furetière on était fort disposé à croire que le dictionnaire de l'Académie ne verrait jamais le jour. Il fut pourtant achevé, et le 24 août 1694 Tourreil eut l'honneur d'en faire hommage au roi, à Versailles. Une planche, gravée en tête de la dédicace, représente cette cérémonie. Louis XIV, sur son trône, reçoit les

1. Furetière ne plaisante pas seulement l'Académie sur les choix qu'elle a faits, il lui reproche les hommes distingués dont elle n'a pas voulu. Il y avait donc déjà un quarante et unième fauteuil. Seulement Furetière ne le compose pas tout à fait comme nous le ferions aujourd'hui. Nous y mettrions Descartes, La Rochefoucauld, Pascal, Molière; il y met Du Cange, Ménage, Thouvenot, Varillas, Baillet, etc.

académiciens, entouré de ses courtisans. Le chef de la députation, en grand manteau, le harangue, et le roi paraît l'écouter avec un très vif intérêt. Le *Mercure* nous a conservé sa réponse, pleine de cette bonne grâce qui ne lui fit jamais défaut dans ses rapports avec l'Académie : « Messieurs, dit-il, voici un ouvrage attendu depuis longtemps. Puisque tant d'habiles gens y ont travaillé, je ne doute point qu'il ne soit très beau et très utile pour la langue. Je le reçois agréablement; je le lirai à mes heures de loisir et je tâcherai d'en profiter. »

V

A ce moment l'Académie française était dans tout son éclat. Si l'on se demande à quelle époque de son existence elle a contenu à la fois le plus d'hommes distingués, je crois bien qu'il faudra répondre que c'est à la fin du XVIIe siècle, et pour fixer une date plus précise, en 1693, quand elle a reçu La Bruyère. Elle avait sans doute perdu Corneille et Colbert, mais elle possédait encore Bossuet, Fléchier, Fénelon, Racine, La Fontaine, Boileau, et, au-dessous d'eux, le savant évêque

d'Avranches, Huet, Segrais, Perrault, Thomas Corneille et Fontenelle. Les amis de La Bruyère, Bossuet surtout, qui avait pour lui une très vive affection, pensaient avec raison qu'il était digne de figurer dans ce bel ensemble. Ils le poussèrent à se mettre sur les rangs et ils travaillèrent de toute leur force au succès de sa candidature.

Ce fut une grande bataille. Il est probable que, s'il n'avait rien écrit, il aurait réussi du premier coup; les précepteurs des princes, comme était La Bruyère, arrivaient tout droit à l'Académie. Mais il venait de publier les *Caractères*, et cet ouvrage qui, à notre sens, aurait dû lui en ouvrir les portes toutes grandes, était précisément ce qui risquait de les lui fermer. Tout le monde le lisait avec passion; — il fallut en faire, en six mois, deux éditions à Paris et deux en province. — Mais presque personne n'osait en dire du bien. Ceux qui s'y croyaient désignés le déchiraient; les autres affectaient d'en paraître scandalisés. Aux ennemis que son livre lui avait faits, il faut joindre ceux qui lui venaient de ses illustres amitiés. Boileau et Racine étaient ses patrons, et naturellement les gens qui ne pouvaient pas les souffrir s'en prenaient au protégé pour atteindre les pro-

tecteurs. La Bruyère, qui n'avait pas l'humeur pacifique, répondait parfois à leurs attaques par des injures cruelles. « En vérité, dit-il quelque part, je ne doute pas que le public ne soit étourdi et fatigué d'entendre de vieux corbeaux croasser autour de ceux qui, d'un vol libre et d'une plume légère, se sont élevés à la gloire par leurs écrits. » Ces vieux corbeaux étaient les survivants de l'Académie de Richelieu, qui venaient de faire de si grands efforts pour en écarter Boileau. On pense bien qu'ils n'étaient pas disposés à en ouvrir les portes à ses amis.

Ajoutons qu'on était au plus fort de la lutte des anciens et des modernes, qui jetait des causes nouvelles de division parmi les gens de lettres. Jamais querelle ne fut plus féconde en sous-entendus et en malentendus. Si les partisans des modernes s'étaient bornés à prétendre qu'en principe nous ne sommes pas condamnés à une infériorité nécessaire, que nos langues et nos littératures ont le droit de s'émanciper de l'imitation servile de l'antiquité, que ce n'est pas un crime de soupçonner qu'en l'admirant et en l'imitant, nous pourrons aller un jour plus loin qu'elle, je crois qu'il n'aurait pas été facile de leur répondre.

L'Académie surtout ne pouvait pas leur être contraire, elle qui avait été créée précisément pour aider à cette émancipation, et qui, dès le début, on s'en souvient, proclamait que « la langue française devait succéder à la latine, comme la latine à la grecque ». Mais ceux qui annonçaient tout haut que les anciens auraient des successeurs qui les égaleraient ou les surpasseraient peut-être, laissaient entendre tout bas que ces successeurs avaient déjà paru, et que c'étaient eux et leurs amis. Desmarets ne se gênait pas pour dire que les Français ont beaucoup plus de talent et d'invention que n'en eurent jamais Homère et Virgile, et mettait sans façon le *Clovis* au-dessus de l'*Énéide*. Voilà ce qui exaspérait les gens d'esprit qui avaient étudié l'antiquité et qui la comprenaient. Tant d'impertinence unie à tant de médiocrité les mettait hors d'eux-mêmes. La lutte de principe se changeait donc en querelle de personnes, et c'est ce qui la rendait si violente. Ce qui ajoute à la confusion, c'est qu'aucun des combattants ne paraît être véritablement à sa place et dans le parti qui lui convenait le mieux : ceux qui se flattaient de détrôner les anciens étaient les écrivains les plus médiocres, tandis

que les plus illustres, dont les ouvrages auraient pu prouver qu'on n'avait rien à envier à l'antiquité, se mettaient humblement au-dessous d'elle, en sorte que la cause des modernes ne pouvait se flatter de triompher que grâce à ceux mêmes qui la combattaient avec le plus d'acharnement.

Il règne enfin, à propos de cette querelle, une sorte de préjugé qui ne me paraît pas tout à fait juste. On a l'habitude de se figurer les partisans des anciens comme des pédants, esclaves des traditions, qui ne détachent pas les yeux du passé, et les autres comme des amis du progrès, toujours tournés vers l'avenir. Pour beaucoup d'entre eux, on se trompe. Personne ne déteste autant le pédantisme que La Bruyère, personne n'aime plus l'originalité et la nouveauté. C'est au point que même cette langue admirable de Bossuet, si large, si ample, si majestueuse, ne le contente pas entièrement. Il songe à la rendre plus souple, plus vive, plus propre à la réplique et à l'escarmouche, à y mettre plus de figures et plus de traits. C'est le sens de cette pensée célèbre où, après avoir indiqué les progrès que le style a faits depuis vingt ans, il conclut en disant « qu'on a mis dans le discours tout l'ordre et toute la

netteté dont il est capable, et que cela conduit insensiblement à y mettre de l'esprit ». Ce qu'il disait, il a voulu le faire. Le souci d'affiner et d'animer le style est visible chez lui presque à chaque page. On a eu raison de dire que ce dernier représentant du XVIIe siècle prévoit et annonce le XVIIIe, et qu'il a voulu lui préparer l'instrument dont il s'est servi pour ses luttes. Et pourtant, tout ami qu'il était de la nouveauté et du progrès, il s'est rangé résolument dans le parti des anciens; il faisait campagne à côté de Boileau contre Perrault et ses amis. C'est lui qui a comparé ceux qui, nourris de l'antiquité, s'élèvent contre elle et la maltraitent « à ces enfants drus et forts d'un bon lait qu'ils ont sucé, qui battent leur nourrice ».

On comprend qu'un homme qui avait pris une attitude si décidée dans des luttes qui passionnaient tout le monde, et qui s'était fait tant d'ennemis, ne soit pas arrivé sans peine à l'Académie. Il s'y présenta d'abord sans succès, et peut-être plusieurs fois de suite[1]; enfin, en 1693,

1. On pourra voir en détail l'histoire des candidatures de La Bruyère dans l'excellente notice que M. Servois a mise en tête de ses œuvres dans la Collection des grands écrivains de la France.

deux places étant venues à vaquer, il fut nommé avec l'abbé Bignon, neveu de Pontchartrain. L'élection de Bignon, qui n'avait presque rien écrit, sembla très légitime à tout le monde; celle de La Bruyère surprit tellement ses adversaires qu'ils prétendirent « qu'il n'avait réussi que grâce aux plus fortes brigues qu'on eût jamais faites[1] ».

Ils étaient donc déjà fort irrités de son succès; mais ce qui devait porter leur colère au comble, c'est ce qui se passa dans la séance où il fut reçu. Les réceptions académiques commençaient à être des événements littéraires; on était d'autant plus empressé à y assister qu'il était plus difficile d'y être admis. On a vu que, depuis 1672, l'Académie était installée au Louvre; elle y occupait deux grandes pièces du rez-de-chaussée qui font partie aujourd'hui du musée de la sculpture française et s'appellent la salle de Puget et celle des Coustou.

1. La Bruyère se défend avec une grande vivacité, dans son discours de réception, d'avoir eu recours à aucune brigue : « Il n'y a ni poste, ni crédit, ni richesses, ni titres, ni autorité, ni faveur, qui ait pu vous plier à faire ce choix : je n'ai rien de toutes ces choses, tout me manque. » On a pourtant trouvé, dans les papiers de Renaudot, une lettre de Pontchartrain, qui lui demande sa voix pour La Bruyère et pour Bignon. Mais rien ne prouve que La Bruyère ait demandé à Pontchartrain de l'écrire, ou que Pontchartrain ne l'ait pas fait surtout pour Bignon, son neveu.

La première servait d'antichambre, l'Académie siégeait dans l'autre. Lorsque, sur la proposition de Perrault, on décida d'admettre le public à entendre le remerciement que le nouvel académicien adressait à ses confrères, on se contenta d'ouvrir les portes « à tous les honnêtes gens ». Mais en 1713, quand on eut remplacé les sièges ordinaires par des fauteuils qui prenaient plus de place[1] et sans doute aussi quand l'affluence du public devint plus considérable, on se transporta dans la première salle, qui pouvait contenir plus de monde. Le milieu était occupé par une table longue, « ornée d'un beau tapis ». A l'une des extrémités se tenait le directeur, entre le chancelier et le secrétaire perpétuel; à l'extrémité opposée, le récipiendaire, et les académiciens des deux côtés. Tout était réglé d'avance avec un soin minutieux. Quand tout le monde est assis, l'huissier va chercher le récipiendaire qui attend dans

1. Jusqu'en 1713, il n'y avait de fauteuils, à l'Académie, que pour les officiers, c'est-à-dire pour le directeur, le chancelier et le secrétaire perpétuel; les autres étaient assis sur des sièges ordinaires; mais les cardinaux, qui jugeaient qu'une chaise ne convenait pas à leur dignité, ayant déclaré qu'ils n'assisteraient plus à aucune séance si un fauteuil ne leur était réservé, l'Académie tourna la difficulté en décidant qu'il y en aurait pour tout le monde. Louis XIV, qui prisait beaucoup l'égalité académique, s'empressa d'approuver cette spirituelle décision.

une pièce voisine, et le conduit à sa place; le directeur ôte son chapeau pour lui faire savoir qu'il peut prendre la parole; l'orateur garde le sien pendant qu'il parle et ne se découvre que quand il dit : Messieurs, ou quand il prononce le nom du roi. Les chaises des assistants entourent la table; les dames, qui sont admises depuis 1702, occupent des tribunes qu'on a ménagées dans les fenêtres.

Le 15 juin 1693, quand les deux nouveaux académiciens furent reçus ensemble, un mois après leur élection, les dames n'assistaient pas aux séances, et l'on siégeait encore dans la plus petite des deux salles, mais on peut être sûr que la foule y était très nombreuse et la curiosité fort excitée.

Les ennemis de La Bruyère n'avaient pas désarmé. Boursault raconte que, deux heures avant la réception, Messieurs de l'Académie trouvèrent sur leur table l'épigramme suivante :

Quand, pour s'unir à vous, Alcippe se présente,
Pourquoi tant crier haro?
Dans le nombre de quarante,
Ne faut-il pas un zéro [1]?

1. Cette épigramme m'en rappelle une autre, qui fut faite en 1731, à propos d'une réception académique. Mais cette fois, c'était le récipiendaire qui se moquait de lui-même. Quand cet

Bignon parla le premier : sa harangue ne sortait pas du cadre ordinaire des discours de ce genre. Il n'en fut pas de même de celle de La Bruyère, qui réservait à ses confrères et au public une grande surprise.

Ceux qui ont connu de près La Bruyère nous le dépeignent comme une sorte de rêveur, un personnage taciturne, empêtré, inégal, agissant par boutades, qui ne disait rien ou parlait trop; en réalité, c'était un de ces hommes chez qui le dehors et le dedans s'accordent mal ensemble et se gênent l'un l'autre, qui sont timides d'apparence avec un grand fonds d'audace, et qui, lorsqu'ils ont pu se vaincre et triompher de leur embarras extérieur, vont plus loin que tout le monde, comme pour se dédommager. Les discours académiques, comme on avait l'habitude de les faire, lui semblaient sans doute ridicules, et il est bien certain que nous avons grand'peine à comprendre comment une société si spirituelle, si

original de La Condamine fut reçu, il fit distribuer les vers suivants à la porte de l'Académie :

La Condamine est aujourd'hui
Reçu dans la troupe immortelle.
Il est bien sourd : tant mieux pour lui ;
Mais non muet : tant pis pour elle.

délicate, pouvait les supporter. Il était d'usage que le nouvel élu fît l'éloge de la compagnie qui avait bien voulu l'accueillir : rien de plus naturel; mais cet éloge dégénérait souvent en hyperboles grotesques. Patru déclarait que « quelque part qu'il jetât les yeux, il ne voyait que des héros »; il s'étonnait qu'on eût pu trouver à la fois en un siècle quarante personnes d'une vertu si éminente, et craignait « qu'un si grand effort n'eût pu se faire sans épuiser la nature ». Il semblait à Boyer que l'Académie était vraiment l'antre d'Apollon, « où à peine on avait mis le pied sur le seuil qu'on se sentait rempli du dieu qui y présidait ». Scudéry commençait ainsi son remercîment : « Celui qui croyait que le Sénat romain était composé de rois vous aurait apparemment pris pour des dieux ». La Bruyère voulut rentrer dans la vérité. Le moyen était simple : il s'agissait de remplacer cette phraséologie vide par des appréciations exactes. Au lieu de ces fades compliments, qui s'adressant à tous à la fois ne convenaient véritablement à personne, il fallait isoler ceux dont on voulait parler et les peindre comme ils étaient; faire des portraits, c'était son goût et son talent, il était sûr d'y réussir. En général

ceux qu'il a mis dans son discours de réception sont excellents, et, pour employer une de ses expressions, « faits de main d'ouvrier ». Mais ici il s'exposait à un danger qui, du reste, ne paraissait pas l'effrayer. Comme il ne pouvait pas parler de tout le monde, et qu'il était décidé à ne donner des éloges qu'à ceux qui lui semblaient les mériter, il risquait d'exaspérer les autres. Les ennemis de Boileau — et l'on sait combien il en avait à l'Académie! — pouvaient-ils sans colère l'entendre dire « qu'il passe Juvénal et atteint Horace », et surtout « qu'on remarque dans ses vers une critique sûre, judicieuse et innocente, s'il est permis du moins de dire de ce qui est mauvais qu'il est mauvais ».

L'éloge de Racine était encore plus dangereux; on y attendait La Bruyère. Deux ans auparavant, Fontenelle s'exprimait ainsi, dans son discours de réception : « Je tiens par le bonheur de ma naissance à un grand nom, qui, dans la plus noble espèce des productions de l'esprit, efface tous les autres noms ». C'était une provocation; La Bruyère y répondit. Après avoir dit que, si Racine n'a pas dépossédé de la scène son illustre prédécesseur, il s'y est au moins établi avec lui, il ajouta : « Quel-

ques-uns ne souffrent pas que Corneille, le grand Corneille, lui soit préféré; quelques autres qu'il lui soit égalé : ils en appellent à l'autre siècle; ils attendent la fin de quelques vieillards, qui, touchés indifféremment de tout ce qui rappelle leurs premières années, n'aiment peut-être, dans *Œdipe*, que le souvenir de leur jeunesse. » Qu'on juge de l'effet produit par ces paroles dans une assemblée où ces vieillards étaient si nombreux, où siégeaient le frère et le neveu de Corneille, qui se regardaient comme les gardiens de sa gloire!

On savait bien que Bossuet, le protecteur le plus déclaré de La Bruyère, ne serait pas oublié. Il en a fait un éloge qu'il faut citer tout entier, quoiqu'il soit connu de tout le monde. « Que dirai-je de ce personnage qui a fait parler si longtemps une envieuse critique, et qui l'a fait taire, qu'on admire malgré soi, qui accable par le grand nombre et par l'éminence de ses talents? Orateur, historien, théologien, philosophe, d'une rare érudition, d'une plus rare éloquence, soit dans ses entretiens, soit dans ses écrits, soit dans la chaire; un défenseur de la religion, une lumière de l'Église, parlons d'avance le langage de la postérité, un Père de l'Église. Que n'est-il point?

Nommez, Messieurs, une vertu qui ne soit pas la sienne. » Ces paroles n'auraient probablement choqué personne si une circonstance imprévue n'avait paru leur donner une signification à laquelle La Bruyère n'avait pas songé. L'archevêque de Paris, Harlay de Chanvallon, l'un des hommes les plus importants du clergé de France, faisait partie de l'Académie française depuis plus de vingt ans et y était fort considéré. Il avait voulu assister à la séance académique, sans doute pour faire honneur à l'abbé Bignon, mais il y était arrivé trop tard, et quand le discours de l'abbé était presque achevé. L'assemblée pria instamment Bignon de recommencer sa lecture en faveur de l'archevêque. Cet hommage, dont le vaniteux Harlay dut être très fier, lui rendit plus amers sans doute le silence que La Bruyère garda sur lui et surtout cet éloge de Bossuet qu'il le força d'entendre[1]. C'était un effet du hasard;

1. Les contemporains nous disent que Bossuet et l'archevêque de Paris ne s'aimaient guère. Harlay devait être très jaloux de l'influence que Bossuet avait prise sur Louis XIV, et Bossuet devait penser de Harlay à peu près comme Fénelon, qui disait, dans sa lettre anonyme au roi : « Vous avez un archevêque corrompu, scandaleux, incorrigible, faux, malin, artificieux, ennemi de toute vertu et qui fait gémir tous les gens de bien. Vous vous en accommodez parce qu'il ne songe qu'à vous plaire

tout le monde crut y voir une insulte préméditée, et il est bien probable que, pendant quelque temps, à Versailles et dans les salons de Paris, il ne fut pas question d'autre chose.

Tout sembla donc se réunir pour exciter une sorte de déchaînement contre le malheureux discours de La Bruyère. Il est très naturel que les admirateurs de Corneille, les victimes de Boileau, les partisans de Harlay de Chanvallon en aient été fort irrités; mais comment se fait-il que, chez les autres, il n'ait pas trouvé un meilleur accueil? Tandis que le discours si médiocre de Bignon était couvert d'applaudissements, les gens même les mieux disposés pour l'auteur parurent accueillir très froidement celui de La Bruyère. On se demande comment il a pu se faire qu'on en ait ainsi méconnu le mérite. Peut-être causa-t-il trop de surprise pour donner beaucoup de plaisir. C'est une erreur de croire que le public tient beaucoup aux nouveautés. Au contraire, il lui plaît médiocrement qu'on dérange ses habitudes et qu'on trompe son attente. Il était fait à ces banalités des

par ses flatteries. Il y a plus de vingt ans qu'en prostituant son honneur, il jouit de votre confiance. Vous lui livrez les gens de bien; vous lui laissez tyranniser l'Église. »

réceptions académiques auxquelles on le conviait plusieurs fois par an; il y avait pris goût, et c'était précisément pour les entendre qu'il s'entassait dans la petite salle du Louvre. On comprend qu'il n'ait pas souhaité qu'on lui offrît autre chose, et que, le jour où il n'a pas retrouvé tout à fait ce qu'il était venu chercher, il ait été de méchante humeur. On revint pourtant assez vite de cette mauvaise opinion que rien ne justifiait. Comme il est arrivé plus d'une fois à cette époque, les gens d'esprit de la cour en appelèrent de l'arrêt qu'avaient si légèrement prononcé « les illustres de la ville ». A Chantilly, « écueil des mauvais ouvrages », où La Bruyère était bien connu, son discours fut apprécié avec plus de justice, et le roi se le fit lire, à Marly, pendant son dîner. Aujourd'hui tout le monde est d'accord que c'est un des meilleurs qui aient été prononcés devant l'Académie[1].

1. Le discours de La Bruyère occupa encore quelque temps l'Académie. Ses ennemis essayèrent d'abord d'empêcher qu'il ne fût publié par Coignard, comme c'était l'usage, et inséré parmi les autres discours académiques. Mais Bignon se refusa à séparer sa cause de celle de son confrère et à laisser paraître le sien tout seul. Il répondit « que deux discours, également innocents, prononcés dans le même jour, devaient être imprimés dans le même temps ». On voulut au moins obtenir que le

On peut dire qu'avec cette réception et la publication du dictionnaire qui fut faite l'année suivante, le XVIIe siècle se ferme pour l'Académie. Cette élite de grands hommes qu'elle contenait encore disparaît en quelques années. La Fontaine meurt le premier (1695), puis La Bruyère (1696), qui n'a fait, on peut le dire, que la traverser, puis Racine (1699), et un peu plus tard Bossuet (1704); ils sont remplacés en général par des hommes médiocres; presque tous les ans, l'Académie se dépeuple et s'appauvrit, jusqu'à ce qu'enfin le XVIIIe siècle y entre triomphalement avec Montesquieu, Voltaire et D'Alembert.

parallèle entre Racine et Corneille fût supprimé. Mais alors Racine se fâcha, et il fit dire par Bossuet qu'il ne paraîtrait plus à l'Académie, si le discours n'était pas imprimé comme il avait été prononcé. Aucune trace de ces discussions n'est restée dans les registres.

CHAPITRE II

LA SUPPRESSION DES ACADÉMIES EN 1793

Au début de son discours de réception à l'Académie française, M. Maurice Barrès racontait que, comme il avait voulu que sa première démarche fût une démarche pieuse, il avait demandé d'abord qu'on lui ouvrît les archives de la compagnie. « J'ai manié, disait-il à ses confrères, les huit volumes in-folio qui contiennent les *Délibérations* et les *Listes de présence*, et qui font connaître votre histoire officielle depuis votre établissement au Louvre jusqu'à votre suppression. Sur des registres en maroquin rouge, aux armes de France, j'ai vu avec vénération les traces et parfois la signature de Corneille et de Colbert, de Racine et de Bossuet, de La Fontaine et de Boileau, jusqu'à

Voltaire. » J'ai dit que ces Registres de l'Académie française avaient échappé par hasard aux désastres de la Révolution, et que, pour les empêcher de courir d'autres dangers, l'Académie les avait publiés en 1895, il y a quatorze ans : ils forment trois volumes qui vont jusqu'à la séance du 5 août 1793, la dernière qu'elle ait tenue avant d'être supprimée.

Le quatrième volume, qui complète le recueil, s'est fait attendre longtemps, et a paru seulement en 1906. Il contient surtout une table des matières sans laquelle les trois autres, remplis de noms propres et de petits faits accumulés, seraient d'un usage peu commode. On y a joint en appendice différentes pièces qui n'avaient pas trouvé place dans les volumes précédents, deux notamment qui concernent la suppression des Académies en 1793, le discours de Chamfort qui les attaque et la réponse de l'abbé Morellet qui les défend. Il m'a semblé, en les relisant, qu'il ne serait pas sans intérêt de reprendre cette ancienne histoire. Elle été déjà racontée, et bien racontée[1]; mais il est possible d'ajouter au récit qu'on en a fait quelques

1. Paul Mesnard, *Histoire de l'Académie française*, et Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*.

détails ignorés ou moins connus, et quoiqu'elle disparaisse un peu dans les grands événements de la Révolution, elle mérite de n'être pas tout à fait oubliée.

I

Il y avait, en 1789, trois grandes académies, qui siégeaient au Louvre, sous la protection du Roi : l'Académie française, celle des inscriptions et belles-lettres, et l'Académie des sciences. C'est d'elles que je m'occuperai uniquement dans ce travail; quant à l'Académie royale de peinture et de sculpture, et à celle d'architecture, quoique, après une existence longtemps errante, elles eussent fini par obtenir, elles aussi, d'être logées au Louvre et qu'en 1793 elles aient partagé le sort commun, comme elles avaient des règlements différents et un caractère particulier, je les laisserai de côté.

Des trois autres, l'Académie des inscriptions était la moins connue du public. Enfermée dans des études érudites, qui ne sont pas à l'usage de tout le monde et supposent des connaissances spéciales pour être comprises, elle jouissait de

plus de considération que de notoriété. Elle se glorifiait sans doute de savants très distingués, comme Fréret, dont le nom avait surnagé, mais de ceux-là mêmes on ne connaissait guère les ouvrages. C'était pour elle, par rapport aux deux autres, à la fois une infériorité et un avantage. Étant moins célèbre, elle pouvait espérer qu'on la laisserait plus tranquille; il semblait que l'ombre dans laquelle elle se tenait aurait au moins ce résultat de lui susciter moins de jaloux, de faire oublier ses origines royales et les préventions soulevées par ce nom d'académie qu'elle portait. En effet on ne voit pas qu'elle ait été attaquée dans les premiers temps du XVIIIe siècle; mais à mesure que la Révolution approche, elle devient à son tour suspecte. Sa constitution même la fait soupçonner d'aristocratie; elle contient, en tête de ses listes, dix noms de membres honoraires, qui sont de grands personnages, en général étrangers à l'érudition, et qui n'ont d'autre raison d'y être que la protection qu'ils peuvent lui accorder[1]. On

1. Il avait été question d'établir aussi des membres honoraires à l'Académie française. Certains évêques et grands seigneurs le souhaitaient pour y siéger sans être confondus avec les gens de lettres. Louis XIV refusa. Il voulait qu'il y régnât la plus parfaite égalité.

y trouve notamment les principaux ministres du Roi, le cardinal Dubois, le cardinal de Fleury, Pomponne, Daguesseau, Maurepas, etc. : c'était une mauvaise note à la veille de la Révolution. Vers la même époque, un reproche plus grave lui fut adressé, dont Chamfort, dans son *Discours sur les Académies*, s'est fait l'écho. On sait qu'elle avait été créée pour perpétuer la gloire de Louis XIV par des médailles, des devises, des inscriptions, et qu'elle se trouva un peu dépourvue à la fin du règne, quand les revers succédèrent aux victoires. Elle eut alors l'idée d'occuper son temps aux antiquités judaïques, grecques et romaines, dont elle fit l'objet de ses recherches. « Eh! que ne s'y bornait-elle, dit Chamfort ; nous étions si reconnaissants d'avoir appris par elle ce qu'étaient, dans la Grèce, les dieux Cabires ; quels étaient les noms de tous les ustensiles composant la batterie de cuisine de Marc-Antoine! Nous applaudissions à la découverte d'un vieux roi de Jérusalem, perdu, depuis dix-huit cents ans, dans un recoin de la chronologie! » C'étaient au moins des travaux innocents. Malheureusement elle imagina d'y joindre l'étude des antiquités françaises, et ce fut « pour empoisonner les sources de notre histoire

et mettre aux ordres du despotisme une érudition faussaire ». Dès lors ses membres les plus connus, Mabillon, Secousse, Foncemagne ne s'occupent qu'à glorifier la vieille royauté. C'est bien le moment! Ne se sont-ils pas avisés de prétendre que c'était au Roi seul qu'appartenait le pouvoir législatif, et de condamner d'avance l'Assemblée nationale qui l'attribue à la nation. On voit bien que l'Académie à laquelle ils appartiennent est la fille de l'Académie française, « et une fille, ajoute Chamfort, digne de sa mère par le même esprit d'abjection ».

Au contraire, l'Académie des sciences jouissait partout d'une faveur incontestée et qui s'explique aisément. L'esprit scientifique, étant de sa nature ouvert aux nouveautés et tourné vers l'avenir, convenait à une époque qui voulait s'affranchir des traditions et s'était mise en révolte contre le passé. C'est sur cet esprit que s'appuient les novateurs, et l'on peut dire qu'il est l'âme même de l'*Encyclopédie*. L'engouement s'accrut encore, dans la seconde moitié du siècle, par de belles découvertes qui tenaient l'attention publique en haleine : celles de Franklin sur l'électricité, et, à la veille même de la Révolution, l'invention des aérostats. Ces

découvertes avaient ce caractère qu'elles en faisaient prévoir d'autres, que, les résultats en étant visibles et pratiques, elles ne demandaient aucun effort de réflexion et de raisonnement pour être comprises et admirées, et se trouvaient ainsi à la portée de tous. En même temps, les connaissances scientifiques, qui sont d'ordinaire l'apanage de quelques personnes, se répandirent dans des milieux où elles pénètrent rarement. Il se trouva que d'illustres savants, comme d'Alembert, qui étaient à la fois de grands géomètres et des littérateurs distingués, en donnèrent l'intelligence et le goût aux gens du monde. Les femmes se piquèrent de connaître Newton, et ce fut une mode de faire un peu partout des expériences de physique.

L'Académie des sciences était donc très populaire et, dans ces années de trouble et de confusion, elle ne perdit rien de sa popularité. Jusqu'à la fin, elle eut la fortune de se bien recruter; c'est alors qu'elle s'associa Lagrange, Laplace, Monge, Berthollet, etc. En face de la Révolution son attitude fut toujours honorable et ferme. Elle essaya de rester en dehors de la politique, strictement enfermée dans ses travaux ordinaires. Le 15 juil-

let 1789, le lendemain de la prise de la Bastille, elle se réunit au Louvre, comme d'habitude, et entendit un mémoire de Darcet sur la chimie. Plus tard, quand Fourcroy — le futur comte Fourcroy, — entraîné par son zèle républicain, lui proposa de s'épurer elle-même, comme venait de le faire l'Académie de médecine, et de rayer de sa liste ceux de ses membres suspects d'incivisme, elle refusa très énergiquement de le suivre, et il eut beau renouveler sa proposition et y insister, on ne l'écouta pas davantage. En ce moment, le gouvernement avait besoin d'elle. Il la consultait sur les innovations qu'on était en train de faire; on lui demandait son avis sur la réforme monétaire, sur le nouveau système des poids et mesures, sur la façon d'accorder l'ère républicaine avec l'ancien calendrier, et, quand la guerre éclata, sur la fonte des canons, sur la meilleure manière de fabriquer la poudre, sur la conservation de l'eau potable dans les navires, etc. ; et à chaque réponse qu'elle donnait, on la comblait de remerciements et de félicitations. Il semblait bien que les services qu'elle rendait assuraient son existence.

Elle aussi pourtant n'avait pas été tout à fait épargnée par l'orage. En 1791, il parut un pam-

phlet intitulé : *Les charlatans modernes ou Lettres sur le charlatanisme académique*. Il était surtout dirigé contre l'Académie des sciences, et signé du nom terrible de Marat. On sait que Marat était médecin de son état, médecin des gardes du corps du comte d'Artois ; — car il était dit que presque tous ceux qui renversèrent la royauté avaient été nourris et entretenus de ses pensions et de ses places ! — Il s'était beaucoup occupé de recherches scientifiques ; il avait fait, ou cru faire, des découvertes, et les avait soumises à l'Académie, qui paraît bien les avoir d'abord approuvées [1]. Mais il est probable que dans la suite elle lui fut moins favorable, et que leurs relations se gâtèrent. Il continua pourtant, sans se décourager, ses travaux sur le feu, la lumière, l'électricité, et en 1788, au moment où les États généraux allaient s'ouvrir, il publiait des *Mémoires académiques ou nouvelles découvertes sur la lumière, relatives aux plus importants points de l'optique* ; mais, comme cet ouvrage et les précédents ne lui paraissaient pas obtenir le succès qu'ils méritaient, et qu'il

1. C'est au moins ce que semble prouver le titre d'un ouvrage qu'il a publié en 1779 : *Découvertes sur le feu, l'électricité et la lumière constatées par une suite d'expériences nouvelles, vérifiées par les commissaires de l'Académie des sciences.*

accusait de l'indifférence du public les injustices de l'Académie, il résolut de se venger et exhala contre elle toutes ses rancunes dans un pamphlet violent. J'en citerai quelques phrases pour faire connaître de quelle façon il la traite : « Elle a pris, dit-il, pour symbole un soleil radieux et pour devise cette modeste épigraphe : *Invenit et perfecit*, non qu'elle ait jamais fait aucune découverte ou qu'elle ait jamais rien perfectionné, car il n'est sorti de son sein qu'une lourde collection de mémoires avortés, qui servent quelquefois à remplir un vide dans les grandes bibliothèques. En revanche, elle s'est assemblée 11 409 fois, elle a publié 380 éloges, elle a donné 3 965 approbations tant sur de nouvelles recettes de fard, de pommades pour les cheveux, d'emplâtres pour les cors, d'onguents pour les punaises, que sur la forme la plus avantageuse des faux toupets, des têtes à perruque, des canules de seringues, et sur mille autres objets de pareille importance ; travaux glorieux, bien faits pour nous consoler des sommes immenses qu'elle nous coûte annuellement [1]. Prise collectivement, elle doit être regardée comme une société d'hommes

1. Le budget de l'Académie des sciences, en 1790, montait à 83 458 livres.

vains, très fiers de se rassembler deux fois par semaine, pour bavarder à l'aise sur les fleurs de lys, ou, si tu l'aimes mieux, comme une confrérie d'hommes médiocres, sachant fort peu de choses et croyant tout savoir, livrés machinalement aux sciences, jugeant sur parole, hors d'état de rien approfondir, attachés par amour-propre aux anciennes opinions et presque toujours brouillés avec le bon sens. »

Après ces attaques générales viennent les injures personnelles. Il prend à partie successivement Condorcet, Lagrange, Monge, Lavoisier surtout, qui semble être pour lui un ennemi particulier. Il raille leurs travaux, il nie leur science, il jette des doutes sur leur honnêteté. Il raconte que des sots, « qui croient que le génie s'est réfugié à l'Académie des sciences », lui ont confié 12 000 livres pour découvrir quelque moyen de diriger les ballons. « Qu'est devenu cet argent? apprenez que ces savants en ont fait entre eux le partage, et qu'il a été mangé à la Rapée, à l'Opéra, et chez les filles. »

Comment le pamphlet de Marat fut-il reçu du public, et quelle influence a-t-il exercée sur les événements qui ont suivi? il est difficile de le savoir exactement. Au premier abord, on est

tenté de croire que la popularité de l'Académie des sciences, qui était si solidement établie, n'a pas pu être ébranlée par ces sottises ineptes. Cependant, quand on regarde de près, il faut avouer que la conduite hésitante, embarrassée, de la Commission d'Instruction publique, que l'affaire regardait, donne à réfléchir. Assurément elle souhaitait sauver l'Académie des sciences, elle la respectait, elle l'honorait, elle la trouvait utile à la République et sentait qu'on aurait quelque peine à se passer d'elle. Mais quand il s'agit de la défendre ouvertement, de proposer qu'elle soit exemptée des mesures qu'on prend contre les autres, on n'en a pas le courage, et l'on n'agit qu'en cachette. Nous voyons, par exemple, qu'en 1792 elle est comprise dans le décret qui leur interdit à toutes de remplacer les membres qu'elles ont perdus ; mais en même temps on lui fait savoir que ce décret ne la concerne pas, qu'on lui permet de ne pas l'appliquer, et elle continue en effet à faire ses élections comme autrefois. Si la commission n'agit pas avec plus de franchise, si elle se contredit et se cache, c'est évidemment qu'elle se heurte à un courant d'opinion qui l'inquiète. Elle redoute ceux qu'on appelle les *enragés*, qui demandent qu'on ne laisse rien debout de l'an-

cienne société, les gens à principes qui n'approuvent pas les demi-mesures, et qui veulent toujours aller plus loin que tout le monde. Il est bien possible que sur ceux-là le pamphlet de Marat ait eu quelque prise. Les brutalités de *l'Ami du peuple* étaient avidement accueillies de la foule, et il n'y a pas de raison qu'elles aient eu cette fois moins de succès qu'à l'ordinaire.

La Commission d'Instruction publique persista jusqu'à la fin dans les mêmes procédés. Au dernier moment, quand les Académies furent définitivement supprimées, son rapporteur, Grégoire, commença par couvrir de fleurs l'Académie des sciences, ce qui ne l'empêcha pas de la comprendre dans le décret qui les atteignait toutes; seulement on eut soin de la prévenir quelques jours après « que les membres de la ci-devant Académie des sciences pourraient continuer de s'assembler dans le lieu ordinaire de leurs séances, que les scellés seraient ôtés et les traitements rétablis». Mais l'Académie refusa les offres qu'on lui faisait. Sur la proposition de Lavoisier, elle ne voulut pas séparer son sort de celui des autres, et cessa de se réunir [1].

1. Seule, la Commission des poids et mesures poursuivit ses travaux, et la Convention continua à la consulter.

II

Il me reste à parler de l'Académie française. J'aurais beaucoup à en dire, car c'est à elle qu'on en voulait surtout, et on ne les a toutes frappées que pour être sûr de l'atteindre. Il nous faut donc avant tout chercher les causes de cette malveillance qu'on avait pour elle.

Elle était la plus ancienne et la plus célèbre de toutes; elle éclipsait les autres, et quand, en causant, on disait : « l'Académie », sans rien ajouter, tout le monde savait bien que c'est d'elle qu'on voulait parler. Cette situation qu'elle occupait dans l'opinion publique devait naturellement lui faire beaucoup de jaloux. Elle en eut presque avant de naître, lorsqu'elle n'existait qu'en projet; elle n'avait pas encore obtenu l'approbation du Parlement, que les beaux esprits et les poètes de ruelle, dont elle n'avait pas voulu, la criblaient de leurs épigrammes. On écrivait contre elle, sans même savoir exactement son nom, des pamphlets et des comédies[1]. Elle avait eu le bon esprit de décider,

1. Voir *la Comédie des académistes*, de Saint-Evremond.

dès le premier jour, qu'elle ne répondrait pas à ces attaques; et, en parcourant ses Registres, je ne vois qu'une seule occasion où elle ait manqué à la sage résolution qu'elle avait prise [1]. En 1728, elle apprit qu'un candidat plusieurs fois malheureux, le poète Roy, connu surtout par des libelles haineux, en avait fait un contre l'Académie, « qui passait les autres par l'atrocité des calomnies », où il diffamait la compagnie en général et prenait à partie plusieurs de ses membres, et que non seulement il l'avouait et le faisait courir, mais le lisait à tous ceux qui voulaient l'entendre. Elle perdit patience et adressa ses plaintes au cardinal de Fleury qui fit mettre Roy à Saint-Lazare. Il n'était pas corrigé quand il en sortit, car, à quelque temps de là, il s'en prit au comte de Clermont, un prince du sang, qui était aussi de l'Académie. Mais, cette fois, l'affaire eut des suites plus graves. Le prince n'était pas endurant; il chargea de sa vengeance un nègre, qui s'en acquitta si consciencieusement que le malheureux, roué de coups, ne survécut pas à la bastonnade : — il est vrai qu'il avait quatre-vingt-un ans.

1. *Registres*, II, p. 242.

On pense bien que cette satisfaction que l'Académie se donna de punir l'un de ses ennemis n'a pas désarmé les autres, et, par malheur, c'étaient les railleurs les plus redoutés de l'époque, Piron, Linguet, Fréron, Palissot, Rivarol. Dans ce siècle où l'on se moque de tout, l'Académie devient un sujet ordinaire de plaisanteries. Elle ne peut rien faire qu'on ne la tourne en ridicule. On blâme les sujets de prix qu'elle propose; quand le prix est donné et qu'on réunit le public à la Saint-Louis, pour lire l'ouvrage couronné, on ne manque pas de déclarer qu'il est pitoyable. On discute le mérite des candidats qui demandent les places vacantes, et, quand elle a fait son choix entre eux, on trouve toujours qu'elle a pris le plus médiocre. Ce qui cause quelque surprise, c'est que, malgré les railleries dont on la poursuit, elle ne paraît rien perdre de son importance. Les jeunes gens qui se croient ou se supposent quelque talent se jettent sur les prix qu'elle décerne. On regarde une couronne académique comme le début naturel d'une carrière d'homme de lettres; et quelquefois même il se trouve, parmi les concurrents, des personnes d'âge et de réputation. Necker, un banquier opulent, un économiste renommé, est couronné pour

son éloge de Colbert; Bailly, qui appartient depuis six ans à l'Académie des sciences, dispute à Chamfort le prix sur l'éloge de Molière et n'obtient que l'accessit. A propos des réceptions de l'Académie française, il court une série de plaisanteries banales, que l'on répète agréablement dans les salons; ce qui n'empêche pas qu'on s'arrache les places pour y assister, si bien qu'on est obligé de construire de nouvelles tribunes afin de satisfaire les solliciteurs. Il est vrai que, lorsque, un peu plus tard, le libraire de l'Académie a livré les discours au public, on ne se gêne pas pour les trouver mauvais et pour redire irrévérencieusement, après Grimm, que cette éloquence, dont on a beaucoup parlé la veille, ressemble, le lendemain, aux carcasses d'un feu d'artifice éteint.

Ce qui est tout à fait significatif, c'est ce qui se passe aux élections académiques : elles sont plus disputées que jamais et deviennent de véritables batailles. Aussitôt qu'un siège est vacant, on se met en campagne. Les gens de lettres qui malmenaient l'Académie, quand elle n'avait pas de place à leur donner, changent de ton dès qu'ils voient quelque espérance d'y être admis. Les candidats les plus acharnés sont souvent ceux qui semblaient

203257

ses plus âpres ennemis. Montesquieu l'avait raillée dans ses *Lettres persanes*, l'appelant « un établissement singulier et bizarre, qui n'a d'autre fonction que de jaser; un corps composé de quarante têtes, toutes remplies de figures, de métaphores, d'antithèses »; il disait « qu'elle s'était érigée en une espèce de tribunal, et qu'il n'y en avait pas de moins respecté dans le monde ». On sait pourtant qu'il alla jusqu'à commettre presque un faux pour y être reçu. On intrigue, on cabale, on sollicite les gens d'importance, on fait agir les ministres; surtout on se met sous la protection des belles dames, — personne n'ignore qu'elles sont toutes-puissantes. Pendant un temps, les académiciens ont presque tous été de la façon de Mme de Lambert, de Mme de Tencin, de Mlle de Lespinasse. Cet exemple est contagieux; il tente toutes celles qui se piquent de tenir un salon renommé. Elles ont toutes leurs beaux esprits attitrés, qu'elles poussent vers l'Académie. Mme de Chaulnes fait les visites pour son ami, quelques-uns disent pour son amant, l'abbé de Boismont; Mme de Luxembourg exige impérieusement qu'on choisisse M. de Boissy « pour décorer sa société ». Et quand par malheur on ne

vote pas pour les protégés de ces dames, elles ne se possèdent plus de colère. La duchesse de Gontaut, qui tenait beaucoup à l'élection de Ramsay, l'ami de Fénelon, s'en prenait de son échec à d'Olivet, qui s'était engagé à le soutenir et qui avait manqué à sa parole. D'Olivet lui adressa, pour l'apaiser, des excuses assez piteuses, auxquelles la duchesse répondit par des impertinences. Les deux lettres coururent le monde, qui en rit de bon cœur[1].

C'étaient assurément des intrigues fort mesquines, et l'on avait raison de s'en moquer. Elles ont pourtant l'avantage de nous montrer que toutes les railleries par lesquelles on essayait de déconsidérer l'Académie n'empêchaient pas qu'on souhaitât passionnément d'en être. L'empressement qu'on témoignait pour elle scandalisait ceux qui ne l'aimaient pas et ils éprouvaient quelque embarras à s'en rendre compte. Pour lui trouver un prétexte plausible, ils l'attribuaient aux caprices de la mode. La mode, « souveraine absolue chez une nation sans principes », faisait un devoir aux

1. Les récits de ces intrigues électorales se retrouvent dans la *Correspondance* de Grimm et les *Mémoires* du temps. Je me suis beaucoup servi des *Portefeuilles* du président Bouhier, qui ont été très bien publiés par le prince Emmanuel de Broglie.

gens de lettres un peu distingués de se faire admettre à l'Académie. C'était, disait-on[1], une manière d'avoir un *état*, et un homme sans état était presque alors un homme sans aveu, c'est-à-dire exposé à des vexations de toute sorte. On n'y pouvait échapper qu'à la condition de tenir à des corps, à des compagnies; « car là où la société générale ne vous protège point, il faut bien être protégé par des sociétés partielles; là où l'on n'a pas de concitoyens, il faut bien avoir des confrères; là où la force publique n'était souvent qu'une violence légale, il convenait de se mettre en force pour la repousser. Quand les voyageurs redoutent les grands chemins, ils se réunissent en caravane ». Heureusement tout va changer. On se flatte que la Révolution qui s'approche assurera au génie le libre exercice et l'utile emploi de ses facultés. Elle va mettre l'homme de lettres en état de se protéger lui-même, ce qui vaut mieux que d'attendre la protection des autres. Que gagnerait-il désormais à se parquer dans des Académies? « C'est aux moutons à s'attrouper, dit Rivarol; les lions s'isolent. » La phrase est belle, mais c'est

1. Je reproduis l'opinion de Chamfort, dans son *Discours sur les Académies*. Cf. *Registres*, IV, p. 176.

une phrase. Rien ne prouve que l'homme de lettres trouve toujours son intérêt à vivre seul. Chamfort a beau répéter d'un ton d'oracle : « Point d'intermédiaire ; personne entre les talents et la nation », et en conclure comme une conséquence inévitable qu'il faut anéantir les académies[1] ; beaucoup de bons esprits pensent au contraire qu'entre les talents et la nation, un intermédiaire n'est pas toujours inutile. Les découvertes scientifiques s'imposent au public par leurs résultats immédiats ; on pourra les dépasser plus tard, mais il est impossible de les contester quand on en a vu les effets. Il n'en est pas de même des œuvres littéraires. Le public ne leur rend pas toujours justice du premier coup ; pour en découvrir le mérite et l'apprécier, il a souvent besoin d'être averti. L'écrivain sérieux et profond qui vit en dehors du monde et du bruit risque d'être méconnu ; il faut le chercher pour le découvrir. Une société littéraire, en l'adoptant, lui donnera la notoriété, sinon la gloire ; il n'en demande pas plus, car, s'il a une valeur véritable,

1. « Range-toi de mon soleil », disait Diogène à Alexandre, et Alexandre se rangea. Mais les compagnies ne se rangent point : il faut les anéantir. » *Registres*, IV, p. 182.

il suffit qu'il soit tiré de l'ombre; il sera mis bientôt à sa place. Même pour les plus grands et qui se font connaître d'eux-mêmes, les honneurs académiques ne sont pas à dédaigner. Ils ont des rivaux dont ils veulent qu'on les distingue, ils connaissent les caprices de l'opinion, ils n'ignorent pas qu'il n'y a rien de plus difficile à constater que l'étendue et la solidité des réputations littéraires, que les succès du théâtre sont parfois une surprise, que la vogue d'un ouvrage, même quand elle se traduit par la vente de milliers d'exemplaires, ne dure souvent qu'une saison; ils savent surtout qu'il est impossible de prévoir les jugements de la postérité et s'il en est, parmi les écrivains qui triomphent aujourd'hui, dont elle conservera quelque souvenir. Ces incertitudes, on le comprend bien, font le tourment d'une âme éprise de renommée; elles expliquent le prix qu'elle attache au suffrage de quelques lettrés d'élite, qui lui paraît confirmer le succès de son œuvre dans le présent et lui permet de concevoir des espérances pour l'avenir. Il n'y a pas besoin de chercher ailleurs les raisons qui poussaient les écrivains vers l'Académie.

Quoi qu'il en soit de celles qu'allèguent Cham-

fort et ses amis, une chose est indubitable, c'est que les plaisanteries que l'on continuait à débiter sur elle n'en ont dégoûté personne. Jusqu'à la fin, on l'a regardée comme une distinction très désirable qui donnait à un écrivain un rang particulier parmi ses confrères. Il semble même qu'à mesure qu'on avance dans la seconde moitié du siècle, l'estime qu'on fait d'elle augmente. Elle s'était obstinée longtemps à s'opposer aux idées nouvelles, et sa popularité en avait souffert; mais l'élection de Voltaire, en 1746, la raccommoda avec le parti philosophique, qui était en train de faire la conquête de la France. Dès lors, l'Académie semble prendre la tête du mouvement. Il y règne un esprit d'indépendance, presque de révolte, auquel les têtes les plus sages, et qui semblent à l'abri de toutes les témérités, ne résistent pas. Marmontel, un timide, qui manqua mourir de peur à la Révolution, se laisse aller à écrire le quinzième chapitre de *Bélisaire*, qui le met aux prises avec la Sorbonne; Thomas, le plus doux des hommes, élève pieux d'un séminaire, trouve, dans son éloge de Sully, des accents révolutionnaires pour attaquer les gabelles, les corvées, la taille, tout le système financier du passé, et se fait

applaudir d'un public enthousiaste. Les choses allèrent si loin qu'à la fin l'autorité se fâcha, et que le chancelier Maupeou, qui ne répugnait pas aux coups de force, fut, dit-on, sur le point de supprimer l'Académie, qu'il trouvait trop républicaine. Elle ne tint pas compte de ces menaces, que le sort des parlements rendait redoutables, et ne devint pas plus réservée. Elle prit part à l'explosion de joie et d'espérance qu'amena l'avènement de Louis XVI. Son directeur, l'historien Gaillard, s'adressant au jeune roi, dans la cérémonie du sacre, lui traça presque un plan de gouvernement : « Votre cœur, lui disait-il, vous dira qu'une guerre nécessaire est un fléau, qu'une guerre inutile est un crime; que les deux plus funestes ennemis de la religion, après l'impiété qui l'outrage, sont l'intolérance qui la ferait haïr, et la superstition qui la ferait mépriser; qu'un roi doit à ses peuples la justice, et des juges dignes de la rendre, et des ministres nommés par la voix publique; qu'enfin il doit aux Lettres une protection puissante, non seulement parce qu'elles font la gloire, ou même, selon Charles le Sage, la destinée des empires, mais surtout parce qu'elles fortifient les vertus en étendant les lumières. »

C'est ce que souhaitait à ce moment, ce qu'espérait toute la France, et l'Académie se faisait l'organe de l'opinion publique. Aussi n'a-t-elle jamais été plus à la mode ; toute l'Europe a les yeux sur elle. Les souverains qui viennent à Paris ne manquent pas de lui rendre visite. Ils assistent à ses séances à côté du directeur en exercice ; on lit devant eux des vers où leur éloge est finement inséré, et à la fin, quand se fait aux académiciens présents la distribution des jetons, on leur en offre un aussi, « comme marque de confraternité académique ». Cette popularité est à son apogée en 1782, à la réception de Condorcet. La philosophie à ce moment est maîtresse de l'opinion, et le discours de Condorcet n'est qu'un hymne à sa gloire. « Nous pouvons nous écrier, dit-il d'un ton d'inspiré : La vérité a vaincu, le genre humain est sauvé ! » Et le public, qui l'applaudit avec transport, n'oublie pas que l'Académie a pris une part importante à cette victoire et semble disposé à lui en témoigner sa reconnaissance.

Il y avait donc chez nous, au début de la Révolution, deux courants contraires au sujet de l'Académie. Des gens d'esprit, qui appartenaient

à tous les partis, avaient pris l'habitude de la tourner en ridicule, et non contents de se moquer d'elle, ce qui est toujours aisé, ils lui adressaient des reproches plus sérieux et lui trouvaient de graves défauts. Le grand public au contraire lui restait favorable; on continuait à lui savoir gré de ce qu'elle avait fait pour le succès des idées nouvelles. Mais tout d'un coup, au moment même où ces idées triomphent, un changement semble se faire dans l'opinion. On se détache de l'Académie, on oublie les services qu'elle a rendus, on lui devient si hostile que lorsqu'elle est attaquée, menacée de mort, elle n'a plus personne qui la défende; finalement il arrive que, tandis que la monarchie avait songé à la détruire, l'accusant d'être trop républicaine, c'est la République qui la supprime, comme une institution monarchique. D'où a pu venir ce revirement inattendu? Quels prétextes en a-t-on donnés et quelles en sont les causes réelles? Il faut essayer de s'en rendre compte.

III

Je crois d'abord qu'il n'est guère douteux que l'Académie française n'ait été enveloppée dans la haine qu'on portait alors aux corporations. La démocratie d'aujourd'hui ne rêve que syndicats et associations. En 1789, on les avait en horreur et la Révolution s'est faite en partie pour les détruire. Mais on aurait dû se demander avant tout si l'Académie était une corporation véritable, comme celles que proscrivait l'Assemblée constituante. Pouvait-on l'accuser d'exercer sur quoi que ce fût la moindre tyrannie? Personne n'était forcé d'en être; elle s'était imposé la loi de ne choisir que ceux qui se présentaient à ses suffrages. Elle n'empêchait aucune autre association d'exister; toutes avaient le droit de faire ce qu'elle faisait elle-même, et de le faire mieux qu'elle, si elles y pouvaient réussir. Ceux qui se mêlaient d'écrire exerçaient librement leur métier en dehors d'elle. Le Théâtre Français recevait les pièces de Pradon comme celles de Racine; Barbin, *ce chien de Barbin*, éditait les ouvrages dont il espérait tirer du profit, que l'auteur appartînt ou non à

l'Académie. Ce qui caractérisait les corporations et les rendait odieuses, c'étaient les privilèges dont elles faisaient jouir certaines personnes, au détriment des autres ; l'Académie n'en avait aucun qui fût de quelque importance, et Pellisson, qui songeait au solide, s'en plaint un peu, dans son *Histoire*. Le seul que Richelieu ait accordé aux académiciens dans sa charte de fondation, c'est celui qu'on appelait le droit de *committimus*, c'est-à-dire « la faculté pour eux d'évoquer à Paris toutes leurs causes personnelles, possessoires et hypothécaires, tant en demandeurs qu'en défendeurs », ce qui les dispensait d'aller plaider devant les tribunaux de province. L'avantage était mince pour les pauvres gens de lettres, qui n'ont guère de « causes possessoires et hypothécaires » à défendre, et l'occasion d'en profiter ne doit pas s'être souvent présentée. On remarquera que, dans les mêmes lettres patentes qui instituent l'Académie, il n'est pas question d'un traitement attribué aux membres qui la composent. C'étaient des fonctions entièrement gratuites, et elles le sont restées jusqu'en 1683, où Colbert, pour encourager ses confrères à être assidus et à pousser avec plus de vigueur l'achèvement du Diction-

naire, créa le jeton de présence. Le jeton valait trente-deux sous et ne fut porté à trois francs que sous le ministère de M. de Calonne. Malgré cette libéralité extraordinaire, le budget de l'Académie, en y comprenant le prix des jetons, le salaire des hommes de peine qui balayent les salles, celui de l'horloger qui règle la pendule et des commis du libraire qui gardent les portes les jours de séance publique, ne monte qu'à 25 217 livres. Chamfort est bien obligé d'avouer que cette dépense n'est pour rien dans le *déficit*, et il reconnaît que l'Académie « est la moins dispendieuse de toutes les inutilités ». Ce qui n'empêche pas Palissot, Dorat-Cubières et les autres de répéter dans leurs journaux qu'elle est une corporation scandaleusement privilégiée, riche, tyrannique, qui étouffe la littérature sous son ombre et ne permet pas aux grands et libres esprits de se produire ; et à force de le dire, ils finissent par le faire croire.

A ce reproche que lui font surtout les gens de lettres, les politiques en ajoutent un autre : ils l'accusent d'être hostile au régime nouveau, et il faut avouer que, comme elle devait sa naissance et son éclat à la monarchie, elle pouvait être un peu suspecte de regretter le passé. Pour savoir si

cette accusation est fondée il faut qu'on me permette d'entrer dans quelques détails. On ne pourra connaître l'esprit véritable de la compagnie que si l'on sait comment elle était composée en 1789, au début de la Révolution.

Malgré les concessions qu'elle avait faites à l'esprit nouveau depuis quelques années, elle n'avait pas renoncé au vieil usage de s'annexer de temps en temps des prélats et des grands seigneurs. On le lui a beaucoup reproché; mais était-elle tout à fait libre de faire autrement; et d'ailleurs ces choix faits en dehors de la littérature avaient-ils été sans profit pour elle? Ne pouvant pas y renoncer tout à fait, elle avait eu grand soin de bien choisir. Par exemple, on ne trouve plus sur ses listes de ces évêques comme le cardinal de Polignac, qui fut si dur pour ce pauvre abbé de Saint-Pierre, ou comme le théatin Boyer, que Voltaire appelait l'âne de Mirepoix, esprit étroit et borné, qui fit fermer les portes de l'Académie à Piron, l'auteur de la *Métromanie*, pour quelques vers licencieux, composés dans sa jeunesse et qu'il regretta toute sa vie, tandis qu'on les ouvrait avec honneur à l'abbé de Voisenon, un prêtre scandaleux, qui fournissait Mme de Pom-

padour d'agréables ordures, dont la Cour faisait ses délices. Les membres du haut clergé qui, en 1789, faisaient partie de l'Académie, le cardinal de Bernis, qu'on avait surnommé pour ses petits vers galants Babet la bouquetière, le cardinal de Rohan, l'homme du collier, l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, n'avaient aucune raison d'être suspects d'un fanatisme gênant. Les hommes d'État et les grands seigneurs qu'elle avait admis n'étaient pas non plus de ceux dont la littérature eût rien à redouter. Je ne parle pas de Malesherbes, qui protégea l'Encyclopédie; mais l'aimable duc de Nivernais, un descendant des Mancini, était en même temps un fort agréable lettré, qui aurait mérité l'Académie pour ses poésies, s'il ne l'avait obtenue pour sa naissance; et quant au prince de Beauvau, c'était l'un des plus beaux caractères de ce temps, un bon soldat, un citoyen éclairé, un riche généreux, qui inspirait un tel respect qu'on le laissa mourir tranquillement chez lui, en pleine Terreur. Parmi les choix faits en dehors de la littérature, le seul que l'Académie ait pu regretter est celui de l'avocat général Séguier. Il appartenait franchement au parti rétrograde, et ne le cachait pas.

Comme il crut que Thomas, en recevant un nouvel académicien, avait fait contre lui une allusion malicieuse, il lui fit défendre par le chancelier de faire aucune lecture dans les séances publiques. Une autre fois, après un discours de Saint-Lambert, qui l'avait choqué, il se leva et le contredit devant toute l'assistance. Il avait raison au fond : Saint-Lambert s'était trompé; mais ce démenti public infligé à un confrère parut une suprême impertinence. Quant aux membres de l'Académie française qui n'avaient d'autre titre d'y être admis que leurs ouvrages, outre ceux qu'elle prit à l'Académie des inscriptions, l'historien Gaillard, Bréquigny, Chabanon, Barthélemy, l'auteur du *Voyage d'Anacharsis*, et ceux qui appartenaient déjà à l'Académie des sciences, Condorcet, Bailly, Vicq d'Azyr, on en comptait quinze, qui n'étaient que des hommes de lettres : Marmontel, Saint-Lambert, Delille, Suard, La Harpe, Ducis, Lemierre, Chamfort, Target, Morellet, Guibert, Sedaine, Rulhière, Florian et Boufflers[1]. Ce sont des noms honorables, rien de plus; la liste ne contient ni un grand poète, ni

1. Boufflers, qui était un grand seigneur, a été plutôt élu pour ses petits vers et ses contes libertins que pour sa naissance.

un grand historien, ni un écrivain hors ligne. Mais où l'Académie les aurait-elle pris? Par une singulière fortune, la fin de ce siècle a été aussi stérile en littérature que les premières années. Le seul homme qu'elle aurait pu s'adjoindre et qui aujourd'hui lui ferait honneur, c'est Beaumarchais. Mais je ne vois pas qu'alors personne ait songé à lui, ni qu'il ait songé lui-même à l'Académie. Il était très attaqué, fort contesté, et regardé presque par tout le monde comme un aventurier de lettres plus que comme un grand écrivain [1].

Non seulement les membres de l'Académie ne jetaient pas un grand éclat sur elle, mais ils ne se soutenaient pas les uns les autres et avaient le tort de vivre mal ensemble. C'étaient des gens d'esprit, qui étaient fort aises qu'on le sût. Selon le mot de l'un d'eux, ils vivaient en état constant d'épigramme contre leur prochain, et ce prochain était le plus souvent leur confrère. Morellet jouis-

1. Chamfort écrivait dans une lettre en 1784 : « On joue, avec un grand succès, malgré de grandes huées sur la scène et de grandes réclamations et indignations à Paris et à Versailles, le *Mariage de Figaro* de Beaumarchais. C'est un ouvrage plein d'esprit, même de comique et de talent, mais qui n'en est pas moins monstrueux par le mélange des choses du plus mauvais ton et de trivialités. »

sait d'une grande renommée pour la vigueur de ses reparties qui emportaient la pièce. On connaît le nom que lui donnait Voltaire. La méchanceté de La Harpe était célèbre ; non content de déchirer ses rivaux dans les salons, on savait qu'il les traitait sans pitié dans les lettres qu'il écrivait à de grands personnages de l'étranger dont il était le correspondant. Sa réception en 1776 donna lieu à une scène fort divertissante. Il remplaçait Colardeau, un poète assez médiocre, mais le meilleur des hommes. Marmontel, qui était chargé de le recevoir, et qui n'était pourtant pas son ennemi, affecta d'insister sur les qualités de douceur, de modestie, d'aménité de son prédécesseur, de façon que l'éloge du mort devenait la satire du vivant. Le public comprenait bien les allusions et les soulignait par ses applaudissements, et quand Marmontel, en finissant, félicita Colardeau du soin qu'il avait pris « de ne pas rendre pénible aux autres l'opinion qu'il avait de lui-même », ce fut une telle explosion d'hilarité que La Harpe exaspéré fut, dit-on, sur le point de s'adresser au public et de l'insulter. La plaisanterie de Rulhière, avec des formes moins rudes, ne faisait pas des blessures moins profondes. Il préten-

dait un jour qu'il n'avait fait qu'une seule malice dans sa vie : « Quand finira-t-elle? » répondit Chamfort, qui n'épargnait personne[1]. Vers le même temps la querelle des Gluckistes et des Piccinistes vint compliquer ces dissensions. L'Académie, qui aurait pu se désintéresser d'un débat qui n'était pas de sa compétence, s'en mêla pourtant avec ardeur. Marmontel, picciniste fervent, avait composé un poème où ses adversaires étaient fort malmenés, et le colportait dans le monde. « Qu'il le publie, dit Suard, l'un des chefs du parti contraire, et je lui casserai la figure[2]! »

Il faut remarquer pourtant que, malgré les incompatibilités de tempérament, les jalousies de métier, les rivalités d'amour-propre qui divisaient les hommes de lettres de l'Académie, pour l'essentiel, c'est-à-dire pour les opinions religieuses et politiques, il n'y avait pas entre eux de grandes diversités. Depuis le milieu du siècle, ils

1. Cette repartie est quelquefois attribuée à Rivarol.

2. A propos de ce même poème, l'abbé Arnaud, qui était aussi de l'Académie, et l'un des chefs des gluckistes, écrivit l'épigramme suivante :

Ce Marmontel, si long, si lent, si lourd,
Qui ne parle pas mais qui beugle,
Juge la peinture en aveugle
Et la musique comme un sourd.

se recrutaient dans le même parti, celui qui demandait des réformes et appelait de ses vœux un gouvernement qui accordât aux citoyens plus de tolérance et de liberté. Aussi les regardait-on, dans un certain milieu, comme de dangereux révolutionnaires. Souvenons-nous que Suard et Delille ont paru un moment des séditieux, et que le roi Louis XV a refusé, pendant plusieurs mois, de confirmer leur élection. La plupart de leurs confrères avaient publié des ouvrages qui scandalisaient les personnes bien pensantes, et quelques-uns s'étaient fait de méchantes affaires avec la magistrature et la Sorbonne. Tous appartenaient à l'intimité de Voltaire; ils avaient été chercher leur consécration à Ferney. Le patriarche les appelait ses enfants et leur écrivait des lettres flatteuses, où il les traitait sans façon comme des hommes de génie. L'Académie semblait s'être mise tout à fait sous son patronage. On le vit bien à la manière dont elle le reçut, lorsque, après une longue absence, il revint à Paris en 1778. On peut dire que, grâce aux honneurs dont elle entoura ses derniers jours, il y est mort dans une apothéose. Il semble que ce souvenir aurait dû la protéger; on pouvait croire qu'au moment où les

idées de Voltaire triomphent définitivement dans la société française et commencent à se traduire dans des institutions nouvelles, la compagnie qui les avait soutenues et propagées deviendrait plus populaire que jamais. C'est justement le contraire qui est arrivé, et je crois bien qu'en regardant de près on s'aperçoit avec quelque surprise que c'est peut-être à Voltaire qu'elle doit imputer en partie le discrédit où elle est si brusquement tombée.

La Révolution avait songé tout d'abord à témoigner sa reconnaissance à ses deux grands précurseurs, Voltaire et Rousseau, auxquels elle avait raison d'attribuer sa victoire. Elle commença par Voltaire, ce qui était juste. Des deux, il avait été le plus maltraité à sa mort. Les prêtres lui avaient refusé une sépulture; il avait fallu l'emporter en toute hâte de Paris et l'ensevelir pendant la nuit comme un criminel, dans une abbaye du voisinage. On lui devait une réparation. L'Assemblée nationale décida qu'on irait chercher ses restes à l'abbaye de Sellières pour les amener au Panthéon. Ce fut une belle fête, comme on les aimait alors. Le 11 juillet 1791[1],

1. La cérémonie devait avoir lieu le 10 juillet. On fut obligé de la renvoyer au lendemain à cause du mauvais temps. Royou

sur un char de forme antique, dessiné par David, qu'ombrageaient des branches de laurier et de chêne, entrelacées de roses, de myrtes et de fleurs des champs, Voltaire fut promené dans Paris, au chant des hymnes, au bruit des acclamations populaires. On pense bien que l'Académie française faisait partie du cortège. C'était, suivant l'expression même de nos Registres, « la famille littéraire de Voltaire »; elle entourait le char, mêlée à sa famille véritable. C'est la dernière cérémonie publique à laquelle elle ait assisté. Le tour de Rousseau vint beaucoup plus tard. Il reposait à Ermenonville, dans l'île des peupliers, un site pittoresque, qui lui convenait à merveille et que les âmes sensibles aimaient à visiter; d'ailleurs M. de Girardin, qui l'avait recueilli quand il était sans asile, tenait à garder son hôte. On résolut pourtant, vers le milieu de 1794, quelque temps avant le 9 thermidor, de le transférer lui aussi au Panthéon. La cérémonie eut lieu le 11 octobre. Dans le cortège figuraient des

raconte que, dans sa lettre à l'Assemblée nationale, pour lui annoncer ce retard, le procureur syndic du département « témoignait de son dépit contre la basse jalousie du ciel aristocrate, qui, pour retarder le triomphe du grand homme, rival et vainqueur de la divinité, versait des torrents de pluie ».

botanistes, portant des fleurs, des plantes, des fruits, qui symbolisaient l'amour de Jean-Jacques pour la nature, des ouvriers, avec leurs instruments de travail, en souvenir de l'éducation d'Émile, des mères, qui donnaient le sein à leurs nourrissons. Les deux grands hommes, de leur vivant, ne pouvaient pas se souffrir; on espéra qu'on ferait cesser leurs dissentiments en les réunissant sous le même toit, dans des tombes voisines. C'est l'idée qu'exprime en beaux vers Marie-Joseph Chénier, le poète de la Révolution, lorsque, après avoir célébré Jean-Jacques, il ajoute :

O Voltaire! ce nom n'a plus rien qui te blesse.
Divisés un moment par l'humaine faiblesse,
Vous recevez tous deux l'encens qui vous est dû.
Réunis désormais, vous avez entendu,
Sur les rives du fleuve où la haine s'oublie,
La voix du genre humain qui vous réconcilie.

Chénier se trompait; le rapprochement n'amena pas une réconciliation. Les maîtres se taisant, le débat continue entre les disciples. Dans la lutte qui se poursuit, on s'aperçoit très vite que c'est Rousseau qui l'emporte; à partir d'un certain moment, la Révolution lui appartient. Les orateurs imitent son style et le gâtent; ils remplissent

leurs discours de déclamations pompeuses et de fades sentimentalités. Les politiques s'inspirent du *Contrat social*, qui leur paraît, comme ils l'appellent, « le phare des législateurs ». Il est naturel que la passion pour Rousseau amène la haine pour Voltaire, et quand on n'ose pas s'exprimer en liberté sur un aussi grand personnage dont le nom commande le respect, on s'en revanche en attaquant sans scrupule ceux qui se sont mis à son ombre : ils paient pour eux et pour lui. Et ce n'est pas seulement Robespierre et sa coterie, qui ne peuvent pas souffrir les Encyclopédistes et les philosophes; voici une attaque plus significative, qui vient d'un esprit plus large, moins étroitement systématique, de Danton. Un jour que Brissot, un peu en retard, comme tous les Girondins, sur les idées du moment, venait de louer les académiciens et les géomètres : « Je pourrais faire observer, lui répondit Danton, que la Révolution a rapetissé bien des grands hommes de l'ancien régime; que, si les académiciens et les géomètres, que M. Brissot nous propose pour modèles, ont combattu et ridiculisé les prêtres, ils n'en ont pas moins courtisé les grands et adoré les rois, dont ils ont tiré un assez bon

parti. Et qui ne sait avec quel acharnement ils ont persécuté la vertu et le génie de la liberté dans la personne de ce Jean-Jacques, qui seul, à mon avis, parmi les hommes célèbres de ce temps-là, mérita les honneurs publics prostitués depuis par l'intrigue à des charlatans politiques et à de misérables héros! » On voit que la lutte entre les deux grands rivaux qui se sont disputé le siècle a duré jusqu'à la fin, et il n'est pas interdit de penser que la passion des Jacobins pour Rousseau les ait mal disposés pour l'Académie, qui leur semblait être, comme ils disaient, « la séquelle de Voltaire ».

Quoi qu'il en soit des causes de ce revirement de l'opinion qui, après tant de marques d'estime et de reconnaissance prodiguées à l'Académie, se retourna contre elle, ce qui ne peut être contesté, ce qui cause une très grande surprise, c'est la rapidité avec laquelle il s'est accompli. Du reste, il en a été de même pour presque toutes les institutions anciennes; elles ont succombé à la première attaque, sans s'être défendues, et il me semble que la raison n'en est pas difficile à trouver. Quoique le pays fût despotiquement gouverné, il y régnait en réalité une grande

liberté d'opinions. Les sévérités dont la loi était armée, et dont elle usait par moments, n'empêchaient pas de dire ce qu'on pensait et même, avec quelques précautions, de l'écrire. L'autorité enfermait quelquefois les écrivains trop audacieux à la Bastille; mais ils n'y restaient guère, et ils en sortaient avec une auréole. Les livres les plus hardis se vendaient ouvertement ou en cachette. Les efforts de la police pour empêcher les brochures de circuler ne servaient qu'à les faire payer plus cher. « Le premier jour, dit Grimm de l'une d'elles, elle fut vendue six sols; le soir elle valait six francs; le lendemain, on en donnait deux et trois louis. » Il est vrai que ces bruyantes discussions n'aboutissaient pas à des résultats pratiques et qu'elles n'amenèrent aucune réforme sérieuse. Mais il semble que l'opposition, loin d'en être découragée, n'en soit devenue que plus téméraire, voyant qu'elles n'avaient pas de conséquences immédiates. Ne peut-on pas dire aussi que, si elle a entraîné à sa suite tant de grands personnages qui jouissaient des privilèges et profitaient des abus dont on se plaignait le plus, c'est qu'ils savaient bien qu'ils pouvaient se donner impunément la réputation de les combattre

et qu'ils ne risquaient pas de les voir supprimés? Ce jeu pourtant était dangereux; cette manie de railleries et de critiques a déconsidéré tout l'ancien régime. Les assauts d'un siècle entier l'avaient tellement affaibli qu'à la première attaque sérieuse, tout a croulé à la fois. C'est grâce à cette lente préparation que la Révolution a pu si facilement réaliser son programme radical. Ce programme, qui ne laissait rien subsister du passé, qui entendait détruire une société et, à sa place, en établir une nouvelle, n'était pas une surprise; on le connaissait d'avance. Rabaud Saint-Étienne, qui n'était pas pourtant tout à fait un fougueux révolutionnaire, l'avait proclamé sans ménagement, dès les premiers jours, quand il disait : « Tous les établissements anciens nuisent au peuple. Il faut donner aux esprits une autre direction, changer les idées, détruire les usages, renouveler les hommes et les choses, enfin tout recomposer. »

L'Académie était comprise parmi ces « établissements anciens » qui devaient disparaître. Elle ne se fit aucune illusion sur le sort qui l'attendait. Nous pouvons fixer d'une manière précise le moment où elle comprit et parut accepter ses

destinées. Pendant les quelques années qui suivirent cette réception de Condorcet, où fut proclamée la victoire des idées philosophiques, sa popularité parut intacte. Malgré les préoccupations politiques, les réceptions de Guibert, de Florian, de Vicq d'Azyr furent très courues. A propos de celle de Boufflers, qui eut lieu en février 1789, Grimm fait cette remarque « que, quelque fréquentes que soient les séances de l'Académie, elles ne lassent pas l'attention publique ». Le 5 mars, au moment où les États généraux vont se réunir, on procède au remplacement du grammairien Beauzée. Les choses se passent comme à l'ordinaire, et l'abbé de Barthélemy est nommé. Mais tout va subitement changer. Le 18 avril, quinze académiciens en séance au Louvre « apprennent avec douleur », c'est la formule, que leur confrère, l'abbé de Radonvilliers est mort. Selon l'usage de cette époque, un mois et demi ou deux mois après, c'est-à-dire vers le milieu de juin, l'élection de son successeur aurait dû se faire; or nous sommes surpris de voir qu'il n'en est question ni alors, ni plus tard, et qu'à partir de ce jour l'Académie a cessé tout à fait de remplacer les membres qu'elle perdait.

Que s'était-il donc passé? Obéissait-elle, comme on est tenté de le croire, à quelque ordre de l'autorité? L'ordre, en effet, est venu; mais seulement deux ans plus tard. L'Assemblée nationale, au mois de juin 1789, avait bien autre chose à faire que de s'occuper des Académies. Elle sortait à peine de sa lutte avec le clergé et la noblesse et achevait péniblement de se constituer. L'Académie s'est donc décidée d'elle-même et, pour qu'elle l'ait fait sans hésiter et si vite, il faut croire qu'elle ne pouvait avoir aucun doute sur les mauvaises dispositions de l'opinion envers elle. Ces dispositions se manifestaient tous les jours d'une manière significative. La Harpe raconte que, dans les premiers temps de la Révolution, il entendit un soir crier dans la rue *la Suppression des Académies*, comme on cria plus tard *la Trahison du comte de Mirabeau*, *la Conspiration de La Fayette* et autres nouvelles à sensation. C'était un faux décret de l'Assemblée constituante, fabriqué de toutes pièces, que les badauds s'empressaient d'acheter pour deux sous, et que tout le monde lisait. Ce genre de manifestation nous montre bien que c'étaient des journalistes qui s'étaient mis à la tête du mouvement. Le journal était

alors, comme il est arrivé souvent dans la suite, le refuge d'écrivains médiocres, qui n'étaient pas parvenus à se faire un nom dans la littérature. Ils pullulaient en ce moment et poursuivaient de leur haine les distinctions académiques qu'ils avaient tous sollicitées et qu'ils n'avaient pas obtenues. Ce qu'il y avait de grave dans ces attaques, c'est qu'elles paraissaient approuvées du public. Je n'ai vu nulle part, dans toutes les polémiques du temps, que personne ait franchement défendu l'Académie : quand on prend la parole pour elle, on commence par en demander pardon.

Devant cette preuve manifeste du discrédit où elle était tombée, en présence des attaques violentes de quelques-uns et de l'indifférence des autres, on comprend qu'elle se soit si brusquement déterminée à suspendre ses élections. On l'en a blâmée[1] ; il a paru à quelques historiens qu'elle avait perdu courage et rendu les armes trop tôt. Elle en jugea sans doute autrement, et il lui sembla plus convenable à sa dignité de prévenir des coups qu'elle jugeait inévitables, que

1. Notamment Jules Simon dans son livre intitulé : *Une Académie sous le Directoire.*

de les attendre[1]. Du reste, elle ne les a pas attendus longtemps.

IV

C'est le 16 août 1790 qu'eut lieu, à l'Assemblée nationale, la première escarmouche contre les Académies. Lebrun, le futur duc de Plaisance, était rapporteur du budget de l'Instruction publique. Quand il en vint à l'Académie française, pour faire comme tout le monde, il crut devoir parler un peu légèrement de sa naissance et plaisanter sur son fondateur : « En la créant, disait-il, Richelieu n'y cherchait peut-être que des panégyristes et des esclaves » ; mais il s'empressait d'ajouter qu'elle avait expié ses origines : « Elle s'est acquis des droits à la reconnaissance publique. On n'oubliera pas que plusieurs de ses membres ont été les

1. C'est ce que faisait entendre La Harpe, dans une lettre écrite à la mort de Rulhière, en 1791, c'est-à-dire un an avant que l'autorité eût interdit formellement de remplacer les académiciens défunts : « Voilà quatre places vacantes à l'Académie française, la sienne, celle de l'abbé de Radonvilliers, du maréchal de Duras et de M. de Guibert. On ne songe à en remplacer aucun; l'Académie avant de se recruter veut être sûre de son existence, qui n'est encore que provisoirement confirmée par l'Assemblée nationale ».

apôtres de la liberté » ; et il proposait d'augmenter son budget ordinaire de 1 200 livres pour récompenser un ouvrage sur un sujet utile.

On se préparait à voter, et ces conclusions allaient être probablement acceptées de tout le monde, lorsqu'un député parfaitement inconnu, Le Deist de Botidoux, s'avisa de dire : « Je demande l'ajournement jusqu'à ce que l'utilité de l'Académie française soit constatée ». Cette proposition était tellement conforme à l'opinion commune qu'elle fut adoptée sans débat. Quatre jours plus tard, le 20 août, Lebrun revient à la charge. Cette fois, il a préparé une défense plus longue des Académies[1], que Lanjuinais conteste avec vigueur, en invoquant l'exemple de l'Angleterre, alors fort à la mode. Mais l'abbé Grégoire répond à Lanjuinais et entraîne l'assemblée. Ce ne fut pas sans peine ; les Académies étaient si peu populaires qu'il fut bien entendu qu'on ne s'engageait à les subventionner que provisoirement pour l'année sui-

1. Lebrun avait soin de dire, dans son discours, que les académies « lui sont et lui seront toujours étrangères ». Est-ce cette sorte d'engagement qui, sous l'Empire, l'empêcha d'être de l'Académie française, où sa place semblait marquée ? Dans tous les cas, il appartenait à l'Académie des inscriptions, et sa traduction d'Homère l'en rendait tout à fait digne.

vante, et à la condition qu'elles seraient tenues « de présenter dans les trois mois un projet de règlement qui fixât leur constitution ».

Il s'agissait donc d'accommoder aux temps nouveaux l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV. L'Académie française ne perdit pas de temps[1] et se réunit en assemblée générale, le 28 août. Elle nomma une commission de cinq membres, qui choisit La Harpe comme rapporteur, et le 6 septembre suivant, à la rentrée des vacances, le rapport fut lu, discuté et finalement adopté par la compagnie. Il n'a malheureusement été conservé ni par les Registres, ni dans nos archives; mais nous en connaissons, sinon les termes mêmes, au moins la substance. La Harpe rédigeait le *Mercure de France* et n'y épargnait pas sa prose. Son rapport, sous une forme plus appropriée au goût de ses lecteurs ordinaires, lui fournit la matière de deux articles du mois d'octobre 1790. On y devine que l'Académie, loin de se montrer

1. Je ne sais comment un des derniers écrivains qui se soient occupés de l'histoire de l'Académie française a dit qu'elle s'était abstenue de répondre à la demande de l'Assemblée nationale. Les Registres nous montrent au contraire qu'elle mit beaucoup d'empressement et de bonne grâce à rédiger ses règlements et à les envoyer.

intransigeante et revêche, avait fait des concessions importantes pour désarmer ses ennemis. Elle supprimait ou modifiait ce qu'on attaquait avec le plus d'acharnement chez elle. On avait soutenu, par exemple, qu'un dictionnaire ne peut pas être l'œuvre d'une réunion nombreuse, surtout si cette réunion se compose de gens d'esprit qui retardent et embarrassent le travail par leurs observations subtiles; l'Académie décida qu'il serait rédigé, pour l'essentiel, par un comité de quelques personnes et revu par les autres seulement dans les parties douteuses et controversées : c'est à peu près ce qui se fait depuis cette époque. On lui reprochait de choisir trop volontiers des grands seigneurs, des ministres, des gens du monde; elle se résout à renoncer à ces choix dont elle s'est longtemps glorifiée, et déclare « qu'elle regardera désormais les talents et les ouvrages comme les seuls titres académiques ». Elle ne se croira plus obligée, comme autrefois, à s'abstenir des questions politiques et religieuses; elle traitera librement tous les sujets, « pourvu que sa liberté soit compatible avec le respect de la loi ». Il est probable que sur toutes ces modifications on se mit assez vite d'accord : elles étaient conformes à l'es-

prit nouveau et imposées par l'opinion. Mais il y en avait une autre qui dut embarrasser davantage l'Académie. On exigeait d'elle qu'elle rompît les liens qui l'attachaient depuis plus d'un siècle à la royauté. Louis XIV s'était déclaré son protecteur; il lui avait accordé le droit, quand elle venait d'élire un de ses membres, de s'adresser directement à lui, sans passer par l'intermédiaire des ministres, pour que l'élection fût confirmée. Elle s'en était longtemps félicitée comme d'un précieux privilège; mais les idées étaient changées; ce qu'on tenait pour un honneur ne paraissait plus à la délicatesse des patriotes qu'une honteuse servitude et on lui demandait impérieusement de s'en affranchir. Il faut lui savoir gré d'avoir hésité à le faire. Il paraît bien que, pour éviter le reproche d'ingratitude, elle eut l'idée de s'adresser directement au Roi et de lui faire part de l'embarras où elle se trouvait[1]. On peut supposer qu'elle se servit comme intermédiaire de l'un de ses membres, par exemple du maréchal de Beauvau, qui venait d'être ministre de Louis XVI dans des circonstances graves et jouissait de toute sa confiance. En même

1. C'est au moins ce qu'on peut conjecturer d'après le récit de La Harpe dans le *Mercure de France*.

temps qu'ami fidèle de son maître, le maréchal était resté un modèle d'académicien ; les Registres nous montrent qu'il ne manquait presque pas une séance. C'est donc probablement par lui que le Roi fit savoir qu'il renonçait de lui-même au droit de confirmer les élections académiques. Ce mauvais pas franchi, quand on eut achevé de se mettre d'accord, le secrétaire perpétuel adressa le projet du règlement nouveau au président de l'Assemblée nationale, qui, le 6 septembre, lui en accusa réception.

Malgré les concessions que l'Académie avait faites, il n'était guère probable que son projet fût accepté : on ne tenait pas à la réformer, on voulait la détruire. La commission chargée de préparer la loi sur l'Instruction publique, à laquelle le projet fut renvoyé, y était tout à fait décidée, et elle chargea Mirabeau, son rapporteur, de communiquer sa résolution à l'assemblée. Depuis quelques années, Mirabeau s'était étroitement lié avec Chamfort, qui lui rendait le service de corriger ses écrits et qui même assez souvent l'aidait à les composer. Les deux amis vivaient dans une grande intimité que Chamfort égayait de son esprit intarissable. C'était un causeur charmant, qui connais-

sait à fond la société de son temps et la traitait sans pitié. On pense bien que ses confrères de l'Académie n'étaient pas épargnés et que trois fois par semaine, au sortir des séances où il était fort assidu, il ne se gênait pas pour plaisanter de ce qui venait de s'y passer. Il est naturel que Mirabeau, en l'écoutant, se soit convaincu que personne ne parlerait avec plus de compétence et ne dirait plus de mal de l'Académie que cet académicien malveillant, et comme il n'avait aucun scrupule à se servir de la plume des autres, il eut l'idée de le charger d'écrire à sa place le discours qu'on lui demandait. Chamfort ne se fit pas prier, et le discours était prêt à être prononcé, quand Mirabeau mourut, après une courte maladie, le 2 avril 1791. Chamfort était content de son œuvre; il tenait à satisfaire ses haines. Il s'empressa donc de reprendre son manuscrit, et, le mois suivant, sans plus attendre, il le publia sous son nom. L'ouvrage dut être bien accueilli du public; il était écrit avec agrément, spirituel et impertinent à souhait; il répondait au sentiment général et contenait sous une forme piquante les reproches qu'on faisait d'ordinaire à l'Académie. Quel qu'en soit l'intérêt pour la question qui nous occupe,

je ne puis songer à l'analyser en ce moment de près et en détail, ainsi que la réponse de Morellet, qui est en son genre un travail fort estimable. J'y reviendrai dans un autre chapitre, plus à loisir. Ces deux personnages, surtout Chamfort, méritent, à l'occasion de cette polémique, une étude particulière.

La mort de Mirabeau donna aux Académies un répit de plus d'une année; elles ne furent plus inquiétées jusqu'à la fin de l'Assemblée législative. Les attaques recommencèrent avec la Convention. A peine siégeait-elle depuis deux mois qu'elle fut saisie d'une pétition de « quelques citoyens artistes », qui attaquaient l'École de Rome et son directeur, et demandaient subsidiairement qu'on abolît les Académies de peinture et d'architecture. David les appuya chaudement et, devançant les décisions de l'Assemblée, il déposa d'avance sur le bureau son brevet d'académicien, « qu'il n'avait jamais regardé, dit-il, comme le brevet du génie ».

Quelques jours plus tard, le 25 novembre 1792, au nom de la Commission d'Instruction publique, la pétition des « citoyens artistes » fut rapportée par Romme, qui n'hésita pas à leur donner pleine

satisfaction sur ce qui faisait l'objet principal de leur requête. « Aujourd'hui, disait-il dans le style du temps, le masque est tombé; les géants de l'orgueil sont renversés; le génie rendu à ses propres conceptions ne fera plus respirer la toile et le marbre que pour la liberté et l'égalité. » Et il accordait aux jeunes gens que la charge de directeur de l'Académie de France à Rome serait supprimée. Quant aux Académies de peinture et d'architecture, tout en proclamant solennellement « qu'elles insultent à la Révolution française en restant debout au milieu des décombres de toutes les créations royales », il n'osait pas encore proposer de les détruire; on se contenta, à sa demande, « de suspendre désormais chez elles toutes nominations et remplacements ». C'était les condamner à une mort prochaine.

L'Académie française en avait bien le sentiment; elle continuait néanmoins à se réunir au Louvre le lundi, le jeudi et le samedi et, au début de chaque trimestre, elle tirait au sort, selon l'usage, le directeur et le chancelier. Les assistants étaient peu nombreux. C'étaient en général des gens de lettres d'un caractère inoffensif et qui, ne s'étant pas mêlés à la politique, semblaient n'avoir rien

à craindre : l'érudit Bréquigny, qui avait toujours vécu dans l'étude des chartes du moyen âge et du vieux français, Ducis, l'abbé Delille, Sedaine, d'une origine fort peu aristocratique, puisqu'il avait commencé par être tailleur de pierres, le bon Florian, que tout le monde aimait, et auquel on ne reprochait que de n'avoir pas mis de loup dans ses bergeries, ce qui ne l'empêcha pas d'être enfermé à la Bourbe, qu'on appelait Port-libre, jusqu'au 9 thermidor, et d'y contracter une maladie qui l'emporta deux mois après qu'il en fut sorti ; c'étaient aussi quelquefois Saint-Lambert, La Harpe, Barthélemy et quelques autres. Que faisait-on dans ces réunions? Les Registres n'en disent rien, mais on peut le supposer. D'abord, de temps en temps, par habitude, un peu de dictionnaire. La nouvelle édition, commencée en 1763 et à laquelle Duclos, d'Alembert, Beauzée avaient travaillé, était finie. On en revoyait les premières lettres et déjà l'impression en était commencée. Il est probable qu'on y revenait, quand on ne savait que faire. Mais on peut croire que d'ordinaire il était question de bien d'autres choses. On devait s'occuper beaucoup des terribles événements qu'on traversait. Je suppose qu'au com-

mencement de l'année 1793 on suivait avec une poignante anxiété les péripéties du procès du Roi. Nous lisons, sur nos Registres, cette sinistre mention : « Nota : le 21 janvier, il ne s'est présenté personne ». De temps en temps on transcrit pieusement la mention de quelque perte que l'Académie a faite : celle de Séguier, qui meurt en émigration, celle de Lemierre, le poète tragique, celle du maréchal de Beauvau, qui n'a pas consenti à quitter la France et qui est le seul des grands seigneurs qui n'ait pas déserté l'Académie; il y siégeait encore le 25 avril 1793, un mois avant de mourir au Val, près de Saint-Germain. Le 1er juillet, on renouvela le bureau, selon l'usage; Morellet fut nommé directeur, Vicq d'Azyr chancelier. Vicq d'Azyr ne parut pas; il redoutait les suites que pouvait avoir pour lui l'amitié de la Reine, dont il était le médecin, et l'on dit qu'il mourut de peur le mois suivant. Morellet au contraire donnait à tous l'exemple du courage. Il cumulait ses fonctions de directeur avec celles de secrétaire perpétuel, car Marmontel, qui avait remplacé d'Alembert, lui aussi avait pris peur. Abandonnant sa belle maison de Grignon et son logement du Louvre, il était parti un beau jour,

avec sa femme et ses enfants, marchant devant lui, sans trop savoir où il s'arrêterait, et avait fini par se cacher dans un petit hameau de Normandie [1].

Cependant le danger se rapprochait tous les jours. On devait, à l'anniversaire du 10 août, proclamer solennellement la Constitution de 1793, et le bruit courait qu'il fallait détruire définitivement les académies, « pour que la république universelle, en faisant son entrée dans le monde, ne fût pas exposée à rencontrer des institutions contraires à ses principes ». Dans le courant de juillet, un décret de la Convention avait ordonné la destruction de tous les insignes de la royauté, couronnes, fleurs de lys, écussons, armoiries, etc. Les ouvriers, au Louvre, s'étaient mis à la besogne et, de la salle où siégeait l'Académie, on les entendait qui, dans les appartements voisins, mutilaient les boiseries, barbouillaient les tableaux de Rigaud et de Lebrun, effaçaient les inscriptions, arrachaient les tentures. Elle n'avait donc pas un moment à perdre pour mettre ce qui lui appartenait à l'abri de ces profanations. Elle possédait une petite bibliothèque, des archives et une centaine de portraits de ses anciens membres. Elle abandonna

1. Voyez le chap. v.

la bibliothèque, qui pouvait toujours être remplacée. Quant aux portraits, comme elle ne pouvait pas songer à les enlever ouvertement du Louvre, on se contenta de les entasser dans une des tribunes réservées au public pour les réceptions, et Morellet garda la clé dans sa poche. La cachette était bonne, car ils y sont restés dix ans sans que personne songeât à les aller prendre[1]. Les archives avaient plus d'importance et couraient plus de risques. On en mit à part ce qui parut le plus précieux, entre autres les lettres patentes de la fondation, signées par Louis XIII et par Richelieu, les trois volumes des procès-verbaux, les cinq registres qui constataient les présences des membres de 1672 à 1793, et Morellet les emporta. C'était un acte d'audace qui pouvait lui coûter cher, mais il déclara qu'il prenait le danger pour lui. Cela fait, il ne leur restait plus qu'à se séparer. Le 5 août, ils se réunirent encore; ils n'étaient plus que quatre : Morellet, Bréquigny, Ducis et La Harpe. Ce fut la dernière séance de l'Académie française; trois jours après, elle était supprimée avec toutes les autres.

La situation politique en ce moment était

1. Ils sont aujourd'hui au musée de Versailles.

terrible; une partie de la France venait de se soulever contre la Convention. Pendant que la Vendée victorieuse repousse les armées de la République, les étrangers s'avancent dans le Nord; Mayence est forcée de capituler, Condé se rend aux Autrichiens, Valenciennes au duc d'York. A ces échecs, à ces dangers on répond par des provocations et des violences; on jette en prison les généraux qui n'ont pas été heureux, on confisque les biens des gens qu'on a mis hors la loi, on installe la terreur à Paris. Le 1er août, les barrières sont fermées, pour que personne ne puisse sortir; le soir on cerne les théâtres, et l'on ne laisse passer que ceux qui peuvent exhiber une carte de civisme. On décide que le 10, les tombes des rois seront détruites à Saint-Denis et ailleurs et leurs cadavres jetés dans la fosse commune. C'est dans ces conditions et au milieu de cet affolement général que le jeudi, 8 août, se tient la séance de la Convention nationale. Elle débute par un désordre inexprimable : c'est une députation de toutes les assemblées primaires de la République qui vient pour acclamer la Constitution. Celui qui la mène, un vieillard de quatre-vingt-trois ans, lit une adresse enflammée, reçoit les félicitations de

Robespierre, les embrassades du président de l'Assemblée; après quoi la députation défile aux cris de : Vive la Constitution! Vive la Montagne! en hurlant des chants patriotiques. Quand on fut devenu plus calme, la véritable séance commença et Grégoire prit la parole au nom de la Commission d'Instruction publique. On se souvient qu'en 1790 il avait défendu les Académies; cette fois il venait demander qu'on les supprimât : les temps avaient marché. Il faisait sans doute quelques réserves en faveur de l'Académie des sciences, mais il n'allait pas jusqu'à proposer qu'elle fût conservée; quant à l'Académie française, « qui est l'aînée, elle lui semble présenter tous les symptômes de la décrépitude »; et il reproduit les reproches qu'on lui adresse d'ordinaire, sans rien y ajouter que quelques injures. Grégoire était au fond un modéré; mais, comme tous ses collègues du Marais, il avait peur. Pour échapper à la guillotine, il croyait devoir crier plus fort que les autres et cherchait à dépasser les plus violents par l'intempérance de son langage. « Le bon Fénelon, leur dit-il pour les égayer un moment, a fait un traité sur la *Direction de la conscience d'un roi*, comme si les rois avaient une conscience!

autant eût valu disserter sur la douceur des bêtes féroces. » On pense bien qu'il ne manque pas d'accuser toutes les sociétés littéraires et autres, qui ont précédé la Révolution, d'être « gangrenées d'une incurable aristocratie » et, pour prouver qu'on ne perdra rien à les détruire, il ajoute : « Je le dirai crûment, presque toujours le véritable génie est *sans-culotte* ». Quand il eut fini son rapport, David, le *stupide* David, comme l'appelle André Chénier, qui ne laissait jamais passer l'occasion de dire une sottise, crut devoir raconter quelques ridicules anecdotes d'atelier et s'emporter brutalement « contre l'animal qu'on appelle académicien ». Ce fut toute la discussion et, sans que personne eût répondu, on décida « que toutes les académies et sociétés littéraires, patentées ou dotées par la nation, étaient supprimées ».

La loi votée, les scellés furent apposés sur les salles du Louvre où les Académies siégeaient. L'Académie française y était établie depuis 1672. En remontant un peu plus haut, jusqu'à l'acte de sa fondation sous Louis XIII, elle avait vécu cent cinquante-huit ans.

CHAPITRE III

CHAMFORT : L'ÉCRIVAIN ET LE POLITIQUE

De la polémique soulevée par la suppression des Académies, il n'est guère resté que le discours de Chamfort, publié, comme je l'ai dit[1], sous le nom de l'auteur après la mort de Mirabeau, et la réponse de Morellet à ce discours. Le premier de ces deux ouvrages est intéressant par lui-même; mais il nous est aussi une occasion d'aborder l'homme qui l'a écrit. On verra qu'il n'est peut-être pas inutile d'étudier la place qu'a tenue ce curieux personnage dans la littérature et la politique de son temps.

1. Voyez chap. II, p. 117.

I

Chamfort est l'un des hommes de la Révolution sur lesquels on a le plus de peine à s'entendre. Les discussions à propos de lui ont commencé presque au lendemain de sa mort. Quelques mois après le 9 thermidor, un journaliste refusait de le mettre parmi les victimes de la Terreur dont on célébrait pieusement le souvenir, sous prétexte qu'il avait été lui-même un terroriste : il ne convenait donc pas de le plaindre d'avoir subi le sort dont il menaçait les autres. A ces attaques Rœderer répondit dans le *Journal de Paris* (18 mars 1795) par un article spirituel et sensé, qui n'était pas une apologie sans réserve [1]. Tout en disculpant Chamfort de la plupart des reproches qu'on lui adressait, il avouait les faiblesses de son caractère. Ce n'était pas, disait-il, un esprit sage, ni même en politique un esprit éclairé. Il avait juré la guerre aux abus et aux vices de l'ancien régime; mais « il croyait nécessaire de la faire à outrance, sans précaution comme sans mesure : voilà son erreur ».

1. Article inséré par Auguis dans son édition des *Œuvres* de Chamfort, V, p. 339 et suiv.

La réponse de Rœderer n'a pas mis fin au débat. S'il dure encore, c'est peut-être que nous manquons, pour juger Chamfort, de renseignements décisifs. Il est à remarquer que dans ses ouvrages, qui sont peu nombreux, il ne parle presque jamais de lui-même. Il n'a pas laissé de mémoires. Nous n'avons de lui qu'une vingtaine de lettres, assez inexactement recueillies et parfois écrites à des correspondants inconnus. C'est seulement dans ses *Maximes et Pensées* que se retrouve un accent personnel; c'est sur elles qu'on le juge. Si l'écrivain y gagne, il n'en est pas de même de l'homme. Nées d'un esprit aigri et d'une âme de misanthrope, elles ont presque toutes une âcre saveur et laissent après elles un goût amer. Cependant il s'y rencontre quelques traits qui pourraient nous donner de lui une meilleure opinion : il n'est que juste de le reconnaître d'abord.

Ainsi, on est blessé de la façon dont il juge ordinairement les femmes. Il ne les croit pas capables d'un sentiment sérieux. D'après lui, « les femmes ont des fantaisies, des engoûments, quelquefois des goûts; elles peuvent même s'élever jusqu'aux passions; ce dont elles sont le moins susceptibles, c'est l'attachement. Elles sont faites pour com-

mercer avec nos faiblesses, avec notre folie, mais non avec notre raison. Il existe entre elles et les hommes des sympathies d'épiderme, et très peu de sympathies d'esprit, d'âme et de caractère. C'est ce qui est prouvé par le peu de cas qu'elles font d'un homme de quarante ans : je dis même celles qui sont à peu près de cet âge [1]. » Or il semble qu'il ait tenu à se donner à lui-même le plus éclatant démenti et à nous convaincre que ses affirmations étaient impertinentes. Une des rares lettres que nous ayons conservées parle de la rencontre qu'il fit « d'un être dont le pareil n'existe pas dans sa perfection », et auprès duquel il goûta pendant deux ans le charme d'une société douce et d'une amitié délicieuse. « C'était une femme, nous dit-il ; et il n'y avait pas d'amour, parce qu'il ne pouvait y en avoir, puisqu'elle avait plusieurs années de plus que moi [2] ; mais il y avait plus et mieux que de l'amour, puisqu'il existait une réunion complète de tous les rapports d'idées, de sentiments et de positions.... Je l'ai perdue, après six mois de séjour à la campagne dans la plus pro-

1. Chamfort, *Œuvres*, éd. Auguis, I, p. 412.

2. Elle était la veuve d'un médecin du comte d'Artois et s'appelait Mme Buffon ; elle avait au moins une douzaine d'années de plus que lui.

fonde et la plus charmante solitude. Ces six mois, ou plutôt ces deux ans, ne m'ont paru qu'un instant dans ma vie [1]. » Sa douleur fut si vive qu'il avouait à Mme Agasse, chez laquelle il l'avait connue, n'avoir pas eu le courage, aussitôt après ce coup terrible, d'aller lui faire visite. « J'ai craint votre présence autant que je la désire. J'ai craint d'être suffoqué en voyant, dans ces premiers jours, la personne que mon amie aimait le plus et dont nous parlions le plus souvent. » Et il terminait sa lettre par ces mots : « Je m'arrête, et ne puis plus écrire. Les larmes coulent; et c'est, depuis qu'elle n'est plus, le moment le moins malheureux [2]. »

Ici, la contradiction est complète; il n'a pas cherché à la dissimuler. Ailleurs elle se devine. On ne revient pas de sa surprise, au milieu de toutes ces *Pensées* qui trahissent une si grande sécheresse, de lire ce qui suit : « Lorsque mon cœur a besoin d'attendrissement, je me rappelle la perte des amis que je n'ai plus, des femmes que la mort m'a ravies; j'habite leur cercueil; j'envoie mon âme errer autour des leurs. Hélas! je possède

1. Ed. Auguis, V, p. 274-275.
2. *Ibid.*, V, p. 304.

trois tombeaux [1]. » Mais ce sont là des éclairs fugitifs, et il n'y a guère, dans ce qu'il nous a laissé, de confidences de ce genre. Heureusement c'était un personnage important, qu'on remarquait. Les gens qui l'ont rencontré dans le monde, n'ont pas manqué de nous dire l'effet qu'il leur avait produit et l'opinion qu'ils en avaient prise. Puisqu'il n'a pas cherché à se faire connaître lui-même, interrogeons ceux qui nous parlent de lui.

II

Ils nous disent que c'était un causeur éblouissant : sur ce point, tout le monde est d'accord. Il n'avait guère de rivaux dans ces salons où fréquentaient pourtant Rulhière, Rivarol et tant d'autres. On se le disputait dans les sociétés les plus difficiles, à Chanteloup, chez les Choiseul, à l'hôtel de Vaudreuil, chez Mme Suard, chez Mme Helvétius. Plus tard, dans les jours troublés de la Révolution, Mme Roland prenait un très vif plaisir à sa conversation. Elle avait pourtant observé que, devant un auditoire nombreux et brillant, il lui arrivait d'être intempérant de paroles. C'est le

1. Ed. Auguis, I, p. 408.

défaut des beaux parleurs de s'emparer ainsi de l'entretien et de ne pas y faire toujours la part des autres. Aussi le prisait-elle davantage en petit comité, avec cinq ou six personnes Mais elle se hâte d'ajouter qu'après tout elle lui pardonnait facilement de parler plus qu'un autre, parce qu'il l'amusait plus qu'un autre. « Il a souvent, disait-elle, de ces boutades heureuses qui font, chose très rare, rire et penser tout à la fois [1]. » Vers le même temps Chateaubriand, tout frais débarqué de sa Bretagne et fort émerveillé de Paris, le rencontra plusieurs fois chez sa sœur, Mme de Farcy, chez qui Ginguené l'amenait. Il nous le dépeint dans un de ces moments où il s'abandonne à la fièvre de l'entretien [2], avec sa figure pâle, son teint maladif, son œil bleu, souvent voilé dans le repos mais lançant l'éclair quand il venait à s'animer, ses narines un peu ouvertes, qui donnaient à sa physionomie l'expression de la sensibilité et de l'énergie, sa voix flexible dont les modulations suivaient les mouvements de son âme. A la manière dont il parle de lui, malgré les raisons qu'il

1. Mme Roland, *Mémoires* (*Portraits et anecdotes*), éd. Perroud, I, p. 180.

2. *Essai sur les Révolutions*, liv. I, 1re partie, chap. XXIV (note de Chateaubriand).

avait de ne pas l'aimer, on voit qu'il était demeuré alors sous le charme.

Les grands causeurs sont exposés à disparaître tout entiers. Il ne reste guère d'eux, après leur mort, que ce qu'ont bien voulu nous en dire ceux qui les ont entendus. Chamfort a eu plus de chance, et nous avons conservé quelque chose de ses conversations. Il s'était bien aperçu lui-même que le succès de sa parole tenait surtout à deux procédés qui lui étaient familiers : d'abord aux anecdotes piquantes dont sa mémoire était fournie, qu'il savait placer à propos et raconter avec beaucoup d'agrément; ensuite et plus encore, au talent qu'il possédait, une fois son idée largement développée, de la résumer en une maxime brève, frappante, et qu'on n'oubliait pas. Voyant le plaisir que ces anecdotes et ces maximes faisaient à ses auditeurs, il songea à ne pas les laisser perdre. Il prit l'habitude de les écrire chaque jour sur de petits carrés de papier, qui furent trouvés par ses amis dans ce taudis de la rue Chabanais où il mourut. Les *Anecdotes* formaient ainsi « un immense répertoire[1] »; il y puisait largement pour ses conver-

1. Lettre de Mirabeau, citée par Auguis dans son édition de Chamfort, V, p. 418.

sations ultérieures [1]. Si ce recueil, très curieux, est moins consulté de nos jours, c'est qu'on n'a plus besoin d'aller y chercher les traits de mœurs ou les bons mots qu'il renferme : la plupart d'entre eux courent le monde. Des *Maximes et Pensées* il s'occupait davantage. On sent qu'il prenait plus de soin à les rédiger; il en aiguisait la pointe. Il les groupait aussi en différents chapitres, d'après le sujet : maximes générales ou pensées morales, de la société, des grands, des femmes, de l'amour, du mariage, etc. On a des raisons de croire qu'il a commencé à les écrire vers 1780. Il y travaillait quand éclata la Révolution et, après la prise de la Bastille, il y ajouta un chapitre pour accabler d'injures la vieille société qui s'effondrait. Il ne songeait pas alors qu'il allait perdre lui-même beaucoup à sa ruine. Ces gens du monde dont il était l'homme, ces grandes dames, pour lesquelles il faisait ses dépenses d'esprit, vont fuir Paris et la France. Les salons se fermeront. Où trouvera-t-il maintenant l'occasion de conter ses anecdotes? Comment pourra-t-il entretenir ses provisions d'idées, si l'on ne se réunit plus pour causer? L'ou-

1. Chateaubriand trouve même qu'il y puisait trop et qu'il abusait de l'anecdote (*Essai sur les Révol.*, passage cité).

vrage, qu'alimentent ses improvisations de tous les soirs, demeurera interrompu. Et c'est grand dommage, car il n'a rien fait de meilleur. N'importe ; tel qu'il est et bien qu'inachevé, il suffit à lui assurer une place distinguée dans cette élite de grands écrivains moralistes qui sont l'honneur des lettres françaises.

De tous nos moralistes, c'est peut-être Chamfort qui a le plus malmené la société de son temps et l'humanité tout entière. Il a beau prétendre que la meilleure philosophie, quand on juge ses semblables, est d'allier le sarcasme de la gaieté avec l'indulgence du mépris [1] : l'indulgence est rare chez lui. Je ne crois pas qu'il ait épargné personne. Toutes les situations, tous les états, grands et petits, gens de robe et gens de plume, hommes et femmes, tout y passe. Les courtisans ne sont que des pauvres enrichis par la mendicité [2]. Pour caractériser la manière dont ils vivent entre eux, il se contente de dire : « Amitié de cour, foi de renards et société de loups [3] ». S'il leur arrive de protéger les beaux esprits, de se lier avec eux, ne

1. Éd. Auguis, I, p. 345.
2. *Ibid.*, I, p. 392.
3. *Ibid.*, I, p. 379.

cherchez pas à ces liaisons des motifs élevés ; c'est uniquement parce qu'il y a des gens qui ont plus de dîners que d'appétit, alors que d'autres ont plus d'appétit que de dîners [1]. Dans tous les cas, quand les grands s'attachent un homme de mérite, ils exigent de lui un avilissement préalable, et pour quelle récompense ! « Ils veulent qu'on se dégrade, non pour un bienfait, mais pour une espérance ; ils prétendent vous acheter, non par un lot, mais par un billet de loterie [2]. » Les écrivains, qui acceptent d'être protégés, surtout les poètes, lui paraissent ressembler « à des paons, à qui on jette mesquinement quelques graines dans leur loge, et qu'on en tire quelquefois pour les voir étaler leur queue [3] ». Ont-ils le désir de plaire : il faut qu'ils se résignent « à choisir entre le rôle d'une courtisane et celui d'une coquette, ou, si l'on veut, d'un comédien [4] ». Mais il ne lui suffit pas de s'en prendre aux protecteurs insolents et aux protégés serviles, quoiqu'ils soient l'objet ordinaire de ses railleries ; il s'attaque encore à tout le monde. « Le caractère naturel du Français

1. Éd. Auguis, I, p. 377.
2. *Ibid.*, I, p. 380.
3. *Ibid.*, I, p. 429-430.
4. *Ibid.*, I, p. 424.

est composé des qualités du singe et du chien couchant. Drôle et gambadant comme le singe et, dans le fond, très malfaisant comme lui, il est, comme le chien de chasse, né bas, caressant, léchant son maître qui le frappe, se laissant mettre à la chaîne, puis bondissant de joie quand on le délivre pour aller à la chasse[1]. »

C'est à peu près sans doute ce que disait Chamfort dans ces conversations qu'on entendait avec tant de plaisir. Il est même probable qu'il y était plus emporté, plus fougueux, que ses invectives devenaient plus violentes, ses railleries plus cruelles, lorsqu'il cédait à l'enivrement de sa parole. Remarquons qu'en écrivant ses *Maximes* il a supprimé les noms propres. Dans les salons ils devaient lui venir naturellement sur les lèvres, et il n'était pas homme à les taire. Il a lui-même parlé « de cette âpreté dévorante dont il n'était plus le maître », et il a l'air de se la reprocher, puisqu'il avoue « qu'elle le rendait odieux ». Mme Helvétius était parmi les personnes qui l'écoutaient le plus volontiers. Cependant, après s'être amusée des heures entières de sa malignité,

1. Ed. Auguis, I, p. 436.

après avoir souri à chaque trait, elle disait souvent à Morellet, quand l'impitoyable railleur était parti : « L'abbé, avez-vous rien vu de si fatigant que la conversation de Chamfort? Savez-vous qu'elle m'attriste pour toute la journée? » Et Morellet ajoute : « Cela était vrai[1] ». Mais si les délicats témoignaient quelques scrupules au sujet de ces violences, il est bien certain qu'elles plaisaient au plus grand nombre, surtout condensées, comme elles étaient, en une formule rapide et marquées d'un trait incisif. Telle était la manière ordinaire de Chamfort; selon Rœderer[2], cette manière est la bonne. Les vérités les plus importantes se perdent, quand elles sont noyées dans des écrits volumineux. Il faut, pour qu'elles produisent leur effet, qu'une phrase énergique les dégage, les isole, leur donne leur relief; c'est « comme un métal précieux qu'on met en lingot, qu'on affine, auquel on imprime sous le balancier » des caractères qui ne s'effacent plus. « Chamfort, continue Rœderer, n'a cessé de frapper de ce genre de monnaie et souvent il a frappé de la monnaie d'or. Il ne la distribuait pas lui-même au

1. *Mémoires* de Morellet, t. II, ch. II, p. 21 (Paris, Ladvocat, 1821).
2. Article déjà cité du *Journal de Paris*, dans Auguis, V, p. 346.

public; mais ses amis se chargeaient volontiers de ce soin. » Il en a cependant transmis directement quelque chose à la postérité. Ses *Maximes*, écrites au sortir des salons, nous renvoient l'écho immédiat de sa parole parlée. En lisant l'ouvrage, il nous semble l'entendre lui-même, cet homme « toujours en état d'épigramme[1] », ce mordant, mais bien spirituel causeur. Nous y retrouvons encore aujourd'hui les qualités qui le rendaient si brillant dans le monde.

III

Ce qu'il y a de tout à fait surprenant, c'est que ces qualités ne sont pas dans ses autres ouvrages. Rien chez lui, ni ses poésies, ni ses discours académiques, ni ses pièces de théâtre, ne ressemble aux *Maximes et Pensées*. Il suffit, pour s'en convaincre, d'un coup d'œil jeté sur ses œuvres.

On ne peut pas douter qu'il n'ait songé, dès qu'il eut quitté le collège, à tenter la fortune des lettres. C'était le rêve de presque tous les jeunes

1. C'est ainsi, selon lui, que doit être « l'honnête homme, détrompé de toutes les illusions ». Ed. Auguis, I, p. 410.

gens, quand ils n'avaient pour toute ressource qu'une bonne instruction et qu'ils devaient se faire eux-mêmes leur place dans la société. S'ils montraient quelque talent, comme on aimait avec passion la littérature, on leur était favorable. Quelques-uns arrivaient à percer les rangs de la foule. La célébrité de ceux qui réussissaient empêchait de voir l'échec des autres, et tous, avec confiance, se jetaient sur les pas des heureux à la conquête de la réputation et de la fortune. En général, ils débutaient par une publication poétique. Jamais le goût pour la poésie ne fut plus fort que dans ce XVIIIe siècle, le plus prosaïque qu'il y ait eu. Prose et vers d'ailleurs, presque tous les écrivains se piquaient de posséder la double vocation ; mais c'est sur les vers surtout qu'ils comptaient pour se faire vite un nom. Rulhière, le futur historien de la Révolution de Russie, composa d'abord un poème sur les *Disputes*, qui eut la chance de plaire à Voltaire, et quelques lignes envoyées de Ferney suffirent pour le mettre à la mode. Ginguené, qui devait finir par composer une consciencieuse histoire de la littérature italienne, arriva de Rennes, pauvre et inconnu, sans autre bagage qu'un conte léger

intitulé : *la Confession de Zulmé*; cette bagatelle lui ouvrit la porte de tous les salons [1].

Chamfort fit des vers comme les autres; seulement il les fit plus mal que les autres. A la peine qu'ils lui coûtaient, il aurait dû s'apercevoir que ce n'était point son talent. Il s'obstina : toute sa vie il a fait des vers médiocres. Il faut dire que l'Académie encouragea cette faiblesse. En 1764 elle avait mis au concours l'*Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*. Chamfort eut le prix. Sa pièce ne vaut pas grand'chose, et l'on a peine à comprendre, quand on la lit, comment elle fut couronnée. Mais il faut se reporter à l'époque où elle parut. *La Nouvelle Héloïse* était encore dans la fleur de sa nouveauté; l'*Émile* venait d'être publié. Jean-Jacques avait remis en vogue la vie de famille; il suffisait de la peindre pour attendrir le public. Représenter un père qui prend son fils dans ses bras

1. Cette *Confession de Zulmé* amena un incident curieux. Quelques personnes, profitant de ce que tout d'abord elle n'avait pas été publiée, s'en attribuèrent la propriété. L'une d'elles, quand l'auteur véritable réclama, poussa l'audace jusqu'à l'accabler d'injures et le menaça de le poursuivre en justice. « On a vu, dit Ginguené, des plagiaires s'attribuer l'œuvre d'autrui, mais non pas, que je sache, attaquer le véritable auteur. »

au moment de sa naissance et, par un serment solennel,

Promet de l'élever dans le sein paternel,

c'était s'assurer un succès de larmes : l'émotion empêchait d'être sévère. S'attaquer à ces prisons,

Où le vil préjugé vend d'obscures erreurs
Que la jeunesse achète aux dépens de ses mœurs

(entendez par là les collèges), c'était soulever les applaudissements unanimes. Et quand, prévoyant et bénissant d'avance le futur mariage du nouveau-né, on s'écriait :

Respectable hyménée,
Que par toi de son être étendant le lien,
Mon fils, pour être heureux, soit homme et citoyen,

l'admiration où vous plongeait ce dernier vers faisait oublier la platitude du précédent. En réalité, ce jour-là, le prix de l'Académie fut attribué à Jean-Jacques Rousseau plus qu'à Chamfort.

C'est encore Rousseau que le public acclama à la Comédie-Française, le 30 avril 1764, quand Chamfort y donna *la Jeune Indienne*. On lui sut gré de mettre sur la scène une enfant de la nature

En habit de sauvage, en longue chevelure,

qui ne comprend rien à nos conventions sociales, appelle l'or « un métal stérile » et s'indigne du prix qu'on y attache chez nous. Il a voulu, conformément au goût du temps, glorifier l'état sauvage dans sa Betti, bien qu'il lui prête par instants un langage qui ne convient guère à son rôle; elle parle de sa *flamme*, de ses *feux*, comme une amoureuse de Racine, et elle reproche ses *forfaits* à celui qui la trahit. C'est sur elle que se concentre l'intérêt de la pièce; les autres personnages ne sont que de misérables civilisés. Belton est l'amant infidèle. Recueilli presque mourant après un naufrage, soigné, nourri par Betti, il n'a guère su profiter de son séjour dans les forêts. D'abord il a tenu à revenir dans son pays de corruption; il y a ramené la jeune indienne, et il est si peu converti que son premier mot, à son retour, est de dire : « Je vis parmi des hommes ». Puis il se laisse séduire par la richesse. Il retrouve une ancienne prétendue, Arabelle, la fille d'un quaker, et, comme elle a une grosse dot, il est fort tenté de l'épouser et de se débarrasser de Betti. Mylfort, son ami, l'y encourage en des discours pressants :

De l'hymen d'Arabelle observez l'avantage.

Et le quaker lui-même, l'homme vertueux, qui exige impérieusement qu'on le tutoie et se fâche quand on le salue, est de la même opinion. Seulement il trouve inutile qu'on renvoie Betti chez elle. Ne peut-elle pas rester pour être la femme de chambre d'Arabelle? Il le lui propose très franchement :

Tu serviras ma fille.

La Jeune Indienne répondait trop aux tendances de l'époque pour ne pas réussir, malgré ses faiblesses. *Le Marchand de Smyrne,* qui vint après, n'est qu'une suite de quelques scènes en prose, où Chamfort montre des esclaves chrétiens vendus sur un marché turc. Il en prend prétexte, comme faisait le satirique Lucien dans ses dialogues, pour railler la société du temps. Ici, les moqueries tombent sur les jurisconsultes, les abbés, les gentilshommes, *gens d'une dure défaite*, comme il dit, qui, ne servant à rien d'utile, rencontrent difficilement des acheteurs. Il ne vaudrait guère la peine de signaler l'ouvrage, si l'auteur, longtemps après, accusé lui-même de n'être qu'un aristocrate déguisé, jeté aux Madelonnettes et attendant l'échafaud, n'avait rappelé, pour se

défendre, que, « dans une comédie faite il y avait plus de vingt ans, et encore fréquemment jouée, il avait mis les nobles sur la scène, les avait fait vendre *au rabais* et finalement *donner pour rien*[1] ».

Ces deux pièces n'étaient que des œuvres sans importance, des bagatelles : on attendait mieux de Chamfort. Ce qui consacrait alors la réputation d'un poète, c'était une tragédie, et l'on savait qu'il en avait une sur le chantier; on disait même qu'il y travaillait depuis dix ou quinze ans. Ce n'est pas que le sujet lui eût donné beaucoup de peine à trouver : il s'était contenté de reproduire assez fidèlement une tragédie représentée en 1705, dont le sujet lui avait paru excellent et le style détestable. Elle était de Belin, auteur obscur, et s'appelait *Mustapha et Zéangir*. C'était l'histoire de deux frères, fils du sultan des Turcs, qui, malgré beaucoup de raisons de se haïr, se sacrifient l'un à l'autre. La pièce, enfin terminée, fut représentée à Fontainebleau, devant la Cour, en 1776, et y remporta un grand succès. On crut y voir des allusions touchantes à l'union qui régnait

1. Ed. Auguis, V, p. 325.

dans la famille royale. Les courtisans applaudirent aux bons endroits; le Roi fut ému, autant que le lui permettait sa nature; la Reine daigna verser quelques larmes; l'auteur obtint des pensions, des places, et devint quelque temps l'homme du jour. Par malheur, l'engoûment ne se soutint pas. A Paris, où la pièce fut donnée l'année suivante, elle fut reçue sans enthousiasme, « avec une estime calme », dit un contemporain [1]. Très calme en effet; au bout de quelques représentations, elle disparut de l'affiche. Ce dut être pour Chamfort une déception cruelle. Il renonça désormais à laisser jouer aucune tragédie, quoiqu'il en eût, assurait-on, plusieurs en portefeuille.

La prose lui restait, et c'est bien pour elle seulement qu'il semblait fait. Nous avons surtout de lui deux éloges, qui ont obtenu des prix académiques et qui jouissent encore d'une certaine réputation. Son éloge de Molière ne se distingue pas beaucoup de ceux que l'Académie française couronnait tous les ans à la Saint-Louis. On n'y relève rien qui n'ait été déjà dit, rien qui frappe par la profondeur de l'idée ou le piquant du style.

1. Grimm, *Correspondance littéraire*, décembre 1777, éd. Tourneux, XII, p. 31.

Il a tenté de replacer Molière dans son milieu et de peindre quelques tableaux de l'époque où il a vécu. Mais il n'y réussit guère; c'est le vague et la faiblesse mêmes. Et lorsqu'il remonte à l'antiquité, il la juge assez mal. Il veut bien accorder à Aristophane « une certaine verve comique et quelquefois une rapidité entraînante; voilà son seul mérite théâtral ». Quant à Plaute et à Térence, « on ne voit point qu'une grande idée philosophique, une vérité mâle, utile à la société, ait présidé à l'ordonnance de leurs plans ». — On sent qu'avec La Fontaine il est plus à son aise. Le personnage le domine moins et il ose plus familièrement l'aborder. Cet éloge, qui fit du bruit et qui triompha de celui de La Harpe, contient de jolis détails, des citations bien amenées, des remarques fines; mais l'auteur n'a pu, malgré toute sa bonne volonté, éviter entièrement la pompe, l'emphase vague et déclamatoire, qui sont le vice du genre. A côté de passages simples et agréables, on y trouve des artifices de rhétorique : « Ici le poète des Grâces m'arrête », des exclamations, des apostrophes : « O La Fontaine, ta gloire en est plus grande! » — « O La Fontaine, essuie tes larmes! » etc.

IV

Trois pièces de théâtre, deux éloges académiques, voilà ce qui, avec la centaine de pages des *Maximes et Pensées,* compose toute l'œuvre véritable de Chamfort. Les cinq volumes que l'éditeur Auguis a présentés au public, en 1824, ont été grossis avec des articles du *Mercure* assez peu intéressants. Au total, le bagage est mince, et, à y regarder d'un peu près, on s'aperçoit que l'importance, surtout celle des « grands » ouvrages, est petite. Il est incroyable à quel point Chamfort manque d'originalité. Tantôt il reprend un ancien sujet qu'il remet au théâtre sans le modifier; tantôt il suit le vent qui souffle et reproduit les idées que vient d'émettre un écrivain en vogue, quand elles passionnent l'opinion. Il n'y a pas une de ses trois pièces dont le fond lui appartienne. *Mustapha et Zéangir* était tiré, on l'a vu, d'une pièce identique de Belin; il tenait *la Jeune Indienne* d'une historiette racontée par le *Spectateur anglais*; *le Marchand de Smyrne* avait été déjà porté sur la scène par Fuzelier dans ses *Indes galantes*. Quant aux *Éloges,* ils sont taillés sur le

modèle de ceux de Thomas. Thomas avait créé le genre; le public semblait s'y plaire; c'était la forme adoptée : Chamfort n'y changea rien. Cependant, vers la même époque, un homme qui n'était pas, tant s'en faut, un écrivain de génie, mais qui aimait les nouveautés, essayait de donner à l'Éloge un tour plus simple et, en le rapprochant du ton de l'histoire, de le dégonfler de son insupportable enflure. C'était Guibert, l'ami de Mlle de Lespinasse. La Harpe, il est vrai, lança l'anathème contre l'audacieux. Il lui reprocha d'oublier que l'Académie donnait un prix d'éloquence et qu'elle voulait couronner un orateur[1]. Il prétend, disait-il, que sa manière est la meilleure pour louer son héros; c'est seulement la plus commode. « Vous sentez bien qu'en suivant cette méthode on se dispense de toutes les difficultés de l'art et de tous les efforts du talent[2]. » Chamfort ne s'entendait guère avec La Harpe. Cette fois il lui donna raison et conserva fidèlement à l'Éloge son vieux cadre avec tous ses ornements oratoires.

1. Aussi La Harpe eut-il le prix et Guibert seulement l'accessit. Il s'agissait de l'éloge de Catinat.

2. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret, 1804, 2e édit.), I, p. 246.

Il n'avait donc aucune invention ; mais tout en n'étant pas original par le fond des choses, ne pouvait-il le devenir dans l'expression de ces idées qu'il empruntait au dehors? Il a fait remarquer très justement que La Fontaine, dans des ouvrages dont le sujet est rarement à lui, se place, par sa façon d'écrire, parmi nos plus grands écrivains. Que vaut le style de Chamfort? En poésie, il laisse beaucoup à désirer; la facture des vers est toujours pénible, souvent obscure : tout le monde le reconnaît Assurément la prose vaut mieux; et cependant, malgré la justesse de certaines réflexions, même de certaines pages, elle mérite dans l'ensemble les reproches qu'on adresse à la poésie. Trop souvent encore il lui arrive de s'encombrer d'expressions abstraites, de généralités vagues, qui sentent le mauvais style philosophique de l'époque. Jusque dans les meilleurs endroits rien ne ressort, rien ne frappe. C'est une froide correction, un coloris terne ou une absence complète de coloris. Il y manque surtout ces manières de s'exprimer qui trahissent une personnalité, l'âme même de l'auteur. En lisant ces phrases lourdes et banales, on se demande comment le même homme a pu écrire aussi les

Maximes et Pensées, où les traits sont si nets, dessinés avec tant de relief, d'où la figure d'un misanthrope se détache d'une façon si saillante. C'est évidemment qu'il les a composées dans des conditions différentes. Pour faire sortir de lui ce qui s'y trouvait, pour être lui-même, il avait besoin de l'excitation des entretiens. Rentré chez lui, seul devant sa table de travail, la plume à la main, il devenait timide et gauche, ne savait plus imaginer ni créer, perdait toute flamme et toute vie. Il travaillait — et gâtait tout : c'est un curieux phénomène littéraire. Décidément ses contemporains avaient raison : il était avant tout un admirable causeur, parce qu'il n'était qu'un improvisateur de beaucoup d'esprit.

Mais il aurait voulu être autre chose : un grand écrivain. Il rêvait la gloire, et, avec le bruit qu'avaient fait ses débuts, la confiance qu'il se sentait en lui-même, il ne doutait pas d'y arriver. Diderot, qui le vit alors, à l'époque de ses premiers succès, nous le dépeint comme un poète d'un visage très aimable, avec assez de talent, « les plus belles apparences de modestie et la suffisance la mieux conditionnée ». C'est, ajoute-t-il, « un petit ballon dont une piqûre d'épingle fait

sortir un vent violent[1] ». « Il avait une jolie figure, dit aussi Mme de Genlis, et beaucoup de fatuité. » Cette fatuité lui suscita bien des ennemis. Il s'en fit d'autres par son ironie impitoyable. Il avait pour principe de ne ménager personne; il pensait que « quand on a la lanterne de Diogène, il faut avoir son bâton[2] ». Aussi fut-il détesté d'un grand nombre de gens de lettres. Fier et indépendant (c'était une de ses meilleures qualités), il ne se mit sous l'aile de personne, ne s'affilia à aucune coterie. Il se tint loin des Encyclopédistes, Diderot, Grimm, d'Alembert, et ne flatta point leur puissance. Il ne mendia pas davantage l'appui de Voltaire et garda toujours, en face de lui, une attitude assez raide. Il se trouva ainsi très attaqué et fort peu défendu.

A quelques mots qui lui échappent, on sent que la critique l'a rendu des plus malheureux; il parle « des méchancetés qu'on lui a faites à chaque succès qu'il a obtenu ». Ce qui le montre encore mieux, c'est que par moments Paris lui devient odieux. Il se décide à fuir les sociétés mondaines où sa conversation jetait tant d'éclat,

1. *Œuvres,* éd. Assézat, XI, p. 374-375 (*Salon* de 1767).
2. Ed. Auguis, I, p. 397.

à s'arracher à des situations qui paraissaient brillantes. Il veut se retirer dans une solitude où l'on n'entendra plus parler de lui. Il résiste à ceux qui essaient de le retenir; il leur démontre qu'il s'appartient à lui-même et qu'il a le droit de vivre pour lui seul. Une fois même il fixe le jour de son départ : ce doit être « le 10 octobre de cette année 1784[1] ». Et il déclarait que ce départ serait sans retour. En réalité, il ne partit jamais. Il avait songé à s'établir en Languedoc ou en Provence, « dans un pays où les écus de trois livres valent six francs et où l'on n'a que les besoins de la nature, au lieu de ceux de la vanité et de l'opinion[2] ». Il n'alla pas plus loin que Vaudouleurs, près d'Étampes, et il y resta six mois. — Une résolution à laquelle il fut plus fidèle et qui devait, semble-t-il, lui coûter davantage, fut celle de ne plus rien donner au public. Il la prit cependant sans hésiter et eut soin d'en informer ses amis :

> Amis, penser, sentir, c'est vivre;
> Ecrire, c'est perdre du temps[3].

1. Ed. Auguis, V, p. 290.
2. *Ibid.*, V, p. 292.
3. *Ibid.*, V, p. 236.

Il disait à un autre avec plus de véhémence qu'il regardait comme un bonheur de se tenir éloigné non seulement de cette scène de folies et d'iniquités qu'on appelle le monde, mais de « cette scène d'opprobres qu'on appelle littérature[1] ». Pour la littérature au moins, il a tenu parole. Après la chute de sa tragédie en 1777, il n'a plus rien publié que des articles de journaux, où il ne mettait pas son nom, et des pamphlets politiques, qu'il ne signait pas non plus. Or il faut songer qu'il était alors dans la force de l'âge (il n'avait pas quarante ans), qu'il était connu, discuté, presque célèbre, encouragé par ses partisans, provoqué par ses adversaires, sollicité de toute part à produire. Pourtant, dès qu'on lui parle de se mettre à l'ouvrage, il entre en fureur et pendant quinze ans il a le courage de se taire.

De la part d'un homme entré dans la carrière avec une si belle suffisance, si sûr tout d'abord de lui-même et du succès, ce silence obstiné paraît difficile à comprendre. En général on l'attribue à l'injustice des critiques qui atteignirent ses ouvrages, et lui-même le laisse entendre. Mais

1. Ed. Auguis, V, p. 275.

ces blessures de la vanité suffisent-elles à tout expliquer? Qu'elles lui aient inspiré la défiance ou la haine d'une société qui a trop bien accueilli les railleries de ses rivaux; qu'elles l'aient poussé à fuir dans la solitude ce monde qui le méconnaît, à ne plus rien publier pour des gens dont il croit la malveillance incurable, nous l'admettons à la rigueur. Mais ne lui restait-il pas d'écrire pour lui-même et pour la postérité? Et comment supposer qu'il ait négligé cette ressource et refusé d'en appeler du jugement de ses contemporains? Sans doute il avait éprouvé un échec au théâtre, et ce sont les plus sensibles de tous. Pourtant des exemples étaient là, lui montrant qu'on se relève de la chute d'une tragédie. La Harpe ne réussissait guère à la scène : il ne se décourageait pas; après chaque mésaventure, il se remettait au travail, pour composer une pièce nouvelle qui fît rougir le public de son injustice. La *Cléopâtre* de Marmontel avait été outrageusement sifflée. Au lieu de l'abandonner à son sort, l'auteur la reprit, la corrigea, la remania, et trente ans plus tard, quand tout le monde, excepté lui, l'avait oubliée, il la fit reparaître au jour. Après tout, Chamfort avait le droit de prétendre que *Mustapha et*

Zéangir, sa tragédie, avait remporté un demi-succès; on l'avait applaudie à la Cour, on l'avait supportée quinze fois de suite à Paris; enfin c'était un début. Déserter la lutte aussitôt, et quand l'épreuve pouvait paraître douteuse, c'était donner raison à ses ennemis. En renonçant à faire casser l'arrêt qu'on avait prononcé contre lui, il semblait l'accepter. S'il n'essayait pas de faire autre chose, n'était-ce pas qu'il se sentait incapable de faire mieux?

Voilà ce qu'on devait croire, — et peut-être n'avait-on pas tort. Est-il donc impossible que cet homme, si clairvoyant pour les autres, ait appliqué la même clairvoyance à sa personne, qu'il ait connu ses faiblesses comme il savait aussi sa force? Malgré les complaisances et les illusions de l'amour-propre, n'a-t-il pu s'apercevoir des lacunes de son talent? Il était un esprit critique. Il saisissait du premier coup le défaut en chacun, et c'est ce qui le rendait terrible dans les entretiens. L'étude avait fortifié encore cette sagacité naturelle. Reportant ses regards sur lui-même, comment se serait-il dissimulé qu'il manquait d'invention, qu'il n'avait trouvé le sujet d'aucune de ses œuvres dramatiques, qu'en prose il s'était

borné à répéter, sans les rajeunir, sans y rien mettre de lui, les genres et les procédés ordinaires? Cette absence d'originalité avait-elle pour cause l'indolence d'un esprit qui s'épargne la peine de chercher du nouveau? C'était un laborieux, au contraire; le travail ne lui coûtait pas; il s'épuisait à la tâche, mais sans résultat heureux. De là cette tragédie refaite pendant quinze ans; de là ces ouvrages commencés et restant inachevés sur le chantier; de là, dans les écrits publiés, l'effort qui se trahit partout, que ses amis sont bien obligés de reconnaître. Et il n'aurait pas remarqué ce qui frappait tout le monde! Mais si, avec la vue nette des conditions d'une belle œuvre, il dut s'avouer qu'il était impuissant à l'exécuter, s'il se sentit de bonne heure, en pleine jeunesse, condamné à une stérilité lamentable, pour une âme comme la sienne, fière et hautaine, il ne pouvait y avoir de pire supplice. Ce grand mécontent de tout le monde fut d'abord mécontent de lui-même : c'est un mal qui n'a pas de remède. Du jour où il se fut jugé, il souffrit; mais il se tut.

Son découragement fut si profond qu'il ne trouva pas suffisant de déserter la littérature; il

alla jusqu'à la maudire. Dès lors la célébrité littéraire qu'il avait passionnément souhaitée ne lui paraît plus qu'une infamie illustre[1], que le châtiment du mérite et la punition du talent[2]. La profession d'homme de lettres devient à ses yeux le dernier des métiers. Son langage est amer, toutes les fois qu'il en parle. Il compare ses confrères « à des ânes ruant et se mordant devant un râtelier vide, pour amuser les gens de l'écurie[3] ». Ce qui est significatif, c'est qu'il paraît vouloir tenter ailleurs la fortune. Il reconnaît qu'il a fait fausse route; il songe à une autre carrière. Ses amis, dit-il, savent bien qu'il est propre à plusieurs choses en dehors des lettres[4]. Quelques-uns d'entre eux se sont unis en effet pour le servir. Ils lui destinent probablement quelque poste diplomatique, comme celui que Rulhière tenait du baron de Breteuil, — à moins que ce ne fût une place dans les ministères, qui l'aurait retenu à Paris en lui donnant « les commodités de la vie[5] ». De toute manière, on lui cherche une

1. Éd. Auguis, V, p. 291.
2. *Ibid.*, I, p. 408.
3. *Ibid.*, V, p. 291.
4. *Ibid.*, V, p. 270.
5. *Ibid.*, V, p. 291.

situation, comme il le demande. Mais Chamfort était un mauvais solliciteur; il soutenait mal ceux qui s'intéressaient à lui. Au moment décisif, il hésitait : c'était sa maladie ordinaire. Il n'était plus sûr de désirer ce qu'on lui offrait; il était dégoûté par avance de ce qu'il était sur le point d'obtenir. Il ne put donc pas, malgré les efforts de puissants personnages, prendre pied dans la diplomatie ou dans une fonction quelconque et, comme il ne retourna pas à la littérature, sa vie fut complètement désemparée.

V

Pendant les tergiversations de ce caractère inquiet, défiant, irrésolu, la Révolution approchait. Tous les gens de lettres l'avaient préparée. Cependant elle fut pour presque tous une surprise, pour la plupart un cruel mécompte. Chamfort est peut-être celui qui l'a le mieux accueillie; il lui est resté fidèle jusqu'au jour où, après en avoir été le partisan obstiné et le panégyriste enthousiaste, il en devint la victime. Il a dit dans le prologue d'un conte :

Je fus toujours un peu républicain;
C'est un travers dans une monarchie [1].

Républicain, c'est beaucoup dire : M. Aulard a montré qu'il n'y avait eu de républicains, en France, qu'après la fuite de Varennes. Chamfort voyait les abus du régime sous lequel on vivait, et il ne se faisait pas faute de les attaquer. Il demandait plus de tolérance en religion, plus de liberté en politique, plus d'égalité dans la distribution des charges publiques; il voulait pour les citoyens une part plus grande dans la gestion de leurs affaires. Mais n'était-ce pas la pensée de presque tous ceux qui s'essayaient à écrire? Qui d'entre eux la cachait? Plusieurs même disaient leur opinion avec plus de violence que lui; ils prenaient une attitude plus énergique, donnaient à leurs plaintes un ton plus agressif : on les trouve, en somme, plus *républicains* que lui.

Les gens de lettres de ce temps, pour vivre de leur plume, ayant à surmonter les mêmes difficultés avec des moyens semblables, arrivaient à vivre un peu de la même façon. Ils se recrutaient d'ordinaire dans le même milieu. C'étaient des

1. Éd. Auguis, V, p. 144.

écoliers pauvres, dont l'instruction avait pu se faire à l'aide d'une de ces bourses qu'il y avait alors en assez grand nombre dans les collèges. On les attribuait souvent à de malheureux déclassés. En 1781, trois de ces anciens boursiers, qui étaient parvenus à l'Académie française, avaient une naissance irrégulière, et deux d'entre eux, d'Alembert et Chamfort[1], avaient été forcés de se fabriquer un père de toutes pièces, en lui donnant un nom. Les études finies, l'écolier était mis hors du collège, laissé dans la rue, sans fortune, sans asile, sans aucune de ces places, comme il y en a aujourd'hui, qui vous donnent au moins du pain, quand on n'est pas encore connu. Il n'existait pas, à cette époque, une armée de fonctionnaires, où le jeune homme pût se glisser sans bruit et attendre. Le journalisme demeurait modeste et ne devait se développer qu'avec la Révolution. L'enseignement était presque tout entier aux mains des congréganistes. Les libraires ne payaient guère les auteurs, et les comédiens, si une pièce réussissait, gardaient pour eux la meilleure part du profit. — Restaient les protec-

1. Le troisième était Delille.

teurs. Ils étaient nombreux, à vrai dire, et illustres. D'abord le Roi : depuis Louis XIV, des pensions sur les Menus sont réservées aux écrivains. Puis les princes et les princesses, qui tiennent à imiter le Roi et s'attachent les gens de mérite comme secrétaires de leurs commandements. Puis les ministres : ils ont le flot des pensions et le font couler où ils veulent. Puis les diplomates, les grands seigneurs, les financiers. Ajoutez-y les grandes dames, qui se piquent de réunir plusieurs fois par semaine, à leur table, toute la littérature. Il y a partout des dîners dans Paris. Les gens de lettres en arrivent à perdre l'habitude de manger chez eux. Marmontel prend tous ses repas chez Mme Geoffrin, à la rue Saint-Honoré ; il finit même par y coucher et n'en plus sortir. L'abbé de Barthélemy ne quitte pas Chanteloup, où il vit dans l'intimité des Choiseul. L'abbé Morellet s'installe pendant toute la belle saison chez Mme Helvétius, à Auteuil.

Chamfort, quelles que fussent ses dispositions naturelles, fit comme tout le monde. N'en soyons ni surpris, ni indignés : il ne pouvait guère faire autrement. Remarquons seulement qu'il paraît s'y être plié parfois d'assez bonne grâce. Mlle de Les-

pinasse, qui le rencontra revenant des eaux de Barèges où il avait été fêté dans la société des Choiseul, écrivait le 25 octobre 1774 : « Je vous réponds que M. de Chamfort est un jeune homme bien content; il fait bien de son mieux pour être modeste[1] ». Remarquons aussi que ses protecteurs se trouvent surtout parmi les adversaires les plus décidés de la Révolution et que ces désaccords de sentiments, ces divergences d'opinions entre eux et lui ne semblent pas l'avoir beaucoup gêné : il y a du piquant et de l'inattendu dans l'existence de Chamfort. On se souvient que sa tragédie avait réussi à la Cour, sinon à la ville, que la Reine l'avait fort admirée, entraînant à sa suite l'admiration des courtisans, et qu'elle avait aussitôt gratifié l'auteur d'une pension de 1 200 livres sur les Menus Plaisirs. Un peu plus tard, la sœur du Roi, Madame Élisabeth, le prenait pour son secrétaire, ce qui lui rapportait encore 2 000 livres. Les personnes qui avaient sollicité et obtenu cette place pour lui, appartenaient au cercle de Marie-Antoinette, à la coterie du comte d'Artois et de la duchesse de Polignac. C'est là

1. *Lettres*, éd. Asse, p. 141.

qu'il rencontra l'un des hommes les plus séduisants de l'époque, le comte de Vaudreuil, qui lui témoigna des égards particuliers et se lia étroitement avec lui. Il faut reconnaître, à la louange de tous les deux, que l'affection semble avoir été, de part et d'autre, sincère et profonde. Chamfort parle « de l'amitié la plus tendre qui se puisse imaginer[1] ». Ce qui est sûr, c'est que, malgré son ombrageuse passion d'indépendance, il consentit à vivre avec son ami et alla s'établir à l'hôtel Vaudreuil.

Vers le même temps, il avait formé une liaison d'un caractère bien différent, dont j'ai déjà dit un mot : il était devenu le confident de Mirabeau et son collaborateur. Dès 1783, nous les trouvons en relations familières. Mirabeau écrit pour vivre ; à Paris, à Londres, il multiplie les livres, les lettres, les brochures. Il a besoin que quelqu'un revoie ses improvisations et, comme Chamfort veut bien s'en charger, il l'en remercie avec cette exagération oratoire qui lui est habituelle. Il lui attribue généreusement « l'âme et le génie de Tacite, l'esprit de Lucien, la muse de Voltaire

1. Éd. Auguis, V, p. 281.

quand il rit et ne grimace pas[1] ». C'est beaucoup; mais Chamfort est beaucoup pour lui, en effet. Il n'est pas seulement un correcteur; il est aussi un excitateur. Mirabeau était obligé d'être toujours en verve pour satisfaire aux exigences des libraires qui le poursuivaient sans relâche, et il lui fallait quelqu'un pour entretenir cette verve. Chamfort est « la tête électrique qu'il frotte sans cesse[2] », au contact de laquelle jaillissent les pamphlets. De là une sorte d'association entre ces deux esprits, l'un amer de nature, l'autre aigri par la persécution, tous deux extrêmes en leurs violences[3]. Il est très vraisemblable que Chamfort a mis la main à la plupart des ouvrages de cette période que Mirabeau a signés et qui ont agité la France et le monde. Pour un seul, il a réclamé sa part : le *Pamphlet sur l'Ordre de Cincinnatus*, où, à propos de la tentative faite en Amérique de créer un ordre de noblesse, la noblesse en général et la nôtre en particulier étaient l'objet d'attaques véhémentes. En 1794, sous la Terreur, quand il

1. Éd. Auguis, V, p. 354.
2. *Ibid.*, V, p. 406.
3. La trace de cette association est restée dans dix-sept lettres qui nous ont été conservées de Mirabeau (voir Chamfort, éd. Auguis, V, p. 353 et suiv.).

fut à son tour accusé d'être un aristocrate, il rappela pour sa défense qu'il avait écrit « les morceaux les plus vigoureux insérés dans le livre sur l'ordre américain de Cincinnatus, ouvrage publié en 1786, et qui porta les plus rudes coups à l'aristocratie française dans l'opinion publique[1] ».

Chamfort se trouve donc engagé à la fois dans deux partis contraires. Il arrive que, dans la même journée, il fréquente deux mondes opposés, deux mondes à la veille de devenir ennemis, tout près de se jeter l'un sur l'autre. A l'hôtel Vaudreuil, il vit avec les privilégiés, n'entend faire que l'apologie de l'ordre établi; on y repousse les réformes les plus raisonnables; aux premiers mots prononcés pour amener une entente par des concessions mutuelles, le comte d'Artois, entrant en fureur, aurait dit : « Est-ce que vous voulez nous *enroturer*[2]? » Chez Mirabeau on s'en prend aux abus, on attaque sans pitié la noblesse, on s'approche sans respect du vieil édifice monarchique; on s'aperçoit alors combien « le colosse est creux et pourri, vernissé en dehors et ver-

1. Éd. Auguis, V, p. 325.
2. *Ibid.*, V, p. 298.

moulu en dedans[1] ». Ainsi, entre les deux sociétés le divorce est complet, l'opposition est de toutes les heures. Et pourtant, si nous en croyons sa correspondance, Chamfort partage également son temps et son cœur entre Vaudreuil et Mirabeau; et cette étrange situation, il la fait durer plusieurs années de suite. Et, sans paraître en éprouver du scrupule, il emploie à combattre la Cour les loisirs qu'il doit aux pensions de la Cour; il sort de chez l'ami du comte d'Artois, dont il est le client, pour aller chez le futur tribun préparer la révolution. Le ministre Calonne, désireux de plaire à ceux qui le protègent, augmente le chiffre de ses revenus; et c'est le moment où il collabore avec Mirabeau au pamphlet sur l'ordre de Cincinnatus. Il n'a sans doute pas sollicité cet accroissement de fortune; mais il n'hésite pas à l'accepter[2].

Peut-être ce qui rassurait sa conscience, était-ce le sentiment qu'il avait, ou croyait avoir, qu'à ce jeu délicat il ne sacrifiait rien de son indépendance ni de sa dignité. Ses amis voudraient bien

1. Éd. Auguis, V, p. 306.
2. Il est vrai qu'il ne sembla pas très ému quand il perdit ses pensions (voir éd. Auguis, V, p. 310).

nous convaincre qu'il gardait la tête haute et la parole franche. Qu'importaient ces liaisons, pensent-ils? Il soutenait ses opinions devant les puissants, osait les contredire, était à l'occasion dur ou méprisant. C'était chose plaisante, va-t-on jusqu'à prétendre, « que l'humilité où il tenait l'élégant Vaudreuil, son patron[1] ». Mais d'abord, qui sait, dans ces contradictions et cette brusque franchise, pour quelle part entrait le calcul? N'est-ce pas Chamfort qui a déclaré : Le monde estime ceux qui n'en font aucun cas et c'est une recommandation auprès de lui que de le mépriser souverainement[2]? Quelque rudesse de langage, ou même un peu d'insolence, pouvait bien, de sa part, n'être qu'une suprême habileté et la meilleure manière de flatter des gens lassés des plates flatteries. Puis, quoi qu'on dise, nous aurons toujours peine à croire qu'il fût à l'hôtel Vaudreuil ce qu'il était dans l'intimité de Mirabeau, qu'il exprimât chez son *patron* les mêmes idées que chez l'autre, avec la même énergie, qu'il ne fût pas obligé d'acheter par des condescendances le droit à certaines boutades et de se taire

1. Éd. Auguis, V, p. 349.
2. *Ibid.*, I, p. 378.

souvent pour avoir la liberté de parler quelquefois.

Mais un jour devait venir où les questions se poseraient avec une netteté qui ne permettrait plus à l'équivoque de se prolonger davantage. De grands événements s'annonçaient. C'était partout une fermentation des esprits. On ne parlait que de réformes politiques. Les assemblées provinciales étaient réunies; il était question des États généraux. « Le procès allait s'ouvrir entre 24 millions d'hommes et 700 000 privilégiés [1]. » Il fallait prendre parti. Necker, alors ministre, convoquait une seconde Assemblée des notables pour déterminer la composition des États. A propos des discussions sur le doublement du Tiers, Vaudreuil pria Chamfort d'écrire quelque « badinage » qui jetât le ridicule sur les partisans du peuple. Cette demande, à elle seule, prouverait que Chamfort, malgré sa franchise affectée, n'allait point, dans ses conversations antérieures, jusqu'à découvrir à son noble ami le vrai fond de ses sentiments. Autrement, une pareille méprise se fût-elle produite? Mais, cette fois, il dit

1. Éd. Auguis, V, p. 294.

sa pensée et donna nettement à entendre que la proposition était indiscrète. « Il me serait impossible de faire un ouvrage plaisant sur un sujet aussi sérieux que celui dont il s'agit. Ce n'est pas le moment de prendre les crayons de Swift ou de Rabelais, lorsque nous touchons peut-être à des désastres. » Nous avons la lettre par laquelle il répondit à Vaudreuil[1]; elle est affectueuse encore, mais décisive. Le lien venait de se rompre. On était en décembre 1788. Six mois plus tard, le 16 juillet 1789, Vaudreuil quittait Paris avec le comte d'Artois : tous deux émigraient.

VI

Après 1789, Chamfort appartient tout entier, sans partage, à la Révolution. Qu'il ait persisté plus de quatre ans dans le parti politique embrassé aux premiers jours, pour qui connaît son caractère inconstant et sa mobilité, la chose ne laisse pas d'être surprenante. C'est seulement dans les derniers mois de sa vie qu'il revient à des idées plus modérées; menacé lui-même par les événe-

1. Éd. Auguis, V, p. 293.

ments qui se déchaînent, il se montre effrayé et trouve qu'on va trop loin. Mais combien de ceux qui attaquèrent avec le plus de vigueur l'ordre ancien, combien, parmi les gens de lettres et les philosophes, ne l'auraient pas suivi jusque-là! Ni d'Alembert ni Voltaire, s'ils avaient survécu, n'auraient été avec lui. Il faut croire que sa rancune contre le régime déchu était bien profonde.

Les grandes journées du début le remplirent d'enthousiasme. Il s'écrie, dans une lettre de juillet 1789 : « Nous venons de vivre trente ans en trois semaines[1] ». L'élan une fois donné, il n'a aucune hésitation; il trouve même qu'on ne marche pas assez vite; il devance son parti. Il « rit de pitié » des ménagements que témoignent les patriotes aux commis de la Guerre ou des Affaires étrangères[2]. Les excès qui suivirent et qui alarmèrent tant d'autres, ne le découragèrent pas. « Il faut savoir prendre son parti sur les contretemps de cette espèce[3]. » Il le prenait assez facilement. Le surlendemain du 10 août, quand plu-

1. Éd. Auguis, V, p. 306.
2. *Ibid.*, V, p. 314.
3. *Ibid.*, V, p. 320 (lettre du 12 août 1792).

sieurs de ses confrères s'enfuyaient à l'étranger ou se cachaient dans quelque trou de province, il se donnait le plaisir d'une excursion dans Paris : « J'ai fait ce matin, écrit-il à un ami, le tour de la statue renversée de Louis XV, de Louis XIV, à la place Vendôme, à la place des Victoires. C'était mon jour de visite aux rois détrônés ; et les médecins philosophes disent que c'est un exercice très salutaire. Vous serez sûrement de leur avis[1]. » Puis, de la place Louis XV il pousse au château des Tuileries. Il y trouve un spectacle dont il est tout réjoui : « Le peuple remplissait le jardin comme il eût fait celui du Prato à Vienne ou ceux de Potsdam. La foule inondait les appartements teints du sang de ses frères et de ses amis, et percés de coup de canon renvoyés en réponse à ceux qui les avaient massacrés la surveille. » D'ailleurs, pas un mot de compassion pour la Reine, dont il s'était promis de ne jamais oublier les bienfaits ; et voilà ce qu'il appelle « déférer à tous les souvenirs[2] ». Il est probable que les spectacles de la rue ne lui faisaient pas toujours plaisir ; mais il avait deux raisons pour

1. Éd. Auguis, V, p. 317.
2. *Ibid.*, V, p. 312.

les supporter. La première, c'est qu'il était persuadé qu'une grande révolution ne s'opère pas sans rude secousse : « On ne nettoie pas, disait-il, l'étable d'Augias avec un plumeau[1] ». La seconde, c'est qu'il croyait, comme plusieurs de ses amis, mais d'une foi plus robuste encore, que la Révolution ne se porterait pas jusqu'aux dernières violences. Il comptait qu'elle s'arrêterait à temps ; il avait confiance dans la raison. Même à l'époque où il n'était plus permis de se faire beaucoup d'illusions, quand Mme Roland exprimait ses craintes au sujet de la crise où son parti devait sombrer, il lui répondait : « Vous portez les choses à l'extrême.... Ces gens-là se perdent par leurs propres excès ; ils ne feront point rétrograder les lumières de dix-huit siècles[2]. » Chamfort, si pessimiste d'ordinaire, devenait tout d'un coup d'un optimisme extravagant. Il fallut la Terreur, Robespierre et le séjour aux Madelonnettes, pour le détromper.

Malgré sa passion pour la République, Chamfort ne se jeta pas dans le mouvement : ce n'était point un homme d'action. Il ne se présenta pas, comme Marmontel, à l'Assemblée nationale. Il ne

1. Éd. Auguis, I, p. 448.
2. Mme Roland, *Mémoires*, éd. Perroud, I, p. 179.

chercha pas à devenir membre de la Commune. Une seule fois, il fut citoyen militant. C'était en juillet 1791. « Après le massacre du Champ de Mars, entraîné, malgré mon état de maladie et de souffrance, par une force irrésistible, je courus aux Jacobins, moi vingtième ou trentième. J'ignore le nombre ; mais la salle était alors déserte.... Je fus admis parmi vous, dit-il dans une lettre *à ses concitoyens*, et même dans votre comité de correspondance[1]. » Ce zèle ne se soutint pas. L'hiver approchait ; « sa déplorable santé, qui lui interdisait les grandes assemblées », le força de rester chez lui ; et, comme la foule devenait tous les jours plus nombreuse aux Jacobins, il allégua qu'il pouvait se permettre de n'y plus aller. Il lui restait la ressource de soutenir ses opinions par la plume : c'est ce qu'il fit.

Passons sur ses *Tableaux de la Révolution*, collection de gravures qu'il était chargé par un éditeur de présenter au public avec des explications historiques ; le texte servait à illustrer les images. Dans cette entreprise de librairie, l'historien était subordonné au dessinateur, et il est d'ailleurs très

1. Éd. Auguis, V, p. 333.

difficile aujourd'hui de distinguer ce qui a été véritablement l'œuvre de Chamfort. Car les événements ont vite changé au cours de ces années révolutionnaires, et avec eux la manière de les juger; l'éditeur avait bien soin de changer, lui aussi, pour rester toujours au niveau des opinions qui régnaient; de sorte que le texte primitif a dû être plusieurs fois modifié. Quand Chamfort parle des services qu'il a pu rendre comme écrivain à son parti, il songe certainement à ses articles du *Mercure*. Il y travailla jusqu'à la fin.

On y voit naître un genre nouveau de littérature : la critique des ouvrages faite au jour le jour et insérée dans un journal qui paraît à date fixe. Au début du XVIIe siècle, ceux qui désiraient être renseignés sur le mérite d'une production nouvelle, sollicitaient l'avis d'une personne de goût. C'était en général sous forme de lettre que la personne consultée donnait son opinion. Ainsi Saint-Evremond, lorsqu'il avait à juger l'*Alexandre* de Racine. La lettre circulait dans la société de mains en mains, et finissait même par être imprimée. Peu à peu les journaux s'emparèrent de ces appréciations, dont le public était très friand. Le *Mercure* s'adjoignit, pour cette besogne hebdomadaire,

La Harpe. Marmontel et Chamfort. Les articles de Chamfort sont de quelqu'un qui sait son métier, sans doute; mais comme presque tout ce qui est sorti de sa plume, ils n'ont guère de relief ni de personnalité. Ici encore, cet homme, qui avait tant d'esprit quand il parlait, en manque lorsqu'il écrit. Lui reprochera-t-on d'y avoir fait plus de politique que de littérature? Les ouvrages dont il rendait compte se ressentaient tous de l'agitation où ils étaient conçus. Comment une nature, même moins ardente et passionnée que la sienne, aurait-elle pu rester à l'écart de la lutte des partis, se retrancher dans une critique d'une sereine indifférence et ne pas prendre prétexte des occasions qui s'offraient pour défendre des idées chères?

Parmi les ouvrages qui parurent alors, il en est un qui indigna bien des lecteurs et sur lequel Chamfort a, comme de juste, insisté : ce sont les Mémoires du maréchal de Richelieu. Ce retentissant personnage avait eu toutes les fortunes. Né à la fin du XVIIe siècle, assez à temps pour connaître les dernières splendeurs du grand règne, il avait traversé tout le siècle suivant et venait de mourir en 1788, avec cette société même qu'il personnifiait

dans ses côtés les plus mauvais comme les plus brillants. Après sa mort, deux ouvrages furent publiés, qui avaient la prétention d'avoir été composés par lui, ou rédigés au moins sous ses yeux. Ils renfermaient de singuliers aveux, qu'on expliquait par ce mot prêté au vieillard, « qu'il avait la franchise hardie de se confesser au public et à la postérité ». On attribuerait avec plus de vraisemblance ce beau cynisme au désir de faire de l'éclat et au besoin qu'avait le maréchal, après avoir obtenu tant de succès en tous genres pendant sa vie, d'occuper encore le public du fond de sa tombe. Quoi qu'il en soit, les deux ouvrages furent dévorés, et Chamfort, pour battre en brèche l'ancien régime, n'avait qu'à reprendre, sans y rien ajouter, les histoires scandaleuses qu'ils contenaient : c'était une preuve assez accablante de la corruption d'une époque. Aussi l'un de ses articles se termine-t-il par ces mots : « Qu'il nous soit permis, en finissant, d'adresser à tout homme de bon sens et de bonne foi une seule question : Combien de temps pouvait subsister, sur les mêmes bases, une grande société dont le gouvernement, l'état politique et moral présentaient partout, et sous cent aspects différents, le tableau de vices, d'absurdités, d'horreurs et de

ridicules qu'un petit nombre de pages vient de rassembler sous les yeux du lecteur, dans le cadre étroit de la vie privée d'un seul homme [1]? »

Pendant qu'il se tenait en dehors de toutes les fonctions actives, la Gironde était arrivée au pouvoir. Le ministre Roland, qui avait dans ses attributions la Bibliothèque nationale, crut pouvoir donner les deux places de bibliothécaires, l'une à son ami Carra, l'autre à Chamfort [2]. Aussitôt les jalousies s'allumèrent. Un de leurs subordonnés, un misérable, Tobiesen Duby, qui jouissait aux Jacobins d'une certaine faveur, profita de la défaite des Girondins pour les dénoncer tous deux au Comité de sûreté générale comme aristocrates. Ces actes de terrorisme qui les frappaient, eux et bien d'autres, ébranlèrent la confiance de Chamfort dans le triomphe assuré de la raison. Il s'apercevait que les gens sages sont loin de se faire toujours écouter et que, devant une foule excitée, c'est le sot qui triomphe de l'homme

1. Éd. Auguis, III, p. 294.

2. Roland avait partagé en deux la place de bibliothécaire. Elle était occupée auparavant par « un d'Ormesson, dont le nom effarouchait le nouveau régime et dont la médiocrité ne devait pas inspirer de regret ». (Mme Roland, *Mémoires*, éd. Perroud, I, p. 181.)

intelligent, quand il flatte les bas instincts populaires. Il se défendit par une « lettre à ses concitoyens[1] », où il invoquait son passé, sa haine ancienne pour la noblesse, son amour de l'égalité, « passion de sa vie entière », ses principes républicains « bien antérieurs à la République ». Il protestait contre l'accusation d'avoir été lié avec Roland et les Girondins. Son patriotisme était de bien meilleure nuance. « Mes idées, disait-il, ont été en opposition absolue avec les leurs sur presque toutes les questions importantes, comme la garde départementale, le jugement de Louis Capet, l'appel au peuple et plusieurs autres. » Il n'en fut pas moins arrêté et incarcéré aux Madelonnettes. Relâché, mais placé sous la surveillance d'un gendarme, il se jura à lui-même de ne plus retourner en prison. Quand il sut qu'on voulait l'y reconduire, il essaya de se tuer. Avec ses pistolets d'abord, son rasoir ensuite, il se fit à la tête, à la gorge, aux cuisses, aux jambes, d'affreuses et maladroites blessures qui le laissèrent mutilé, mais vivant encore. Il traîna quelque temps, parut même se rétablir contre toute attente,

1. Éd. Auguis, V, p. 325 et suiv.

puis finit par succomber le 24 germinal an II (13 avril 1794). On était si effrayé, dans cette triste période qui précéda Thermidor, que trois personnes seulement osèrent suivre ses funérailles[1].

Tel fut Chamfort, homme de lettres et politique. En politique, son rôle, tout compte fait, n'a été que médiocre. Malgré ses ardeurs républicaines il a peu servi la République. Il sembla d'abord être de ceux qui se placeraient au premier rang dans la lutte. Après la Constituante, il rentre dans l'ombre et traverse ensuite la Révolution sans s'y mêler. Tout « en ne changeant ni de maximes ni de sentiments[2] », a-t-il vu, au contact des événements, s'amortir la vivacité de son premier enthousiasme? Sa santé toujours chancelante lui imposa-t-elle le repos? Voulut-il s'abriter contre les dangers auxquels, dans les temps troublés, expose la vie trop active? De toutes façons, il n'a pas réalisé les promesses de ses débuts. — Et de même, en littérature, il demeure au second plan. Là aussi, il avait éveillé des espérances. A

1. Ces trois amis courageux furent Van Praët, Sieyès et Ginguené.
2. Éd. Auguis, V, p. 310.

l'écouter dans les salons quand il causait, on le croyait réservé à un grand avenir. Dira-t-on qu'il n'a pu, comme écrivain, montrer toute sa valeur? Le temps ne lui a pas manqué cependant, ni l'occasion, ni la volonté. Il a suivi tous les chemins, battu tous les buissons pour faire lever le succès : rien ne lui a réussi. C'est que sa réputation dépassait son mérite : ce fut « un homme d'esprit plus qu'un homme de talent[1] ». Pendant toute son existence, il y a eu désaccord entre ce qu'on attendait de lui et ce qu'il a donné. Il était trop intelligent pour ne pas le sentir; et ce désaccord causa son tourment, ce fut le mal qui rongea sa vie. Il eut d'autres raisons d'être misanthrope : celle-là fut certainement la plus forte. Ni sa naissance irrégulière, ni la gêne des premières années, ni la maladie qui l'éprouva cruellement, ne l'aigrirent autant que les déboires de sa carrière et ce sentiment d'irrémédiable impuissance. Sous l'ancien régime, on attendit le chef-d'œuvre poétique, qui inaugurerait le règne de Louis XVI : il a produit une pauvre tragédie. Sous le nouveau, on attendit l'action décisive, qui

1. Mot très juste de La Harpe (voir la note 2 de la p. 188).

ferait de lui une des têtes de la Révolution; quand il fallut agir, il se déroba. Il fut et il restera pour la postérité un incomparable causeur, et son meilleur titre auprès d'elle, ce sont ses *Maximes et Pensées*, c'est-à-dire sa conversation encore, ses improvisations du jour jetées le soir sur un bout de papier.

CHAPITRE IV

CHAMFORT ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE

I

Chamfort s'est conduit avec l'Académie française comme avec l'ancienne société : il a été pour elle d'une parfaite ingratitude. Nous retrouverons ici le même homme que j'ai déjà essayé de peindre.

Il devait beaucoup à l'Académie. On a vu que, jeune et pauvre, sans relations, sans appuis, c'est vers elle d'abord qu'il s'était tourné. Ses premières ressources, comme sa première notoriété, lui étaient venues d'un prix de poésie qu'elle lui avait accordé. En ce temps-là, il ne parlait d'elle qu'avec respect ; il l'appelait « un temple ». Mes amis, disait-il aux gens de lettres qu'il

supposait réunis dans la salle des séances académiques,

> Mes amis, jurons tous, dans ce temple où nous sommes,
> De ne point avilir l'art de parler aux hommes [1].

Façon aussi ridicule que solennelle de désigner un endroit où l'on entendait parfois de bien méchants vers; mais Chamfort pensait sans doute qu'un compliment, même exagéré, fait toujours plaisir. Dès qu'il se vit connu dans le monde, accueilli par les salons, regardé comme un écrivain d'avenir, il sollicita les suffrages de l'illustre compagnie. La chose, en elle-même, était très naturelle : être admis à s'asseoir sur l'un des quarante fauteuils passait pour la suprême récompense des lettrés. Rien d'étonnant que Chamfort briguât cet honneur. C'était en 1777; il avait trente-sept ans. Son bagage, assurément, ne pesait pas bien lourd. Quelques pièces de vers franchement médiocres, deux éloges de Molière et de La Fontaine, qui valaient mieux, à vrai dire, et dont certaines pages sont même distinguées, enfin une tragédie qui n'avait pas tardé à quitter l'affiche,

1. *Œuvres*, éd. Auguis, V, p. 206.

c'était peu. Mais les titres de ses rivaux étaient-ils plus brillants que les siens? Il pouvait espérer réussir. Il échoua cependant, et à plusieurs reprises. Ses échecs le mécontentèrent, sans le décourager. Car (notons tout de suite le trait), ce grand adversaire de l'Académie, qui devait la combattre plus tard avec passion, mit d'abord à en faire partie une obstination remarquable. Il se présenta trois fois, sans compter dans l'intervalle une quatrième candidature qu'il n'avait pas menée jusqu'au bout : il s'était retiré devant son ami Chabanon, celui-ci ayant déclaré qu'il mourrait de désespoir, si l'Académie ne cédait à l'ardeur de ses poursuites[1]. Le concurrent heureux en 1777 avait été l'abbé Millot, un historien de second ordre pourtant. En 1780 Chamfort était candidat aux deux sièges devenus vacants par la mort de Condillac et de l'abbé Batteux; cette fois encore, on lui préféra ses rivaux; on élut le comte de Tressan et Lemierre. Dépité, il se vengea par une épigramme

1. Grimm, *Correspondance littéraire*, janvier 1778 (éd. Tourneux, XII, p. 37). — Chamfort avait de grandes obligations à Chabanon. Malade en 1771, il se trouvait dans un dénuement complet et n'aurait pu aller se soigner aux eaux de Contrexéville, si son ami, qui possédait d'ailleurs une fortune personnelle, ne lui avait très généreusement abandonné une pension de 1 200 livres qu'il avait sur le *Mercure*.

inconvenante. Honneur à l'Académie, disait-il, de cette double élection ; c'est

> Couronner, par un digne choix,
> Et le vice et le ridicule [1].

Malgré cette incartade, il fut enfin nommé l'année suivante, le 5 avril 1781, quand mourut La Curne de Sainte-Palaye [2].

Certes, ce n'était pas là l'écrivain dont, libre de choisir, il eût souhaité faire l'éloge ; il aurait voulu célébrer un littérateur. Sainte-Palaye, homme de grand mérite, n'était qu'un érudit, un antiquaire, auteur de savants et redoutables mémoires sur le moyen âge ; depuis trente-quatre ans il appartenait à l'Académie des inscriptions. L'Académie française était allée l'y chercher, pour en faire un de

1. Éd. Auguis, V, p. 224.

2. L'élection elle-même ne s'était pas faite sans difficulté, comme le prouvent les lignes suivantes d'une lettre inédite de La Harpe, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Victor Giraud (la lettre est datée de Paris, août 1781) : « Vous avez donc gagné votre procès, écrit La Harpe à son ami Boissy d'Anglas. Je vous en félicite. Chamfort, dont vous me parlez, a eu bien de la peine à gagner le sien, quoique avec toute la protection de la Cour et de la Reine. Son concurrent, M. Bailly, a eu douze voix, et j'avoue que j'étais du nombre.... Chamfort est un homme d'esprit plutôt qu'un homme de talent. Il est fait pour la société plus que pour l'Académie. Son meilleur ouvrage, *la Jeune Indienne*, n'était pas un titre suffisant d'admission et son *Mustapha* en était un d'exclusion. »

ses membres. Elle avait eu raison : chez elle aussi, la place du savant était marquée, s'il est vrai qu'elle doive s'adjoindre tous ceux qui, à un titre quelconque, ont bien mérité de notre langue. Or Sainte-Palaye, l'un des premiers, s'était occupé sérieusement de notre vieil idiome ; c'était un précurseur. Aujourd'hui que les études de ce genre sont tenues en l'estime qui leur est due, l'honneur que recevait un de leurs illustres représentants n'est pas pour nous surprendre. Mais il y avait quelque mérite, alors, à les estimer. Chamfort, lui, ne se souciait guère des recherches d'érudition. Le moyen âge, les antiquités nationales, les mœurs, les institutions du passé, tout cela l'ennuyait et, en fait de langue française, ses connaissances ne remontaient pas au delà du XVIIe siècle. Il eût été assez embarrassé, s'il lui avait fallu louer, comme il convenait, les travaux de son prédécesseur. Heureusement l'auditoire ne tenait pas plus à en entendre longuement discourir que le récipiendaire n'était désireux d'en beaucoup parler. En résumant au pas de course cette œuvre immense, Chamfort s'accordait avec le sentiment du public et répondait au vœu secret de tout le monde. Sainte-Palaye laissait une énorme quan-

tité de notes manuscrites, richesses que la postérité devait mettre à profit [1]; il en avait rempli cent volumes in-folio, déposés en partie à la Bibliothèque du roi, et dont les plus précieux contenaient un glossaire de l'ancien français. Chamfort n'alla point les consulter; il l'avoue et s'en excuse avec élégance : « Je n'ai pu être à portée de les lire, dit-il; mais qui peut méconnaître le mérite et le prix de ces savantes recherches? Qui ne voudrait mesurer, au moins des yeux, le champ nouveau qu'elles ouvrent à la critique et à l'histoire? Et pourquoi faut-il que la philosophie, trop souvent intimidée à la vue de ces vastes dépôts, s'en écarte avec un respect mêlé de crainte et s'abstienne un peu trop scrupuleusement des trésors qu'ils renferment [2]? » Il rend hommage à toute cette science, comme à une vénérable personne qu'on salue profondément, mais de loin; et il passe.

Toutefois, parmi ces vieilles choses austères, où la discrétion était de circonstance, il y en avait une d'un intérêt encore présent, qui convenait

1. Chéruel notamment dans son *Dictionnaire des institutions de la France* (1855) et Littré dans son *Dictionnaire de la Langue française* (1863-1872).

2. On trouvera le discours de Chamfort dans l'édition Auguis, I, p. 221 et suiv.

aux mœurs galantes de l'époque et à un auditoire « en grande partie composé du beau sexe [1] ». Sainte-Palaye avait publié un ouvrage sur la chevalerie. C'était une bonne fortune pour Chamfort. Il s'en empara et en fit le centre de sa harangue. Il parla des chevaliers, des dames, des tournois, des cours d'amour. Il cita la devise : *Toutes servir, toutes honorer pour l'amour d'une.* Il rappela, d'après Louis de Bourbon, « que tout l'honneur de ce monde vient des dames ». Il déclara que l'honneur et l'amour, c'est « l'histoire des chevaliers et c'est celle de France ». Il devait plaire; malgré quelques réserves, il plut. L'assistance était nombreuse, les réceptions académiques ayant beaucoup de vogue; puis, le nouvel élu, par son esprit, son talent de causeur, s'était acquis une grande réputation dans toutes les sociétés mondaines; on le savait l'un des hommes les plus brillants de Paris. On accourut pour lui faire honneur. La cour elle même fut représentée à la séance; le prince de Condé y vint avec toute sa maison [2].

1. Les renseignements sur cette séance de réception (19 juillet 1781) sont tirés de la *Correspondance secrète politique et littéraire*, XI, p. 379-380 (éd. de 1788).

2. Il avait eu Chamfort comme secrétaire de ses commandements.

C'était comme l'une des dernières fêtes de l'aristocratie française.

Quels qu'aient été l'éclat de cette réception et le succès de l'orateur, la prose de Chamfort nous paraît médiocre aujourd'hui, plutôt ennuyeuse. Surtout nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que ce discours d'un futur ennemi des traditions est exactement taillé sur le modèle traditionnel. Même fidélité que dans tous les autres aux lois du genre; même respect des formes et des convenances académiques. On y retrouve les lieux communs ordinaires, les éloges obligés. Chacun des grands protecteurs est salué d'une phrase ou d'un paragraphe. Richelieu, le chancelier Séguier, Louis XIV reçoivent tour à tour leur tribut de louanges, Louis XIV surtout, « cet auguste monarque », « cher à la nation », qu'on accuse ses sujets d'avoir trop vanté, « mais qui, pour leur justification, n'a pas été moins célébré par l'Europe entière ». Puis ce sont les compliments au roi actuel, à la reine, dont le nom est évoqué avec une émotion attendrie, l'allusion à l'enfant royal qu'on espère, qu'on attend, qui sera « le précieux gage » de la félicité ultérieure de la France. Bref, rien n'y manque de tout ce que Cham-

fort devait cruellement railler dans la suite. Plus tard, il n'aura pas assez de moqueries pour ces « ridicules usages »; mais il a commencé par s'y soumettre sans répugnance. Plus tard, les discours de réception ne lui sembleront qu'un « volumineux verbiage », une « insipide collection », qu'il faut rejeter avec mépris [1]. Mais son discours à lui, par la façon généralement assez terne dont il est écrit comme par les flatteries qu'il prodigue aux puissances, par les banalités qu'il renferme sur un moyen âge de convention ou sur l'amitié des deux frères de La Curne, n'est peut-être pas indigne de figurer dans « l'insipide collection ». Aussi bien, c'est une œuvre dont on ne s'occupe plus guère, qu'on ne lit plus. Nous dirons d'elle ce qu'il dit lui-même de tout le recueil académique, qu'elle « va s'enfonçant dans l'oubli de tout le poids de son immortalité ».

II

Une des *Pensées* de Chamfort est singulièrement impertinente pour l'Académie. Selon lui, « l'Académie ressemble à la Cydalise de Gresset :

1. Éd. Auguis, I, p. 265.

Ayez-la, c'est d'abord ce que vous lui devez;
Et vous l'estimerez après, si vous pouvez [1]. »

Il avait fini par l'*avoir*. Pendant les premiers mois de cette possession tant souhaitée, il fut fort assidu auprès d'elle; mais sa passion ne tarda pas à se refroidir. Si l'on consulte le registre des séances, on voit que dès le début de 1782 ses visites à l'Académie deviennent de plus en plus rares, pour cesser bientôt tout à fait. Il n'assiste même pas le 27 mai à la réception solennelle du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse de Russie « voyageant sous le nom de comte et comtesse du Nord [2] ». Jusqu'au mois de novembre 1783, son nom disparaît de la liste des membres présents. Comment expliquer cette absence si longue? D'abord rappelons-nous que l'inconstance était le fond de sa nature; il ne pouvait être longtemps satisfait de ce qu'il avait obtenu; plus grande avait été pour l'Académie l'ardeur de ses désirs, plus vite il devait se détacher d'elle. Peut-être aussi n'avait-il pas eu à se louer de l'accueil de ses confrères : beaucoup ne l'aimaient pas. Un homme

1. Éd. Auguis, I, p. 428.
2. Voir sur cette réception du fils de Catherine II les *Registres de l'Académie*, III, p. 513-514.

qui faisait profession d'être toujours « en état d'épigramme contre son prochain [1] », ne pouvait manquer d'avoir de nombreux ennemis, dans cette société-là comme ailleurs. Il s'accordait fort mal, en particulier, avec d'Alembert, dont l'influence, à cette époque, dominait toute la compagnie [2]. Enfin, c'est le moment où il se sent le plus porté à fuir le monde; il a soif de solitude, de silence, même d'oubli; il « retire sa vie entière en lui-même [3] »; il traverse une crise de désespoir et de misanthropie. Et sans doute, c'est aussi le moment où il fait la rencontre de Mme Buffon, quinquagénaire au charme spirituel, pour laquelle il se prend d'une amoureuse amitié. Cette liaison parvient à le rendre plus calme, presque heureux; mais elle le rattache à la vie sans le réconcilier avec ses semblables. Je dirai même qu'elle contribuait à l'engager dans un recueillement plus profond, dans la recherche d'une intimité plus étroite, qui lui permît de mieux savourer son bonheur. La

1. *Œuvres* de Chamfort, éd. Auguis, I, p. 410.

2. Il est assez curieux de noter qu'il rentre à l'Académie le 27 novembre 1783, c'est-à-dire précisément le jour où l'on remplace d'Alembert comme secrétaire perpétuel. D'Alembert était mort le 29 octobre précédent.

3. Éd. Auguis, V, p. 274.

ville, trop bruyante, lui pesait maintenant encore davantage; il courut avec son amie se cacher près d'Étampes. C'est seulement après la mort de Mme Buffon que Vaudreuil put arracher le solitaire à sa retraite; il l'enleva en chaise de poste et le ramena à Paris [1].

« Replongé » ainsi de force dans le monde, Chamfort se laisse peu à peu ressaisir par lui. Il reparaît à l'Académie. D'abord ce n'est que de loin en loin. « J'y vais si peu, écrit-il à l'abbé Roman le 4 mars 1784, que je n'ai pas fait la moitié d'une bourse à jetons qu'on m'avait demandée [2]. » Il avait dit à la ligne précédente : « Je me divertirai des intrigues; ce sont mes seuls jetons; je n'en ai point d'autres ». Tout au moins il s'intéresse à ce qui se passe parmi ses confrères; il s'occupe des candidatures et s'en amuse; et quoiqu'il mette encore peu d'empressement quand il vient, — il est le dernier ou l'avant-dernier sur la liste [3], — il vient cependant pour les circonstances importantes, pour des prix à décerner ou une élection à faire. A partir du milieu de l'année 1785, on

1. Éd. Auguis, V, p. 289.
2. *Ibid.*, V, p. 278.
3. Le jeudi 29 avril 1784 et le jeudi 13 janvier 1785 (voir *Registres de l'Académie*, III, p. 541 et 551).

commence à relever sa présence régulière. Dès lors, changement complet d'habitudes. Lui qui avait si longtemps boudé l'Académie, il ne manque presque plus une séance, et il y en a trois par semaine. Il prend sa part de toutes les charges. Chancelier au mois de juillet 1786 et au mois d'avril 1790, directeur au mois d'avril 1792, il remplit très exactement ses fonctions. Pendant sept ans, les sept dernières années que la compagnie a vécues, il a été un académicien modèle. Morellet, dans sa réponse au *Discours contre les Académies*, n'a pas manqué de le lui rappeler : c'était de bonne guerre.

Il faut avouer que cette assiduité de la fin est encore plus étonnante que les absences du début. Car c'est précisément la période où se trame la suppression des Académies. On se groupe autour de Mirabeau pour travailler contre elles ; mais certainement Chamfort a eu la plus grande part au complot. J'ai déjà précédemment touché cette liaison de Chamfort et de Mirabeau, liaison curieuse où les rôles ne sont pas ce qu'on serait tenté de croire. C'est le grand tribun qui est le disciple ; c'est l'homme de lettres qui est le maître, le conseiller, l'inspirateur, le guide. « Vous êtes

la trempe de mon âme et de mon esprit[1] », écrit Mirabeau à cet ami dont il ne peut se passer. A tout moment, il se demande, préoccupé : Que pense-t-il sur ce point? « Je me surprends à dire : Chamfort froncerait le sourcil; ne faisons pas cela, n'écrivons pas cela. Ou : Chamfort sera content[2] ». Avec une pareille autorité sur Mirabeau, comment douter que Chamfort ait dirigé la campagne contre les Académies? Il connaissait le terrain mieux que personne, il avait en mains les armes nécessaires et savait où porter les coups. Depuis dix ans qu'il appartenait à la compagnie, observateur pénétrant, il en avait démêlé le fort et le faible et, comme il était dans sa nature d'insister sur le mauvais côté des choses, il devait surtout retenir de l'Académie les ridicules qui défrayaient sa malice. Ajoutez que sa vanité y trouvait son compte; il y a une apparence de supériorité à se moquer d'un honneur qu'on possède et dont d'autres se glorifient. Enfin ses principes entraient en jeu : toute corporation lui paraissait une institution à détruire, comme une citadelle où se réfugiait l'esprit du passé; les réformer était impos-

1. Éd. Auguis, V, p. 418.
2. *Ibid.*, V, p. 377.

sible; il n'y avait qu'à les faire disparaître. « Ces corps répugnent à tous les changements et semblent avoir pris pour devise le mot d'un pape sur les Jésuites : Qu'ils soient comme ils sont, ou qu'ils ne soient plus [1]. » On peut croire qu'il ne les épargnait guère en paroles, dans ces conciliabules où l'on se réunissait « pour rire civiquement sur les Académies [2] » ; il est aisé de s'imaginer ce qu'il y devait être, plein d'une verve amère, agressif et mordant, poursuivant de ses sarcasmes les choses et les hommes. Aussi, quand au nom de l'Assemblée nationale Mirabeau eut à présenter un rapport sur ces institutions, l'entente fut vite établie: Mirabeau prononcerait le discours, mais Chamfort était chargé de l'écrire ; il semblait tout désigné pour cette tâche, il lui suffisait de se souvenir.

L'ouvrage ne serait pas désagréable aujourd'hui, si nous prenions notre parti d'une méchante action; mais le pouvons-nous? Que l'on soit l'ennemi des Académies, de ces « jurandes littéraires », comme Chamfort les appelle, la thèse est soutenable; en ce cas il est de bon goût, et il est de la plus élémentaire loyauté, de commencer par n'en

1. Éd. Auguis, III, p. 149-150.
2. *Ibid.*, V, p. 436.

point faire partie. Que l'on juge misérables et ridicules les occupations académiques, c'est une opinion qu'on est libre d'avoir. Mais ce que nous n'admettrons jamais, c'est que le même homme, trois fois par semaine, prenne part aux travaux d'une assemblée, comme à des œuvres sérieuses, sans une protestation, sans un blâme, et qu'il aille ensuite se moquer avec ses amis de ce qu'il vient de voir et d'entendre ; c'est qu'il trahisse des confrères qui se sont livrés à lui en confiance et prépare la ruine d'une compagnie qu'il continue de fréquenter. Car il continuait à venir aux séances. Le 20 janvier 1791, deux mois seulement avant la mort de Mirabeau, sa présence est encore mentionnée sur les registres. A cette date, le rapport contre les Académies était certainement écrit, prêt à être porté à la tribune ; il l'avait donc composé au moment même où il feignait d'être le plus zélé des académiciens. Il y a là une duplicité qui révolte. On aurait peine à y croire, si le personnage ne nous avait habitués à des procédés de ce genre. N'avons-nous pas déjà observé pareille conduite dans ses relations avec les grands seigneurs? Il vivait à leur table, touchait leurs pensions, pendant qu'il rédigeait dans l'ombre ce pamphlet

sur l'ordre de Cincinnatus, destiné à les perdre dans l'opinion du peuple. Ce qu'on peut dire ici pour sa défense, c'est qu'il ne se rendait pas compte de la gravité de son acte; il n'avait pas le sentiment qu'il était coupable à ce point, puisque, rentré en possession du discours que Mirabeau n'avait pu prononcer, il se hâta de le publier[1]. Son inconscience est un peu son excuse.

Une question générale aurait dû dominer tout ce réquisitoire, celle de l'utilité ou de l'inconvénient des corps académiques. Chamfort l'indique à peine çà et là. Au lieu de voir les choses de haut, il préfère reprendre les attaques banales contre les usages, les règlements, les occupations de l'Académie française. On pouvait alléguer diverses raisons contre ces compagnies, montrer les dangers qu'elles risquent d'avoir, les gênes qu'elles imposent au talent, les coteries où elles tombent parfois, avec les conséquences ordinaires des coteries, prédominance des intérêts personnels, formation d'amitiés exclusives et de mesquines jalousies, tendance à tout rapetisser et rétrécir. Il ne

1. Voir le discours de Chamfort intitulé : *les Académies*, dans l'édition Auguis, I, p. 254 et suiv. et dans les *Registres de l'Académie française*, IV, p. 170 et suiv.

leur oppose guère que l'exemple de l'Angleterre, qui était fort à la mode. Il est vrai que, sans posséder une académie littéraire, l'Angleterre n'en a pas moins une assez belle littérature. Mais, à l'époque même où les lettres jetaient chez elle le plus d'éclat, n'y avait-il pas de grands esprits, comme Swift et David Hume, pour regretter les services qu'une Académie aurait pu rendre? Et que voyons-nous aujourd'hui de l'autre côté de la Manche? Il faut croire que l'institution ne paraît pas si mauvaise à nos voisins, puisqu'ils essaient de s'en donner une semblable. Seulement, fidèles à leurs habitudes, ce n'est pas à l'État qu'ils confient le soin de la créer; ce sont des particuliers qui en prennent l'initiative. — Chamfort, mal avisé de s'appuyer sur l'Angleterre, avait-il davantage raison en dressant l'opinion publique contre les Académies? Quoi qu'il prétendît, le public ne leur était pas hostile en principe. La preuve, c'est qu'après avoir détruit celles qui existaient, il n'eut rien de plus pressé que de les rétablir et fonda l'Institut. Mais il entendait les supprimer sous la forme qu'elles tenaient de l'ancien régime; cela, il le voulait, comme il voulait renverser toutes les institutions de la royauté.

Laissant de côté les questions générales, Chamfort, je le répète, ne s'en prend, en somme, qu'à l'Académie française; c'est elle « dont la constitution est plus connue, plus simple, plus facile à saisir »; c'est contre elle qu'il dirige tous ses efforts, qu'il excite le peuple et l'Assemblée. Dans toutes ses critiques je ne vois rien de neuf; il reproduit fidèlement les reproches qui avaient cours depuis plus d'un siècle. A peine les rajeunit-il par quelques traits spirituels : bornons-nous donc à les résumer. On en voulait d'abord à l'Académie de négliger les gens de lettres et de réserver ses faveurs aux gens en place et aux gens de cour. Assurément elle tenait à ceux-ci sa porte assez largement ouverte et les choix qu'elle fit parmi les grands seigneurs et les hauts dignitaires de l'Eglise, surtout au début du XVIIIe siècle, ne furent pas toujours heureux. Pourtant Chamfort lui-même est obligé de tempérer la sévérité de son blâme. Il reconnaît que ce mélange de deux mondes, jusque-là si complètement séparés, « fut regardé alors comme un service rendu aux lettres...; la nation déjà disposée à sentir le mérite ne l'était pas encore à le mettre à sa place ». Racine assis à côté d'un cardinal; mieux

encore, Quinault, le fils d'un boulanger, ou l'abbé Genest, un ancien maquignon, traités sur le même pied qu'un duc et pair, cela ne s'était jamais vu, et c'était bien quelque chose. Ce rapprochement hâta le progrès des idées; l'égalité académique ne fut pas sans profit pour la nation tout entière.

Mais l'Académie, dit-on encore, ne s'est pas seulement encombrée de personnages médiocres, qu'elle prenait pour leur naissance et que lui imposaient de puissantes recommandations; elle a omis ou refusé de s'adjoindre des écrivains qui auraient dû figurer chez elle au premier rang. Nouveaux griefs, nouvelles attaques. La série des exclus ou des oubliés, qui s'ouvre au XVIIe siècle avec Molière, s'accrut au XVIIIe de quelques noms glorieux comme Rousseau et Diderot. Il est certain que cette liste a bonne apparence. C'est ce que, plus tard, on a nommé plaisamment le quarante et unième fauteuil. Nous y reviendrons tout à l'heure.

Après avoir raillé la compagnie sur les choix qu'elle fait et sur ceux qu'elle ne fait pas, Chamfort croit tenir une accusation plus grave. A quoi sert l'Académie française? se demande-t-il. A rien. Qu'on examine l'une après l'autre ses différentes

occupations; on verra que tout ce qu'elle fait, ou est inutile, ou est gâté par la manière dont elle le fait. Le dictionnaire? Piètre ouvrage vraiment, « médiocre, incomplet, insuffisant ». Ils se mettent à quarante pour l'entreprendre, passent un demi-siècle à l'achever et aboutissent à des résultats « qui indignent tous les gens de goût ». Bayle en quelques années, à lui tout seul, en a publié un, « où se trouvent cent articles pleins de génie ». Les discours de réception? Ridicules exhibitions, « où un homme est loué, en sa présence, par un autre homme, qu'il vient de louer lui-même, en présence du public qui s'amuse de tous les deux ». Les compliments aux rois, aux reines, aux princes et princesses, aux ministres? Quoi de plus fade et de plus bas? Heureusement nous sommes en 1791, dans des temps nouveaux. Cette partie des devoirs académiques sera bien diminuée, sinon supprimée. Tout le monde maintenant est convaincu « que les rois n'ont plus besoin de compliments et qu'il ne leur faut que des vérités ». Reste la distribution du prix d'éloquence et du prix de vertu. Mais que couronne-t-on sinon une fausse éloquence qui doit disparaître, elle aussi, avec l'ancien régime, pour faire place à l'éloquence véritable, « vivante et

animée », celle qui naît de la liberté et s'apprend dans les assemblées politiques? Et quant au prix de vertu, sans doute il est « respectable », il est « auguste », il a fait couler de douces larmes; depuis neuf ans qu'il est institué, tout un auditoire sensible s'est attendri, chaque fois que revenait la Saint-Louis, à l'entendre proclamer. Mais quoi? « Ce prix est de l'or »; et l'on paye la vertu! « O renversement de toutes les idées morales, né de l'excès de la corruption publique et fait pour l'accroître encore! » Payer la vertu, c'est l'avilir! « Législateurs, ne décrétez pas la divinité de l'or, en le donnant pour salaire à ces mouvements sublimes, à ces grands sacrifices qui semblent mettre l'homme en commerce avec son éternel auteur. » Chamfort n'est pas d'ordinaire aussi pompeux. S'est-il dit que, travaillant pour un orateur, il pouvait hausser le ton, lâcher la bride à sa rhétorique? A-t-il voulu donner à Mirabeau l'occasion de faire sonner sa voix puissante? Quoi qu'il en soit, tout le travail de l'Académie se résume pour lui en deux mots : inconvenance et futilité.

Ces divers griefs étaient développés avec esprit ou avec feu : un peu de déclamation même n'était

pas pour déplaire. Toutefois ils avaient le tort d'être trop connus; on les entendait répéter dans tous les milieux hostiles à l'Académie; on les lisait dans les gazettes. Chamfort comprit qu'on attendait autre chose; il lui fallait apporter des arguments mieux accommodés aux circonstances présentes et qui eussent plus « d'actualité ». Il le fallait pour achever le succès de son œuvre. Il le fallait pour Mirabeau. Un homme d'État, parlant à la tribune, ne pouvait se contenter de plaisanteries faciles et de critiques rebattues. Il devait montrer que, créée par le despotisme et pour lui, l'Académie était incompatible avec le nouvel ordre de choses. C'est le thème en effet qui forme la dernière partie du discours, la plus importante et la plus originale. Oui, l'Académie est née pour servir d'appui à la royauté; si on la maintient, elle continuera de travailler pour elle. Institution d'Etat, elle est, elle sera toujours ce que Richelieu l'a faite. Scandales et abus peuvent disparaître; « mais ce qui restera, ce qui même est inévitable, c'est la perpétuité de l'esprit » qui anime la compagnie, esprit conservateur et monarchique. « En vain tenteriez-vous d'organiser pour la liberté des corps créés pour la servitude : toujours ils cher-

cheront, par le renouvellement de leurs membres successifs, à propager les principes auxquels ils doivent leur existence, à prolonger les espérances insensées du despotisme en lui offrant sans cesse des auxiliaires et des affidés. Dévoués par leur nature aux agents de l'autorité,... il existe entre ces corps et les dépositaires du pouvoir exécutif une bienveillance mutuelle, une faveur réciproque, garant tacite de leur alliance secrète et, si les circonstances le permettaient, de leur complicité future. » En voulez-vous la preuve? ajoute-t-il. Et, très habilement, il recourt à une autorité que les amis de l'Académie ne peuvent récuser, à un secrétaire perpétuel, à d'Alembert. Il va chercher dans un « ouvrage avoué par l'Académie », dans un « monument académique », de quoi attaquer l'Académie elle-même.

D'Alembert avait publié un recueil des discours qu'il aimait à prononcer, les jours de grandes séances, sur quelque ancien et renommé confrère. « Singulière collection » déjà, « qui de l'éloge des membres fait naître la plus sanglante satire de cette compagnie ». On y voit s'étaler « tous les effets vicieux d'une vicieuse institution », l'habitude de la servilité devant les grands et les rois,

les exemples de « la plus vile flatterie où des hommes puissent descendre », l'adoration « d'un maître invisible et toujours présent ». Mais il y a mieux. Dans la préface des *Éloges*, d'Alembert avait inséré certaines phrases devenues compromettantes et qui servaient merveilleusement les desseins de Chamfort. Celui-ci n'a garde de les laisser à leur place, quand elles pouvaient prendre si bon air, transportées dans son discours. Il les cueille, les présente une à une, les commente, en fait goûter la saveur et les tourne avec une ironie mêlée d'indignation contre l'Académie. Quelles étaient ces réflexions? — D'Alembert, hardi dans ses opinions religieuses, était un homme de gouvernement, un homme d'ordre. S'il épouvantait l'Église, il ne choquait pas trop les souverains avec lesquels il était en rapport, Frédéric II ou la grande Catherine. Sur le terrain politique, c'était, en somme, un modéré, et il l'était devenu davantage vers la fin de sa carrière. Il croyait qu'un corps comme l'Académie peut rendre des services à un gouvernement sage et que les chefs d'État oublient leurs intérêts véritables, quand ils songent à le persécuter. L'homme de lettres qui aspire à faire partie de ce corps, ou qui en fait déjà

partie, se surveille lui-même ; « comme celui qui se marie donne des otages à la fortune », il donne des gages à la décence. « S'il y avait eu à Rome une académie florissante et honorée, Horace eût effacé de ses vers quelques obscénités qui les déparent. » Il n'est guère douteux en effet qu'un écrivain, du jour où il est élu académicien, devient plus réservé, plus circonspect; il sait que dans ce qu'il écrit ce n'est plus lui seul qu'il engage, mais toute la compagnie à laquelle il tient désormais. Aliène-t-il pour cela la liberté de sa pensée? Il la dépouille seulement de son âpreté ou de son exubérance, il retranche ce qu'elle a d'excessif; en la rendant plus mesurée, il a des chances de la rendre plus juste. Réserve, pondération, mesure, pensée réglée et maîtresse d'elle-même, ce ne sont des défauts qu'en temps de révolution; en temps normal, c'est la santé de l'esprit. Pour Chamfort, c'est une lâcheté et un crime; le devoir est d'aller à l'extrême. Aussi bien son impuissance à commander à sa nature, sa violence indisciplinée prouvaient-elles justement en lui une surexcitation nerveuse et maladive.

D'Alembert disait encore qu'une nation doit être éclairée, parce que l'ignorance et l'erreur des

sujets sont funestes même aux souverains et ne peuvent être utiles qu'aux tyrans. Mais il est des vérités qu' « il importe de ne répandre que peu à peu et comme par transpiration insensible ». Si la lumière est trop vive et projetée trop brusquement, elle éblouira les peuples sans les éclairer. Il faut la faire entrer dans leurs yeux par degrés. Tel est l'office que saura remplir une compagnie instruite et prudente à la fois. Ces préceptes d'un philosophe assagi par la vie jettent Chamfort hors des gonds; il est « surpris, indigné, révolté », et dans l'aveuglement de sa colère il dénature la pensée qu'il reproduit. Il y voit l'existence d'un pacte secret, d'un complot ou, si l'on veut, d'un « infâme trafic » entre le despotisme et les écrivains. En échange des places académiques et des faveurs de cour, ceux-ci s'engagent à ne pas dévoiler des vérités utiles à l'humanité, mais nuisibles à ses oppresseurs. Les gens de lettres « se placent entre les peuples et les rois et disent à ces derniers dans une attitude à la fois servile et menaçante : Nous pouvons à notre choix éclaircir ou doubler, sur les yeux de vos sujets, le bandeau des préjugés. Payez nos paroles ou notre silence ; achetez une alliance utile ou une neutra-

lité nécessaire ». Les Académies sont donc un danger public dont il faut débarrasser la France au plus vite. Pour avoir accepté une aussi « odieuse transaction », elles ne méritent pas de vivre. Mais d'Alembert lui-même, leur interprète, pour avoir « enseigné aux rois l'usage qu'ils peuvent faire de ces corporations », pour les avoir aidés à « perpétuer l'esclavage des peuples », que ne mérite-t-il pas à son tour? On ne se posait pas encore la question en 1791 : on devait un jour se la poser. D'Alembert a eu raison de mourir sans attendre le tribunal révolutionnaire. Beaucoup de ceux que, deux ans plus tard, on déférait à Fouquier-Tinville, n'en avaient pas fait ou dit autant que lui. Chamfort, naturellement, n'en veut qu'aux institutions, et non aux hommes, qu'il désire même voir traiter « avec une libérale équité » ; il se borne à demander la mort des Académies, mais il la demande avec véhémence. « Qu'elles soient fermées pour jamais, s'écrie-t-il dans sa péroraison, ces écoles de flatterie et de servilité! Vous le devez à vous-mêmes, à vos invariables principes. Eh! quelle protestation plus noble et plus solennelle contre d'avilissants souvenirs, contre de méprisables habitudes, dont

il faut effacer jusqu'aux vestiges, enfin contre l'infatigable adulation dont, au scandale de l'Europe, ces compagnies ont fatigué vos deux derniers rois?... Vous avez tout affranchi : faites, pour les talents, ce que vous avez fait pour tout autre genre d'industrie. Point d'intermédiaire, personne entre les talents et la nation. Range-toi de mon soleil, disait Diogène à Alexandre. Et Alexandre se rangea. Mais les compagnies ne se rangent point : il faut les anéantir. »

Ce discours, si Mirabeau l'avait prononcé, aurait produit un grand effet : le temps était aux violences. Publié seulement, il fut encore beaucoup lu et fort approuvé. Pourtant il ne resta pas sans réponse. Deux membres de ces Académies si malmenées eurent le courage de les défendre. Après une première apologie, calme et modérée, due à Suard, l'abbé Morellet vint jeter dans la polémique sa note habituelle, plus ferme, plus résolue, plus âpre [1].

C'est un personnage curieux que Morellet. Cet ancien Sorboniste, condisciple et ami de Turgot

1. On trouvera la *Réponse à l'écrit de M. de Chamfort, qui a pour titre : Des Académies*, dans les *Registres de l'Académie française*, IV, p. 184 et suiv.

et de Loménie de Brienne, avait un tempérament de batailleur. Des questions soulevées autour de lui, il n'en est guère où il ne soit intervenu. L'économie politique était sa spécialité et il y a marqué sa trace; mais, comme il appartenait au parti philosophique, toutes les fois que la libre pensée lui semblait attaquée, il ne résistait pas au désir d'entrer dans la lutte. Il y avait dans ses ripostes des coups bien assénés, qui réjouissaient Voltaire [1]. Toutefois il faut bien reconnaître, après l'avoir lu, qu'il était plus discoureur encore que pamphlétaire. Il avait conservé de ses études philosophiques l'habitude d'argumenter. Même lorsque la pensée était vive, sa prose restait trop souvent lourde et terne, empêtrée dans l'appareil de la discussion; il était long, il n'entraînait pas le lecteur. — Pour ce qui concerne le fond, sa réponse au discours de Chamfort est excellente. Les critiques qu'il en fait sont difficiles à réfuter. Il le soumet à une analyse serrée; il le suit pas à pas, discutant chaque idée, presque chaque phrase, relevant sans se lasser les erreurs, les contradictions et les sophismes, signalant les affirmations

1. Voltaire l'appelait, après d'Alembert, l'abbé *Mords-les* (lettre à Thieriot du 28 juillet 1760; éd. Beuchot, LVIII, p. 520).

sans preuves ou les arguments misérables, les calomnies injurieuses, la mauvaise foi fréquente des exposés, l'indécence perpétuelle du ton. Et quand, prenant vigoureusement l'offensive, il s'indigne de la conduite de l'auteur envers ses confrères, conduite déloyale et perfide; quand il lui reproche le mauvais usage qu'il fait de la préface des *Éloges*, la manière dont il en fausse le sens par « des interprétations forcées et des omissions adroites », l'injustice avec laquelle il présente d'Alembert comme un ennemi des lumières, un suppôt de la tyrannie, un partisan de l'esclavage des nations, alors que d'Alembert a entendu montrer, — et combien il a eu raison! — que « toute vérité n'est pas bonne à toute heure, en tout temps, en toutes circonstances, à toutes personnes », « qu'il peut y avoir des inconvénients graves à vouloir tout dire à la fois et tout faire en un coup »; quand enfin il rappelle à son adversaire que, s'il s'est trouvé des écrivains pour défendre « la liberté de la presse, la liberté de conscience, la liberté du commerce et toutes les causes du peuple », ces écrivains, ce sont les autres membres de l'Académie, mais non pas lui, M. de Chamfort, simple auteur de quelques dis-

cours académiques, de petites pièces de théâtre peu morales, de quelques contes gaillards et d'une tragédie faible et oubliée, homme de lettres qui n'a jamais prêché aucune de ces utiles vérités qu'il accuse les autres de « laisser à peine transpirer », ses attaques sont rudes, mais parfaitement légitimes et nous ne pouvons qu'approuver son langage plein de logique, de force, de raison.

Ce que nous admirons plus encore, c'est le courage que dénote cet écrit. Il en fallait pour contredire les ennemis de l'Académie, qui étaient alors les révolutionnaires triomphants. Il y avait danger à réclamer en faveur d'une institution si suspecte et, quand l'horizon s'assombrissait d'inquiétante façon, à oser, même sur un point, tenir tête à l'orage. Il y avait encore plus d'audace à élargir le débat et à prendre occasion d'une défense particulière pour attaquer dans ses excès la Révolution elle-même. Et cependant Morellet allait jusqu'à dire : « Je suis effrayé de l'anarchie dans laquelle nous tombons; j'ai horreur des injustices et des atrocités dont on a souillé une si belle cause; les violations de la propriété, les spoliations ne sont pas excusées à mes yeux par ce qu'on appelle *les besoins publics*; j'abhorre les

pillages et les incendies, et les violences sanguinaires, et l'intolérance religieuse[1].... » Tout le morceau est d'une belle éloquence, d'un beau sentiment, c'est surtout un bel acte. Ce libre penseur obstiné, qui avait combattu toute sa vie pour « répandre la lumière », trouvait qu'on allait trop vite et trop loin; il conseillait la modération. Mais il avait beau, dans sa profession de foi politique, se déclarer partisan de la souveraineté du peuple; la modération, à cette heure, pouvait sembler un manque de patriotisme; les conseils, une provocation : les victorieux du jour seraient-ils d'humeur à les supporter? Le libraire Jansen, éditeur de la brochure, prit peur. « Effrayé par les Jacobins, amis de Chamfort, et craignant de publier, comme imprimé par lui, un ouvrage où l'on défendait un corps accusé d'être aristocratique, et où l'on parlait du prince de Condé sans lui dire d'injures[2] », il n'en vendit que quelques exemplaires sous le manteau. Puis, la Révolution grondant plus fort, il se hâta, par crainte des visites domiciliaires, de mettre tout le reste au pilon. Il n'eut pas tort. Il sauva probablement

1. *Registres de l'Académie française*, IV, p. 223.
2. *Mémoires* de Morellet, 2e édit., I, p. 397.

Morellet; la brochure, répandue dans le public, n'aurait pas sauvé l'Académie.

III

Il n'est pas nécessaire de revenir longuement sur cet ancien débat et de répondre en détail aux arguments de Chamfort, quoiqu'on ait continué à s'en servir contre l'Académie française. Il y a pourtant sur certains points des erreurs si obstinément répétées qu'il ne serait pas mauvais, puisque l'occasion s'en présente, d'essayer de les dissiper.

L'une d'elles concerne les origines mêmes de la compagnie. La part qu'y a prise Richelieu a été souvent dénaturée par ceux qui avaient intérêt à représenter la nouvelle institution comme un instrument de servitude. Selon Palissot, le cardinal n'aurait eu « d'autre but que de tenir les lettres asservies sous sa main tyrannique[1] ». Pour Chamfort, c'était un homme « qu'un instinct rare éclairait sur tous les moyens d'étendre ou

1. *Chronique de Paris* du 1er août 1790 (voir Paul Mesnard, *Histoire de l'Académie française*, p. 158, et *Registres de l'Académie française*, IV, p. 170, note 1).

de perfectionner le despotisme [1] ». Les choses regardées d'un peu près doivent laisser, il me semble, une autre impression. On connaît le récit que fait Pellisson des premières années de l'Académie. Les gens d'esprit qui se réunissaient une fois par semaine chez Conrart avaient pour tout dessein de causer entre eux de littérature et de se communiquer leurs ouvrages, c'est-à-dire leurs petits vers. Les écrivains, les poètes surtout, ne se résignent pas aisément à garder pour eux seuls ce qu'ils écrivent. Ceux d'alors s'étaient fait une très chère habitude de ces réunions régulières, où ils lisaient à des amis bienveillants le sonnet, le madrigal, le rondeau qu'ils venaient de composer. Ils y renoncèrent difficilement. Même plus tard quand l'Académie était déjà devenue une grande et importante personne, on continuait à regretter les grâces de son enfance. On se reportait vers ce premier âge comme vers « un âge d'or », où, « avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe [2] », on goûtait la douceur et le charme de l'intimité. Pour conserver quelque chose des

1. Éd. Auguis, I, p. 255, et *Registres*, IV, p. 171.
2. Pellisson, *Histoire de l'Académie française*, dans Livet, I, p. 9.

récréations antérieures, on essaya tout d'abord de maintenir les discours qui se prononçaient chaque semaine. On parlait sur *l'amour des corps*, *l'amour des esprits*, *les différences et les conformités qui sont entre l'amour et l'amitié!* C'était puéril et charmant. Mais Richelieu, qui avait d'autres idées en tête, trouva que ces bonnes gens perdaient leur temps à des futilités et crut devoir les ramener aux joies plus graves du dictionnaire.

C'est qu'en effet le cardinal, par son intervention, avait changé la face des choses, mais non pas, comme le disent Palissot et Chamfort, pour faire de la libre société du début une compagnie esclave et avilie, pour en réduire les membres au rôle de flatteurs du roi et de soutiens du trône. Quand il sut par une indiscrétion de Boisrobert la réunion qui avait lieu chez Conrart, il demanda si « ces Messieurs » ne voudraient pas s'assembler « sous une autorité publique ». Retenons ces mots : il sont importants, et, par les résultats qui furent obtenus dans la suite, on peut juger le sens que Richelieu entendait leur donner. Ce n'était pas seulement dans une vue intéressée qu'il faisait cette proposition, et pour ne laisser aucune influence s'exercer en dehors de lui. Ne rebaissons

pas son mérite. S'il a songé peut-être qu'il accroîtrait aussi son pouvoir, il voulait plus encore conférer aux lettres une éminente dignité. En les rangeant « sous l'autorité publique », il leur assignait une place dans l'État : de là le devoir qui s'imposait à l'État de s'occuper d'elles et de les protéger. C'était chose nouvelle ; c'est encore chose unique. Dans tous les autres pays, les grands écrivains sont honorés, mais à titre individuel pour ainsi dire, sans que le gouvernement se croie obligé de leur témoigner officiellement sa bienveillance. Ni les Allemands ni les Anglais n'ont, jusqu'à ce jour, rien de pareil à ce qu'est l'Académie française. A Londres, la Société royale ne contient que des chimistes, des physiciens, des géomètres ; à Berlin, l'Académie des sciences associe aux savants proprement dits des philologues, des historiens, des économistes. Nulle part romanciers, poètes, auteurs dramatiques ne figurent. Les arts utiles, ceux dont on tire des applications matérielles, les divers États s'empressent à l'envi de les encourager. Mais les autres, les arts de pur agrément, leur paraissent sans doute moins indispensables : ils ne servent, en effet, qu'à mettre un peu de beauté dans la vie ! L'honneur de Richelieu et sa clair-

voyance singulière, c'est d'avoir compris que la littérature aussi, pour un pays, est non seulement une décoration, mais une force; c'est d'avoir deviné, semble-t-il, le surcroît de prestige qu'elle donnerait aux victoires de la France en Europe, et la domination que dans les revers elle lui conserverait encore sur les autres nations. Voilà surtout ce qu'il voulait préparer en créant l'Académie française.

Il était sans doute impérieux de sa nature; il aimait à dominer et souffrait difficilement la résistance : ce ne fut pas un protecteur commode. Reconnaissons pourtant qu'il n'abusa pas de son autorité autant qu'il aurait pu. Il força les Académiciens à faire contre leur gré la critique du *Cid*, mais il ne les empêcha pas de rendre justice au chef-d'œuvre. Si du projet de statuts qui lui fut présenté il raya « quelques endroits qu'il jugeait devoir être corrigés », ces endroits furent maintenus « et le cardinal ne s'y obstina pas davantage[1] ». Il n'aimait pas voir nommer des gens qu'il savait lui être contraires; lorsqu'une élection de ce genre eut lieu, il en marqua son méconten-

1. Pellisson, dans Livet (*ouvr. cit.*), I, p. 24-25 et 27.

tement : il ne demanda point qu'elle fût cassée[1]. En somme, au prix de quelques rebuffades, l'Académie, tant qu'il vécut, put se recruter et se diriger à sa guise.

Il est vrai que pour l'essentiel elle était entrée du premier coup dans ses desseins. A peine la petite assemblée, devenue « un corps », avait-elle reçu l'investiture officielle, qu'un esprit nouveau, vraiment, la pénètre. Les regrets que certains éprouvaient des conférences anciennes sont dissimulés. Elle sent qu'elle a désormais un autre rôle à jouer et une mission plus noble à remplir. Presque sans transition elle passe des divertissements légers, des petits vers ou des fades discours, aux occupations sérieuses concernant le bien public. Ce changement, elle le manifeste par le nom même qu'elle adopte. Au lieu d'imiter les académies italiennes, les *Humoristi*, les *Lincei*, les *Fantastici* de Rome, les *Otiosi* de Bologne, les *Intronati* de Sienne, et de prendre à leur exemple quelque titre particulier, mystérieux ou bizarre, bon pour « un

1. Pellisson, *ouvr. cit.*, I, p. 150. « Le cardinal n'aimait point M. de Porchères-Laugier, le regardant comme un homme qui avait eu de l'attachement avec ses plus grands ennemis ; ainsi il fut très fâché de cette élection ; on lui offrit de la révoquer ; il eut cette modération de se contenter d'un règlement pour l'avenir. »

carrousel ou une mascarade[1] », elle s'appelle simplement l'Académie *française*. Qualification modeste en apparence, en réalité la plus belle, la plus haute, et, comme elle le disait au cardinal, « la plus propre à sa fonction[2] ». Le nom indique ce qu'elle veut faire, et elle ne veut faire rien moins qu'œuvre nationale : assurer au pays la gloire des lettres. Elle voit encore que tout progrès de la littérature est impossible, s'il n'est précédé d'un progrès de la langue. Il faut donc commencer par tirer celle-ci « du nombre des langues barbares » ; et elle ne doute pas un instant qu'elle ne doive réussir. Ce qui caractérise, en effet, cette génération, c'est la confiance. Les succès obtenus par la France depuis Henri IV, la situation que le pays conquiert en Europe, lui ont donné la conscience de sa force. Les académiciens, qui sont de bons Français, se flattent que, du train dont vont les choses, nos voisins parleront bientôt notre langue ; et comme cette langue est « plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes », elle pourrait bien enfin « succéder à la latine, comme la latine à la grecque[3] ».

1. Pellisson, dans Livet (*ouvr. cit.*), I, p. 19.
2. *Id.*, *ibid.*, I, p. 24.
3. *Id.*, *ibid.*, I, p. 21-22.

Plus parfaite, sans doute; mais que de défauts encore! D'abord elle change trop souvent et trop vite. On s'en plaint à l'étranger. « Toutes les autres nations lui reprochent cette inconstance; nos auteurs les plus élégants et les plus polis deviennent barbares en peu d'années; on se dégoûte de la lecture des plus solides et des meilleurs, dès qu'ils commencent à vieillir [1]. » — Ce qui est non moins grave, elle manque d'unité. Elle varie d'une province à l'autre. On ne parle pas tout à fait de même à la cour et à la ville; et dans la même ville chaque profession parle différemment. A Paris, par exemple, il y a la langue du Palais, celle des écoles, celle des gens du monde, celle des bourgeois. De toutes ces langues, il faut n'en faire qu'une, qui soit vraiment la langue « française » et qui, sans être immuable (le propre des langues vivantes est de changer), ne change pas avec tous les caprices de la mode. Pour y parvenir, le seul moyen est d'en dresser un bon dictionnaire. C'est Chapelain qui conçut le premier cette idée; tout le monde s'empressa de l'adopter et, dès lors, le dictionnaire devint une des plus importantes occu-

1. Pellisson, *ouvr. cit.*, I, p. 114.

pations de l'Académie. Seulement le travail n'avança guère. La plupart de ceux qui l'avaient entrepris n'en virent pas la fin. Commencé en 1634, il ne fut terminé et présenté au Roi qu'en 1694. On avait mis soixante ans à le faire!

Malgré tout, dans l'intervalle, la langue française avait chaque jour gagné du terrain. Elle était allée se perfectionnant au cours du siècle et, dans la préface de la première édition, les auteurs du dictionnaire pouvaient avec une juste fierté vanter « le degré d'excellence » où elle s'était élevée. Chaque progrès avait tendu à la rapprocher de l'éloquence; car c'était là le but suprême de tous les efforts et l'ambition de la compagnie. Pellisson, Chapelain, tous le disent : il faut « se tracer un chemin pour parvenir à la plus haute éloquence [1] ». Quoique cette langue ait déjà produit des chefs-d'œuvre, puisque c'est celle dont Rabelais et Montaigne se sont servis, on s'accorde à reconnaître qu'une qualité lui manque : elle n'est pas « capable d'éloquence »; mais qu'elle le devienne, elle sera glorieuse entre toutes. La génération

1. Pellisson, *ouvr. cit.*, I, p. 4. — Chapelain, de son côté, dans son projet du Dictionnaire : « Le dessein de l'Académie est de rendre la langue capable de la dernière éloquence. » (Livet, *ouvr. cit.*, I, p. 102.)

d'alors, élevée dans les écoles, semblait avoir pour idéal cette belle prose latine, ample, majestueuse, rythmée, qui l'avait charmée dans Cicéron, et elle n'avait d'autre désir que de façonner le français à son image. On tendait au grand en toutes choses, dans la politique, dans l'art, dans le style. On avait la passion du « beau langage ». Quand l'Académie se rendait à Saint-Germain ou à Versailles avec les cours souveraines pour complimenter Louis XIV de quelque événement heureux, les gens de qualité se pressaient dans la chambre du Roi, afin d'entendre[1]. Le jour où elle alla féliciter Le Tellier de sa nomination à « la charge de Chancelier de France », dans les appartements, nous dit-on, « plus de deux cents personnes de la Robe étaient présentes[2] ». C'est aussi ce qui donna tant d'éclat aux réceptions académiques. Dès que, sur la proposition de Perrault, on décida d'ouvrir ces jours-là les portes de la salle du Louvre, « il y eut une foule de monde, et de beau monde, et le public

1. Par exemple, visite du 13 août 1672 à Saint-Germain, où l'on avait félicité le Roi de ses succès en Hollande (*Registres de l'Académie*, I, p. 44, séance du 18 août, rapport de Perrault).

2. *Registres*, I, p. 180. — Même chose à propos des distributions de prix (*Registres*, I, p. 175) : « S'y étaient rendues plus de 300 personnes de qualité et gens de belles-lettres ». Voir aussi I, p. 120.

témoigna une extrême joie de ce nouvel établissement[1] ». C'est enfin ce goût pour l'éloquence qui avait déjà fait créer l'usage, beaucoup plus ancien, du discours de réception lui-même.

Cet usage remontait à Patru. Jusque-là le nouvel élu se bornait, sans plus de façon, à quelques mots de remerciements, quand il « prenait séance ». Mais Patru avait soigné son compliment et s'y était appliqué de toutes ses forces. Le morceau parut si beau et on en « demeura si satisfait qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis, d'en faire autant[2] ». En réalité, il y avait mis sa rhétorique. Les éloges qu'il adressait à ses nouveaux confrères passent même toute mesure. Cette docte assemblée réunit à ses yeux tout ce que Rome et Athènes ont pu produire de plus merveilleux; elle est un nouvel astre qui vient éclairer tout le cercle des sciences. « N'espérez pas, Messieurs, s'écrie-t-il, de trouver à l'avenir des hommes qui vous ressemblent. C'est bien assez à notre siècle de s'être vu une fois quarante personnes d'une suffisance, d'une vertu si éminente. Un si grand effort n'a pu se faire sans

1. Perrault, *Mémoires*, liv. III, p. 69 (éd. de 1842, in-12).
2. Pellisson, dans Livet (*ouvr. cit.*), I, p. 159.

épuiser la nature. » Trop souvent ainsi, à cette époque, l'hyperbole s'est glissée dans les discours académiques ou dans d'autres harangues solennelles. Cela, c'est le mauvais côté de l'éloquence; la passion ne va jamais sans quelque excès. Mais il y a aussi une bonne, une saine éloquence, l'éloquence grave et sobre, dont les anciens avaient donné des exemples, et c'est celle-là, somme toute, qui l'emporte dans la littérature entière; elle est l'idéal du XVIIe siècle. Ajoutons qu'elle lui survit. Car, au XVIIIe, notre prose peut bien, avec Voltaire, prendre un tour plus simple, plus vif, plus dégagé, une allure de combat, comme il convient aux polémiques qu'elle entame; l'éloquence n'en subsiste pas moins toujours dans le fond, toute prête à reparaître à la surface. Elle reparaît effectivement avec Rousseau sous sa forme émue, vibrante, lyrique; elle reparaît, quand viennent les orateurs politiques, sous sa forme déclamatoire et pompeuse, et la solennité, l'emphase, la rhétorique nous gâtent maintes fois les grands discours de la Révolution.

Ne nous plaignons pas trop cependant et acceptons un peu de déclamation, si le goût pour l'éloquence vraie ne pouvait s'acheter que par quelques

concessions à la fausse. De ce goût, la langue française a tiré de précieuses qualités, qu'heureusement elle n'a pas perdues. L'avantage, ici, dépasse l'inconvénient. On peut dire qu'entre toutes les langues de l'Europe, ce caractère oratoire est ce qui fait l'originalité de la nôtre. L'écrivain, chez nous, est rarement un rêveur solitaire; il veut, comme l'orateur, convaincre et persuader. Il s'adresse au public. Pour se faire comprendre, quelque sujet qu'il traite, il a le souci d'être clair. Il ordonne bien sa matière; il développe ses idées par leur côté le plus général; il se met à la portée de son auditoire. C'est sa coquetterie d'être accessible à tous, d'être écouté et suivi. De là le crédit, la popularité même de notre littérature auprès de toutes les nations; de là le mérite reconnu à notre langue, confessé sans intérêt de flatterie par l'Académie de Berlin, d'être vraiment une langue universelle. Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'ils ne sont pas dus au hasard; dès le premier jour, à peine fondée, l'Académie française a vu clairement le but à atteindre : purifier la langue ou, comme elle disait avec une énergique naïveté, « la nettoyer de ses ordures », la fixer dans la mesure possible

et désirable, l'égaler à la latine, la hausser à l'éloquence, lui assurer l'universalité. Toutes ces grandes choses, il est certain qu'elle les a voulues; mais il est sûr aussi qu'elle n'était pas arrivée toute seule à les concevoir. C'est Richelieu qui lui avait inspiré ce beau dessein. Quand le cardinal acceptait d'être le protecteur de l'institution naissante, il n'avait donc pas les motifs méprisables qu'on lui suppose; il ne songeait pas, comme le lui reproche Chamfort, à créer une école de servilité et de mensonge, à transformer les écrivains en vils flagorneurs, « en auxiliaires et affidés » du despotisme. Il avait surtout en vue la grandeur de la France; il entendait, après avoir affermi sa situation politique dans le présent, lui conquérir la suprématie littéraire dans l'avenir.

IV

Une seconde question, malgré son importance, nous retiendra moins longtemps : il s'agit des mauvais choix qu'on a de tout temps reprochés à l'Académie. Le fait est que, si elle eut des époques brillantes, comme la fin du XVIIe siècle ou le milieu du XVIIIe, elle en eut aussi qui furent ternes ou

d'un médiocre éclat. Il suffit de parcourir la plupart des listes académiques, pour être frappé de la quantité de noms obscurs ou inconnus qu'elles renferment. Sur les quarante immortels, une bonne moitié, d'ordinaire, est parfaitement oubliée. Chamfort croit que le grand coupable est justement ce chiffre obligatoire de quarante. Il est rare que dans un même pays, à une même époque, se rencontrent quarante hommes de génie ou seulement de talent; et pourtant lorsqu'un vide se produit dans le nombre consacré, à chaque fois il faut le remplir : on le remplit tant bien que mal. Faute de trouver quelqu'un du premier rang et dont le nom doive retentir à travers les siècles, on se rabat sur les gens simplement distingués, qui se contentent de faire un peu de bruit en leur temps. Il y a des Académies, en Allemagne, qui ont refusé de s'imposer un chiffre précis de membres et nomment, sans autre considération, ceux qu'il leur paraît bon de nommer. Rien de mieux assurément, pourvu qu'à la formule : prendre tous ceux qui le méritent, on donne une contrepartie nécessaire : ne prendre que ceux qui le méritent. Sinon, l'on n'évite un inconvénient que pour tomber dans un autre. On a échappé à la

contrainte du nombre fixe; mais on se heurte à l'écueil de la liberté. Car la liberté risque d'encourager les complaisances aux médiocres, dès que, la porte pouvant toujours s'ouvrir, on n'a plus la crainte de nuire à personne; elle amène peu à peu à grossir, beaucoup plutôt qu'à réduire, le total des admis et, tournant contre les intentions premières, elle finit par accroître ces mauvais choix qu'on voulait diminuer.

Il faut donc chercher d'autres raisons pour expliquer que nos listes ne présentent pas plus de noms de valeur. Mettons tout de suite à part une époque où il était difficile que l'Académie fût bien composée, celle des premières années. On ne savait alors qui choisir; on ne prenait même pas la peine de voter; on élisait, un peu au hasard, celui que proposait un parent, un ami. De leur côté, les lettrés en renom n'éprouvaient pas beaucoup d'attrait pour l'institution nouvelle. Balzac, retiré en province, commença par ne point vouloir en faire partie. Voiture, qui consentit à en être, avait trop d'obligations au cardinal pour refuser d'appartenir à un corps dont son maître était le protecteur. Et quant à Ménage, s'il se tint en dehors de la compagnie, c'est qu'il ne souhaitait

guère y entrer : les attaques qu'il dirigea contre elle en sont la preuve. Voilà pour la période des débuts; mais, dans la suite, on ne peut plus invoquer les mêmes arguments. L'Académie est connue, illustre, recherchée, désirée avec passion, et cependant que de mauvais choix encore!

D'où cela vient-il? D'abord de la fâcheuse habitude, qui s'introduisit avec le protectorat de Séguier, d'élire quelques grands personnages pris dans la noblesse ou le clergé, sans qu'ils eussent aucun autre titre que d'être ducs ou évêques. De même certaines fonctions de la cour semblèrent inséparables d'un siège académique. Les précepteurs des princes, qui n'étaient pas tous des Bossuet et des Fénelon, se disputèrent la succession des poètes et envahirent la place des gens de lettres. — Mais on peut dire, plus généralement, que s'il est arrivé à l'Académie de ne pas savoir distinguer le mérite, c'est qu'elle « paie tribut, comme les particuliers, à la fragilité humaine[1] ». Quelle difficulté n'éprouve-t-on pas toujours à se prononcer sur les ouvrages de l'esprit, à plus forte raison s'il faut juger des ouvrages que le temps n'a pas

1. D'Alembert, *Œuvres* (éd. de 1821), II, p. 298 (notes sur l'éloge de Mauroy).

encore consacrés! Jamais on n'est plus exposé, qu'au moment même où ils paraissent, à se tromper sur leur valeur durable. Sans quitter notre époque, qui pourrait dire avec assurance quels sont, parmi les écrivains actuels, ceux qui vivront ou ne vivront pas dans un siècle? Les découvertes scientifiques s'imposent à tous et entraînent les convictions les plus récalcitrantes. Il en est autrement dans l'ordre littéraire. Même un chef-d'œuvre, je dirai : surtout un chef-d'œuvre, a besoin de quelque temps pour forcer l'admiration. Le grand écrivain n'est grand qu'à la condition d'être lui-même. Plus il est original, plus il court la chance de se voir attaqué; car il déconcerte, il dérange des habitudes. Le *Cid* a eu des contradicteurs; on n'a pas compris du premier coup la grandeur d'*Athalie*. Inversement, Huet se pâmait devant les vers de Chapelain. Mme de Sévigné, qui aimait tant La Fontaine, mettait Benserade sur la même ligne que lui. Et elle parle de Du Ryer à propos de Racine! Erreurs singulières, que nous reconnaissons aujourd'hui, qu'il faut reconnaître, qu'il faut savoir excuser.

Enfin les élections à l'Académie française ont un caractère qui leur est propre : elles ne peuvent

pas ressembler tout à fait à celles des autres corps. Sans doute, en bonne règle, là comme ailleurs, on doit nommer le plus digne; mais en même temps, là plus qu'ailleurs, on doit tenir compte du sentiment qui règne au dehors. Quand il s'agit de pourvoir à une place de savant ou d'érudit, la foule est bien obligée d'admettre qu'elle est incompétente et qu'elle n'a qu'à se taire; elle laisse l'Académie des sciences ou celle des inscriptions choisir librement et s'incline. Mais dès qu'il est question de littérature, chacun se croit le droit d'avoir un avis, chacun se reconnaît du goût. Il s'établit des courants d'opinion que l'Académie française ne peut entièrement négliger, une pression à laquelle elle ne peut toujours se soustraire. Elle sait qu'il y a des juges pour reviser ses jugements. Si elle désire ménager sa situation, il lui faut écouter dans une certaine mesure les vœux du public et risquer ainsi, quand le public se trompe, de se tromper avec lui. Or, nous venons de le dire, il se trompe souvent. Combien de fois ses goûts ne sont que des engouements, des caprices, des modes! Il surgit des grands hommes d'un moment. Plus tard, on s'étonne qu'ils aient été élus, et de pareils choix paraissent

des faiblesses coupables. Le goût a changé; on ne comprend plus. Mais dans le temps qu'ils brillaient, ces écrivains aux grâces maintenant fanées, on se serait indigné que l'Académie ne leur eût pas fait une place dans ses rangs, et ceux mêmes qui voyaient ce que leur éclat avait d'éphémère étaient entraînés à céder au bruit général. Les salons, au XVIIe siècle, surtout au XVIIIe, ont beaucoup contribué à surfaire ainsi les réputations. Des hommes d'esprit, de brillants causeurs, passaient aisément pour avoir du génie. Et à supposer qu'ils en eussent, comme ils causaient beaucoup, mais écrivaient fort peu, leur gloire est restée viagère; rien ne la justifie plus aujourd'hui.

Qu'il soit donc arrivé à l'Académie de nommer des gens qui le méritaient peu ou ne le méritaient point, nul ne le conteste, mais nous avons voulu en donner les raisons. Elle serait plus blâmable, si elle avait, comme on l'en accuse, fermé sa porte au talent. Or, sur ce point, nous pouvons la défendre hardiment. D'Alembert[1] remarque qu'elle a toujours choisi « ce que les conjonctures, quel-

1. D'Alembert, *Œuvres*, II, p. 296.

quefois contraires à ses vues, lui permettaient de choisir », et qu'avant de la critiquer pour les quelques noms illustres qu'elle n'a pas adoptés, on devrait « peser dans la balance de l'équité » les circonstances qui l'ont empêchée de les accueillir. On a travaillé ainsi, sans en avoir le droit, à grossir le nombre des grands hommes injustement oubliés. Le 41e fauteuil est devenu le plus occupé des fauteuils. Mais qu'y a-t-on mis? Descartes? Il vivait en Hollande, quand l'Académie fut fondée, et se retira plus tard en Suède, à six cents lieues de la France. Pascal? Il comptait alors plutôt comme physicien et, en tout cas, il lui était interdit de signer l'œuvre qui aurait pu lui mériter les suffrages de la compagnie. Saint-Simon? Ce grand seigneur intraitable aurait-il souffert qu'on lui proposât de prendre place parmi des gens « de roture ou de vile bourgeoisie » et n'aurait-il pas insolemment répondu qu'il n'était pas un sujet académique? Il y a Molière, il est vrai. Et c'est bien autour de lui que le fort de la bataille se livre; c'est son nom qu'on ne se lasse pas de citer, de jeter à la tête de l'Académie, pour lui prouver son injustice. Assurément, il est très fâcheux qu'on n'ait pas trouvé quelque moyen de

l'admettre. L'Académie sentait bien, la première, qu'elle se faisait du tort en ne le comptant pas parmi ses membres. Elle ne l'a pas caché; elle a placé plus tard le buste du poète dans la salle de ses séances avec l'inscription fameuse : *Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la nôtre.* Mais quoi! Par un scrupule très honorable, il refusait de quitter sa troupe, dont il assurait l'existence. Le grand comique entendait rester aussi comédien. Or, c'était se déshonorer, dans l'esprit du temps, que de monter sur un théâtre. Fallait-il passer outre et braver le préjugé? C'eût été faire une révolution dans les mœurs. On ne peut cependant pas demander à l'Académie d'être révolutionnaire.

On voit ce qu'il convient de penser des choix et des omissions, reprochés comme autant d'erreurs à l'Académie française. C'est surtout aujourd'hui que beaucoup de ces choix nous paraissent mauvais, par le recul du temps qui met chacun à sa place et laisse tomber dans l'oubli ceux qui ne méritent pas de survivre; à leur date, ces mêmes choix parurent sans doute estimables et l'on félicitait l'Académie de les avoir faits. Quant aux omissions, il suffit d'en rechercher les motifs;

presque toujours on trouvera une explication valable, qui excuse l'Académie. Si enfin, au lieu de prendre une liste particulière et de se scandaliser de ce qui s'y trouve comme aussi de ce qui ne s'y trouve point, on prend maintenant toutes les listes dans leur ensemble, on rendra plus de justice à l'Académie. On s'apercevra combien, au total, peu de noms glorieux lui ont échappé; et d'autre part, loin de s'étonner qu'il y figure tant d'indignes, on admirera plutôt le nombre de grands écrivains qu'elle a encore su admettre, malgré bien des prétextes dont elle pouvait user pour les exclure.

V

J'aurais terminé, s'il ne restait le dictionnaire. Mais peut-on parler de l'Académie sans parler du dictionnaire? Il a toujours été le travail essentiel de la compagnie; il est un peu sa raison d'être. C'est aussi un de ces sujets où chacun dit volontiers son mot, mais le dit, il faut l'avouer, assez souvent au hasard. Tâchons de remettre les choses au point.

Une institution littéraire ne subsiste qu'à la

condition d'avoir une occupation régulière et un emploi sérieux de son temps; le désœuvrement lui est bientôt fatal. Les fondateurs de l'Académie ne l'ignoraient pas. Ils lui assignèrent dès ses débuts plusieurs tâches : elle devait rédiger un dictionnaire de la langue française, une grammaire, une rhétorique, une poétique. En réalité elle ne s'occupa que du dictionnaire. La rédaction des autres ouvrages était chose trop délicate; il y fallait une certaine unité de composition, et comment conserver cette unité en travaillant à plusieurs? Le secrétaire perpétuel Régnier Desmarais, qui avait commencé une grammaire française, comprit tout de suite le danger qu'il courait, s'il appelait ses confrères à collaborer avec lui; il la continua et l'acheva tout seul. De la rhétorique et de la poétique, il ne fut jamais question. Seul, le dictionnaire pouvait, sans inconvénient, être une œuvre collective. Dès la séance du 20 mars 1634, on décida de se mettre à la besogne.

S'est-on assez moqué, autour de l'Académie, de ce pauvre dictionnaire? La lenteur de son exécution est devenue presque proverbiale. Et sans doute, il faut distinguer, suivant les périodes; mais reconnaissons que les railleurs n'ont pas

toujours eu tort : ainsi pour les premières années. On venait à peine d'applaudir au projet de Chapelain, que l'enthousiasme tomba. Personne ne consentait à s'attacher spécialement à l'ouvrage et à en assumer la charge principale. « Chacun, dit Pellisson, avait ses affaires et ses pensées particulières, dont il ne voulait point se détourner[1]. » Pour commencer, on resta huit ou dix mois sans reparler du dictionnaire : l'Académie s'amusait à d'autres choses. Quand on y revint, ce fut sans ardeur, et on travailla très mollement. Cependant Richelieu se plaignait, s'impatientait, déclarait qu'on « ne faisait rien d'utile pour le public », menaçait d'abandonner l'Académie[2]. Malgré la crainte de déplaire au terrible cardinal, ces objurgations et ces menaces seraient peut-être demeurées assez vaines, s'il ne s'était rencontré, juste à point, l'homme nécessaire, Vaugelas. Il prit en mains la conduite de l'ouvrage, et les choses changèrent. Dès lors il y eut, ce qui n'existait pas, un plan, une méthode; on sut où aller, quel caractère donner à l'entreprise. Le zèle fut stimulé; on se réunit le mercredi en assemblées

1. Pellisson, dans Livet (*ouvr. cit.*), I, p. 106.
2. *Id.*, *ibid.*, I, p. 107.

extraordinaires; pendant dix ans, tant que Vaugelas vécut, une réelle activité se soutint; on avança jusqu'à la lettre I. Mais Vaugelas mourut en 1650, et ce fut une grande perte. Après lui, nouveau relâchement; on retombe dans la mollesse du début. Les années se passent sans résultat appréciable. Comme Richelieu autrefois, Colbert finit par se fâcher. Il arrive un jour à une séance, sans être attendu, avec l'intention d'adresser de vigoureux reproches à ses confrères, Il est vrai qu'en voyant par lui-même la difficulté de la tâche, il s'abstint de remontrances et comprit, dit la préface de la première édition, qu'on ne pouvait aller plus promptement. Mais les auteurs de la préface sont un peu sujets à caution. Au dehors, on comprenait beaucoup moins cette lenteur. Pellisson lui-même, si bien disposé pour l'Académie, « doutait » que le dictionnaire s'achevât quelque jour [1]. Les malins « affirmaient » qu'il ne s'achèverait jamais. Cette méchante langue de Furetière lançait, dans ses factums, des plaisanteries et des attaques dont l'opinion s'emparait avidement. Le bruit courait que la

1. Pellisson, *ouvr. cit.*, I, p. 110.

compagnie ne s'occupait du dictionnaire que lorsqu'elle n'avait rien de mieux à faire. Pour le public, les académiciens étaient des gens qui arrivaient l'un après l'autre, sans se presser; ils se racontaient les histoires du jour, s'amusaient des nouvelles; puis, après avoir bien ri, bien bavardé, quand ils s'avisaient tout à coup que le dictionnaire les attendait, ou ils se hâtaient de disparaître le plus vite possible, ou, s'ils se mettaient à la besogne, ils s'attardaient à des minuties comme l'examen de « ce que c'était *avoir la puce à l'oreille*[1] ». Certainement, le dictionnaire n'était pas populaire; mais — nous ne voulons pas excuser les académiciens; ils étaient loin d'avoir tous l'ardeur dont Vaugelas était animé — on oubliait, et on oublie encore aujourd'hui quand on continue à railler la lenteur de l'Académie, qu'avec la méthode de travail en commun une certaine lenteur est inévitable. Les discussions sont nécessairement longues entre gens d'esprit qui saisissent avec finesse les nuances des mots et trouvent presque toujours des raisons ingénieuses aux opinions qu'ils défendent. Perrault

1. Voir *Registres de l'Académie*, I, p. 231, note 1.

fait remarquer justement que l'habileté même des ouvriers est un obstacle à l'achèvement de l'œuvre; « elle nuit plus à l'accélération de l'ouvrage qu'elle n'y sert[1] ». Dira-t-on alors que c'est la méthode elle-même qui est mauvaise? C'est elle cependant, nous allons le voir, qui donne son caractère au dictionnaire. Tel qu'il a été conçu, il doit être fait par une compagnie. Cette conception remonte à Vaugelas, et, à travers les délais, les retards, malgré un zèle attiédi, elle a continué de prévaloir après sa mort; l'œuvre a vécu jusqu'à la fin de l'impulsion qu'elle avait reçue tout d'abord. Sans Vaugelas, elle n'existerait pas. Bien qu'il n'y ait travaillé que dix ans sur les soixante qu'en dura la composition, on peut donc dire qu'il est le véritable auteur du dictionnaire. Arrêtons-nous un instant sur le rôle qu'il a joué.

Vaugelas est le plus illustre des grammairiens français, celui qui a eu le plus d'influence sur la langue. Il se prit pour elle, tout imparfaite qu'elle était encore, d'une affection passionnée. Il en sentait les qualités, qu'il loue magnifiquement[2].

1. Lettre à Huet du 1er juillet 1689, citée dans *Registres*, I, p. 295, note 1.
2. Vaugelas, *Remarques*, éd. Chassang, I, p. 48 (préface).

Je n'en connais aucune, disait-il avec enthousiasme, « qui soit plus ennemie des équivoques et de toute sorte d'obscurités, plus grave et plus douce tout ensemble, plus propre pour toute espèce de styles, plus chaste en ses locutions, plus judicieuse en ses figures, qui aime plus l'élégance et l'ornement, mais qui craigne plus l'affectation ». Ne nous le représentons pas comme un étroit grammairien, regratteur de syllabes. Loin de s'attacher minutieusement à la grammaire, il tenait à ce que l'on respectât surtout le génie de la langue et qu'on en gardât l'esprit plus que la lettre. Une incorrection — qu'il ne faut pas confondre avec une négligence [1] — n'était pas pour l'effrayer, si elle donnait plus de valeur, de force ou de pittoresque à la pensée. « Autre chose, répétait-il volontiers, est parler grammaticalement et autre chose parler français [2]. » La langue devant servir à la pratique de la vie, aux rapports des hommes entre eux, aux relations du monde, il fallait, au lieu de l'emmailloter dans des règles trop rigides, avoir soin de lui laisser une certaine aisance de mouvements.

1. Vaugelas était sévère pour les négligences. Cf. *Remarques* (éd. Chassang), II, p. 138 et suiv.
2. Vaugelas, *ibid.*, II, p. 452. Cf. aussi II, p. 240.

De là est venu le caractère du dictionnaire. Chamfort et tout le XVIIIe siècle l'accusent de manquer à la raison. Mais Vaugelas l'a voulu ainsi. C'est sur l'usage qu'il entend s'appuyer, ou sur l'analogie, laquelle n'est que l'image ou la copie de l'usage[1]. D'ailleurs cet usage est le plus souvent conforme à la raison. Si cependant il y a conflit l'usage l'emportera : rien ne sera tenté contre lui. La raison, ici, n'a nulle autorité. Les tours, adoptés contrairement à ses lois, « font une partie de l'ornement et de la beauté du langage[2] ». Et il ne se lasse pas d'y revenir. « C'est la beauté des langues que ces façons de parler, qui semblent être sans raison, pourvu que l'usage les autorise; la bizarrerie n'est bonne nulle part que là[3]. » Une langue uniquement raisonnable et logique, sans aucun idiotisme, serait une pauvre chose, sèche et froide, dénuée de grâce et de souplesse. La langue enregistrée dans le dictionnaire sera donc, et sera seulement, celle qu'on parle dans le monde. « L'Académie, dit la première édition, s'est retranchée à la langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes

1. Vaugelas, *Remarques* (préface), I, p. 23.
2. *Ibid.* (préface), I, p. 24.
3. *Ibid.*, I, p. 286.

gens. » Aussi n'est-ce point avec des savants que Vaugelas collabore, mais bien avec des « honnêtes gens », c'est-à-dire des gens du monde, lesquels n'ont point de connaissances spéciales et ne se piquent de savoir, en fait de langage, que ce que sait et emploie tout homme distingué dans le train ordinaire de l'existence.

Le mot une fois adopté conformément au bon usage[1], il fallait le définir et en montrer l'emploi à l'aide d'un exemple. Comment choisir ces exemples? Il semblait naturel de demander aux écrivains renommés des modèles de beau langage, et Chapelain tenait en effet pour les citations des auteurs. Mais Vaugelas fut d'un autre avis, et ses raisons entraînèrent ses confrères. Il n'eut pas de peine à leur montrer qu'une citation n'est bonne que si elle est tirée d'un ouvrage qui fasse autorité; mais de pareilles autorités, qui se trouvent aisément aux époques de perfection classique, n'existaient

1. Vaugelas définit le bon usage « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps ». « Ce n'est pas pourtant, ajoute-t-il, que la Cour ne contribue incomparablement plus à l'usage que les Auteurs ni qu'il n'y ait aucune proportion de l'un à l'autre. Car enfin la parole qui se prononce est la première en ordre et en dignité, puisque celle qui est écrite n'est que son image, comme l'autre est l'image de la pensée. » *Remarques* (éd. Chassang), préface, p. 13.

pas, ne pouvaient même exister au temps où ils vivaient, puisque le rôle de l'Académie était justement d'aider la langue et la littérature à naître. De plus, une phrase toute faite, même puisée à une bonne source, ne s'applique souvent qu'avec un certain effort à la définition qu'on veut illustrer; comme elle n'a pas été écrite dans cette vue, ou elle est trop longue, ou elle n'est pas assez caractéristique; des deux façons elle ne dit pas exactement ce qu'il faut faire entendre. A l'exemple emprunté, Vaugelas préférait l'exemple créé pour la circonstance, composé tout exprès pour rendre sensible la force du mot et marquer l'étendue de sa signification; il est plus simple, plus précis, il s'adapte mieux à la vie de tous les jours; il convenait donc mieux à l'objet du dictionnaire. Quand on commença la seconde édition, la question se posa de nouveau. L'une des raisons de Vaugelas n'existait plus : le nombre des auteurs distingués ou illustres, à la fin du XVIIe siècle, était assez considérable pour fournir amplement d'exemples l'Académie. Mais l'autre subsistait, comme elle subsiste encore aujourd'hui; on demeura fidèle à la méthode de la première édition et à la pensée de Vaugelas[1].

1. *Registres de l'Académie*, II, p. 230 (séance du 16 juin 1727). — Rien ne fut changé dans le travail académique jusqu'aux

D'autres dictionnaires ont été composés en dehors de l'Académie. Pour nous borner à l'époque

derniers jours de la vie de Voltaire. Mais quand le patriarche de Ferney entreprit en 1778 ce triomphal voyage à Paris qui devait le tuer d'émotions et de fatigues, il apportait avec lui le plan d'un dictionnaire nouveau. Il s'agissait d'indiquer, en même temps que les diverses acceptions des mots, leur histoire, au moins depuis le XVIe siècle, leur étymologie reconnue et quelquefois leur étymologie probable. Et l'on allait se mettre à l'œuvre sans retard. Et point n'était besoin de plus ample préparation. Ces faiseurs de tragédies, ces auteurs de petits vers étaient censés connaître tout ce qu'il fallait savoir sur ces difficiles questions. Lui-même, le grand homme, l'infatigable vieillard, pour donner du cœur aux autres, offrait avec une merveilleuse assurance de se charger tout seul, malgré ses quatre-vingt-quatre ans, de la lettre A, une des plus lourdes. On sait ce qu'il advint. L'Académie s'était résignée à accepter le projet, par déférence, sans enthousiasme. Dès que la mort de Voltaire, quelques jours plus tard, lui eut rendu sa liberté, elle se hâta de l'abandonner. Mais en décembre 1834, comme on finissait de préparer la 6e édition du dictionnaire de l'usage et que l'on s'occupait des travaux ultérieurs à entreprendre, l'idée fut émise, pour combler une lacune, de publier un grand dictionnaire historique de la langue. On arrêta donc, le 12 mars 1835, que chaque mot serait expliqué « d'après son étymologie, ses variations de forme et de sens, dans les âges divers de la langue, avec les nuances d'acception qu'il a reçues de l'art d'écrire ». C'était revenir à l'idée de Voltaire, avec un programme plus vaste d'ailleurs, et sans peut-être qu'on se rappelât ce précédent, car aucun des procès-verbaux que j'ai consultés pour les séances d'alors, ne montre qu'on eût le sentiment de se rattacher à la tentative de 1778. Patin, nommé dans la suite rapporteur de la commission, rédigea la préface du premier fascicule, qui fut enfin déposé sur le bureau de l'Académie le 29 juillet 1858; le premier volume paraissait en 1865. Puis un temps d'arrêt assez long. C'est seulement en 1877, quand la 7e édition du dictionnaire de l'usage est achevée, qu'on se remet au dictionnaire historique, auquel on travaille, dès lors, exclusivement. A partir de 1878, trois autres volumes sont donnés. En 1894, on terminait la lettre

moderne, les cinquante dernières années en ont vu paraître deux du plus rare mérite. C'est d'abord celui de Littré, qui contient la plus riche collection d'exemples que nous ayons; toute la littérature française s'y retrouve, pour ainsi dire, et l'on voit ce que le génie des écrivains a su tirer des ressources d'une langue. C'est ensuite celui auquel trois hommes de talent ont attaché leur nom; Hatzfeld et ses collaborateurs se sont appliqués à trouver l'étymologie exacte des mots, à renouveler les définitions par une rigoureuse précision, à classer les divers sens d'après leur filiation logique. Malgré l'apparition de ces excellents ouvrages le dictionnaire de l'Académie, qui ne ressemble à aucun d'eux, conserve son utilité et garde sa raison d'être : il répond à un autre objet. Il n'a pas le charme qu'offre « le Littré » avec son amusante variété de citations; il n'a pas la valeur

A, soixante ans après l'avoir commencée! De ce train, et sur ce plan, c'étaient plusieurs siècles sans doute qu'il fallait pour mener jusqu'au bout l'entreprise, c'étaient peut-être une centaine de volumes in-4° à publier. On recula devant l'énormité de la tâche. On dut s'avouer aussi qu'un ouvrage de ce genre demande une éducation préalable et des connaissances de linguiste plus étendues que n'en peuvent avoir la plupart des académiciens. A le poursuivre, l'Académie sortait de sa compétence et de son rôle. Elle n'y était pas propre, s'en rendit compte et y renonça définitivement.

philosophique du dictionnaire de Hatzfeld. Il est plus simple, nécessaire cependant : il fait connaître la langue telle qu'elle se parle, au moment où il est rédigé; il est un témoin. Un témoin bien informé, d'abord : c'est une compagnie tout entière qui dépose. « Témoigner de l'usage, dit très bien Morellet, n'est pas l'affaire d'un seul homme, ni même de deux ou de trois[1]. » Et cette compagnie ne forme pas un groupe unique adonné aux mêmes études. Pour le but qu'on se propose, une assemblée de purs grammairiens, fussent-ils les plus savants du monde, n'aurait pas la même valeur qu'une réunion d'hommes instruits, pris (ce sont encore les expressions de Morellet) « parmi les gens de lettres et les personnes les plus distinguées, dans toutes les classes de la société ». Il faut ici des poètes et des auteurs dramatiques, des historiens et des érudits, des politiques et des grands seigneurs, des hommes d'État et des hommes de science. Il faut en un mot, des rapporteurs fidèles de l'usage dans les divers milieux où l'on parle bien. — Et le dictionnaire, témoin bien informé, est aussi un témoin

1. *Réponse de Morellet à Chamfort* dans les *Registres de l'Académie*, IV, p. 198.

impartial. Les goûts personnels n'ont rien à voir et les préférences se taisent. On constate simplement ; après avoir constaté, on enregistre. On laisse mourir, quelque regret qu'on en ait, les mots décidément condamnés par l'usage ; on en accepte d'autres, en faveur desquels le public se prononce ; peut-être aimerait-on mieux les rejeter, mais on cède. L'essentiel est de ne pas céder trop vite. Qu'on attende, pour les enregistrer, qu'ils aient pris pied dans la langue. Avant de leur donner officiellement droit de cité, qu'on ait eu le temps de discerner l'usage passager de l'usage définitif. Ces précautions n'arrêtent pas, mais elles retardent la corruption du langage ; elles empêchent ce mobile instrument, toujours en voie de transformation, de changer de façon trop brusque ou violente ; elles lui rendent le plus grand des services, qui est de ralentir son évolution.

C'est donc une œuvre utile que le dictionnaire de l'Académie, Gaston Pâris disait : « une œuvre vraiment nationale [1] ». Il ajoutait : « Ce n'est pas un code, comme ceux qui l'ont commencé avaient rêvé qu'il le fût ; mais c'est un document de

1. Gaston Pâris, *Un nouveau Dictionnaire de la langue française*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1901, p. 251.

grand prix ». Document d'autant plus précieux qu'il reflétera plus exactement l'état de la langue et que, sur le choix des mots et des sens, sur l'emploi des termes et des locutions, il nous rendra d'une manière plus directe « le sentiment sincère, prime-sautier, non dévié par l'érudition », d'une élite de gens de goût et d'esprit qui mettent leurs impressions en commun. Là réside et continuera de résider pour nous l'intérêt du dictionnaire avec ses éditions successives; et s'il devait arriver que ce « livre » ne fût plus tenu au courant, « mis à jour », qu'on cessât de dresser périodiquement l'inventaire de nos richesses, comme on a fait dans le passé, nous jugerions cet abandon profondément regrettable et nous croyons qu'il manquerait quelque chose à la connaissance complète de la langue française.

VI

On pouvait donc opposer bien des raisons, et de bonnes raisons, au discours de Chamfort. Morellet, dans sa réponse, a courageusement exprimé les principales. Mais ces raisons, eussent-elles été meilleures encore et plus nombreuses,

n'auraient pas empêché la suppression de l'Académie. Que dire à une foule qui ne veut rien entendre? Et la foule, possédée d'une rage aveugle de destruction, ne voulait rien conserver de ce qui lui rappelait l'ancien temps. Le grand crime de la compagnie à ses yeux — le seul au fond, mais crime inexpiable — était d'avoir été protégée par les rois et de les en avoir remerciés. Chamfort avait la partie belle et la victoire facile. Et cependant (la foule l'oubliait), l'Académie avait fait beaucoup pour préparer la Révolution; la « Philosophie », qui avait conquis la faveur publique, avait conquis aussi sa place parmi les Quarante et y avait eu des représentants illustres. Quelques années auparavant, le chancelier Maupeou avait même été sur le point de supprimer l'institution comme trop républicaine; c'est comme trop monarchique qu'elle fut supprimée. Elle avait été dépassée par l'opinion, après avoir été longtemps son organe : telle est la règle, dans les mouvements politiques. Mais la Convention, répétons-le, abolissait en elle une œuvre des tyrans plutôt qu'elle ne cherchait à tuer l'idée même de l'œuvre. Elle n'était pas l'ennemie des corps savants; elle les acceptait, pourvu qu'ils

fussent organisés autrement, c'est-à-dire d'après les principes de l'Encyclopédie, groupés en un seul tout, subordonnés les uns aux autres et reproduisant la hiérarchie qu'elle imaginait entre les facultés de l'esprit. Elle les répartit donc en trois classes, et ce fut l'Institut. La vieille Académie de Richelieu était bien à l'étroit maintenant, reléguée dans un coin de la troisième classe, qu'elle partageait avec les deux anciennes académies des Beaux-Arts et des Inscriptions. Mais enfin, toute diminuée qu'elle était, elle vivait; peut-être des jours meilleurs viendraient-ils. Ils vinrent avec le Consulat. Si Bonaparte ne lui rendit pas son nom, il la tira du moins de cette section où elle gisait perdue, confondue avec d'autres; et si elle ne fut encore qu'au second rang, elle forma de nouveau, à elle seule, une classe indépendante, la « classe de langue et littérature française ». C'était déjà se relever en dignité; et tout de suite, pour renouer avec le passé, elle revint aux règlements, aux usages, aux occupations d'autrefois. Elle se remit au dictionnaire! Le souvenir de ce qu'avait été l'Académie restait si vif que l'on ne concevait plus une réunion littéraire, où l'on ne s'occuperait pas

d'un travail sur la langue. Il ne lui manquait que de reprendre, avec le premier rang, le nom qu'elle avait glorieusement porté près de deux siècles. En 1816, elle recouvrait enfin l'un et l'autre. Elle reparaissait alors, telle qu'elle avait été, et recommençait le cours interrompu de ses destinées. C'était Chamfort, cette fois, qui avait perdu la partie.

CHAPITRE V

LES DERNIÈRES ANNÉES DE MARMONTEL

Marmontel fut le dernier secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie française. Il avait été élu, en 1783, à la place de d'Alembert. C'était un très lourd héritage ; il le savait bien et ne l'accepta pas sans quelque frayeur. Il sut pourtant se faire honneur dans ces fonctions délicates, que la grande renommée de son prédécesseur et les graves événements qu'on traversait rendaient encore plus difficiles. Pendant les dix années qu'il les occupa, il vit se former l'orage qui allait emporter un monde. Toute une société disparut à la fois dans cette tourmente, et, avec elle, l'Académie, qui fut mal payée du zèle qu'elle avait mis à préparer les temps nouveaux. L'âme honnête et douce de Marmontel fut bouleversée par les vio-

lences qui accompagnèrent les débuts de la Révolution. Il voulut du moins s'en épargner le spectacle. Aux environs du 10 août, il quitta Paris et sa jolie maison des bords de la Seine, et marcha devant lui, à l'aventure, cherchant un pays où il pourrait trouver un peu de silence et de paix. Il s'arrêta à Saint-Aubin-sur-Gaillon (département de l'Eure). Dans ce petit hameau d'Habloville, où le hasard l'avait conduit, il retrouva une ancienne connaissance, qu'il avait beaucoup négligée depuis qu'il n'habitait plus guère que les palais de Versailles ou les salons de Paris. C'était la nature, j'entends la nature rustique et vraie, non pas tout à fait celle qu'il a dépeinte dans ses livres, mais celle qui lui rappelait les campagnes du Limousin où il était né. Il nous dit qu'à la vue de ce paysage riant et calme, dans ces champs qu'ombrageaient les pommiers et les merisiers, parmi ces paysans qui sèment et qui récoltent, les souvenirs de son enfance lui revenaient à l'esprit. Il vécut là sept années, entre sa jeune femme et ses trois enfants qu'il adorait. Je crois bien qu'il y aurait été heureux, sans les effroyables nouvelles qui ne cessaient de lui arriver de Paris, et qui le désolaient. Quelle douleur n'éprouvait-il pas, quand

il savait que tour à tour presque tous ces hommes distingués et ces femmes charmantes, qui l'avaient aimé et protégé, qui lui avaient fait goûter les douceurs de la vie mondaine, étaient frappés sans miséricorde! Quel désespoir d'apprendre que, parmi ses confrères de l'Académie, quelques-uns comme Florian, Barthélemy, Laharpe, étaient jetés en prison, d'autres, les meilleurs peut-être et les plus honorés, Nicolaï, Malesherbes, Bailly, périssaient sur l'échafaud, tandis que Condorcet et Loménie de Brienne étaient réduits à s'empoisonner, que Chamfort se frappait de vingt-deux coups de rasoir, que Vicq d'Azyr se faisait ouvrir les veines pour se dérober à la guillotine! La seule ressource qui lui restât dans ces tristesses était de tâcher d'oublier le présent en songeant au passé; mais que de peine il avait à y réussir! Quand il parvenait à se reprendre et qu'il pouvait un moment travailler, il écrivait pour ses enfants le récit des événements de sa vie. C'est ainsi qu'il composa ces *Mémoires*, si curieux, si vivants, où il nous apprend tant de choses intéressantes sur le XVIIIe siècle, et qui resteront son meilleur ouvrage.

On a paru quelquefois surpris, en les lisant, que,

parmi les regrets qu'il exprime de sa vie d'autrefois, il ne se soit pas glissé quelques remords. Il a semblé à quelques personnes qu'il aurait dû se dire que, dans ces horreurs qui le glaçaient d'effroi, il avait sa part de responsabilité, et que, s'il ne les a pas commises, il est de ceux qui les ont préparées. N'a-t-il pas été l'ami, le disciple, le complaisant de Voltaire, de Diderot, de d'Alembert? N'a-t-il pas collaboré à l'*Encyclopédie*, écrit des ouvrages retentissants, où il expose et soutient les doctrines nouvelles? Quel droit a-t-il à se plaindre d'en être la victime, puisqu'il en a été l'un des propagateurs? Ces reproches qu'on a faits à tous ceux qui, comme lui, après avoir aidé au triomphe de la Révolution, se sont plaints amèrement de ses excès, je ne vois pas, dans ses *Mémoires*, qu'il se les soit adressés à lui-même. Nulle part il n'a désavoué ni le quinzième chapitre de *Bélisaire*, que censura la Sorbonne, ni ces protestations passionnées en faveur de la tolérance qui remplissent les *Incas*. Je crois bien qu'il ne se trouvait pas si criminel de les avoir écrites, et, s'il faut dire toute ma pensée, il me semble qu'il n'avait pas tort. Dans une société où, selon son expression, « tout le monde vivait

d'abus et de désordres », que devait faire un honnête homme? N'était-ce pas son devoir de les signaler et de les flétrir? Lesquels sont en réalité coupables de la catastrophe finale, ceux qui combattaient le mal, ou ceux qui par leur obstination ont empêché de le réparer? Même après qu'elle s'est produite, ne peut-on pas comprendre que les honnêtes gens, qui croyaient avoir défendu la justice et le droit, n'aient pas éprouvé le besoin de s'en accuser et d'en demander pardon, comme d'un crime? Est-il si surprenant qu'il s'en soit trouvé qui n'aient pas voulu renoncer entièrement à leurs espérances, malgré les démentis qu'elles avaient reçus, et qui aient conservé jusqu'à la fin leur foi dans l'avenir? Loin de leur être sévère, j'avoue que je ressens une vive sympathie pour ces nobles âmes qui persistèrent dans les rêves généreux de leur jeunesse, quoiqu'ils en fussent les victimes, et qui, traînés à la mort au nom de la liberté, se retournaient vers leurs amis, pour leur dire, en leur faisant le dernier adieu : « N'importe; il faut aimer la liberté! »

Ce n'est pas que Marmontel n'ait rien trouvé à reprendre dans sa vie. Il n'avait pas assez d'orgueil pour croire qu'il n'eût jamais commis de

faute. Il déplorait les égarements de sa jeunesse, le temps qu'il avait perdu « parmi les Nymphes, les Grâces, ou même parmi les Bacchantes », et celui que lui avait pris l'agréable oisiveté des salons du grand monde. Il nous a raconté l'impression qu'il éprouva, quand il lut les écrits par lesquels J.-J. Rousseau, à quarante ans, débuta dans la littérature. Il détestait l'homme, mais l'écrivain lui parut merveilleux. En le lisant, il ne put s'empêcher de faire un retour sur lui-même : « Voilà, se disait-il, un homme qui s'est donné le temps de penser avant que d'écrire; et moi, dans le plus difficile et le plus périlleux des arts, je me suis hâté de produire presque avant que d'avoir pensé. » Sa seule excuse, c'est qu'il était pauvre, et qu'il avait toute une famille à soutenir. Pour vivre lui-même et faire vivre les siens, il fut forcé d'écrire, quand il n'avait encore qu'une instruction de collège, et qu'il ne connaissait rien du monde et de la vie. Ne pouvant pas se donner le temps d'attendre qu'il eût du génie, il se contenta d'avoir du talent, ce qui est bien quelque chose. Aussi n'a-t-il pas été de ceux qui entraînent leur siècle après eux et le guident dans des voies nouvelles. Il s'est plutôt appliqué à suivre fidèlement

le sien, s'accommodant à ses idées, se pliant à ses goûts, cherchant à lui plaire par les qualités auxquelles il était le plus sensible. C'est ce qui fit de son temps sa grande fortune littéraire; c'est ce qui conserve encore aujourd'hui quelque intérêt à ses ouvrages. Il est le miroir fidèle d'une époque, il nous aide à la comprendre et à la juger. Quand nous voulons nous donner le plaisir de remonter un moment au passé et que nous le faisons revivre devant nous, nous nous représentons volontiers nos grands-pères lisant les *Contes moraux*, et nos grand'mères fredonnant quelque ariette de la *Fausse Magie* ou de *Zémire et Azor*. Voilà le service qu'il peut nous rendre, et ce service n'est pas à dédaigner. Assurément, il ne faut pas le mettre parmi les trois ou quatre grands écrivains dont la figure se détache et ressort dans la brume d'un siècle évanoui. Son image est plus indécise, mais elle ne s'est pas effacée. Il a eu cette heureuse fortune de laisser un livre qui le fait connaître, qui nous intéresse à lui, et défend son souvenir de l'oubli. Il est impossible que nous lisions ses *Mémoires* sans nous dire que l'auteur était un homme d'esprit et un très agréable écrivain.

Quand on créa l'Institut en 1795, Marmontel fut inscrit dans la section de grammaire, mais seulement sur la liste des associés et comme non résidant : il ne voulait point quitter son hameau d'Habloville. Dans cette troisième classe, où étaient entassées pêle-mêle, à côté de la Grammaire et de la Poésie, Peinture, Sculpture, Architecture, Musique, Déclamation, Langues anciennes, il se refusait à reconnaître la compagnie dont il avait été le secrétaire perpétuel. On avait même fini par trouver que la perpétuité des fonctions de secrétaire était encore une de ces odieuses inventions de l'esprit aristocratique dont il fallait anéantir jusqu'aux derniers vestiges ; et le 25 ventôse an IV (15 mars 1796), Lakanal annonçait, dans son rapport aux Cinq-Cents, que le président de l'Institut serait renouvelé tous les six mois et les secrétaires tous les ans. « L'usage reçu dans les sociétés savantes, disait-il, a toujours été jusqu'ici de perpétuer ou de maintenir à long terme leurs fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. L'expérience a démontré que des agents inamovibles, dans le sein de ces sociétés, usurpaient bientôt et concentraient en eux seuls l'influence de la compagnie sur l'opinion publique.... Ces

hommes privilégiés étaient les tuteurs des sciences. Il est temps qu'elles soient vengées de ces sanglants outrages. »

Marmontel mourut avant d'avoir vu la seconde organisation de l'Institut en 1803, le rétablissement des secrétaires perpétuels, le retour au chiffre de quarante membres, tout ce qui commençait à rappeler les formes d'autrefois et les traditions de la compagnie. Avec lui se clôt une période, celle de l'ancienne Académie française.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre I. — L'Académie française au XVIIe siècle. . . . 1
— II. — La suppression des Académies en 1793. . . 65
— III. — Chamfort, à propos de la suppression des Académies. — L'écrivain et le politique. . 127
— IV. — Chamfort et l'Académie française. 185
— V. — Les dernières années de Marmontel. . . . 259

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE
LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS
DE NOTRE LITTÉRATURE

Notre siècle a eu, dès son début, et léguera au siècle prochain un goût profond pour les recherches historiques. Il s'y est livré avec une ardeur, une méthode et un succès que les âges antérieurs n'avaient pas connus. L'histoire du globe et de ses habitants a été refaite en entier; la pioche de l'archéologue a rendu à la lumière les os des guerriers de Mycènes et le propre visage de Sésostris. Les ruines expliquées, les hiéroglyphes traduits ont permis de reconstituer l'existence des illustres morts, parfois de pénétrer jusque dans leur âme.

Avec une passion plus intense encore, parce qu'elle était mêlée de tendresse, notre siècle s'est appliqué à faire revivre les grands écrivains de toutes les littératures, dépositaires du génie des nations, interprètes de la pensée des peuples. Il n'a pas manqué en France d'érudits pour s'occuper de cette tâche; on a publié les œuvres et débrouillé la biographie de ces hommes fameux que nous chérissons comme des ancêtres et qui ont contribué, plus même que les princes et les capitaines, à la formation de la France moderne, pour ne pas dire du monde moderne,

Car c'est là une de nos gloires, l'œuvre de la France a été accomplie moins par les armes que par la pensée, et l'action de notre pays sur le monde a toujours été indépendante de ses triomphes militaires : on l'a vue prépondérante aux heures les plus douloureuses de l'histoire nationale. C'est pourquoi les maîtres esprits de notre littérature intéressent non seulement leurs descendants directs, mais encore une nombreuse postérité européenne éparse au delà des frontières.

Depuis que ces lignes ont été écrites, en avril 1887, la collection a reçu la plus précieuse consécration. L'Académie française a bien voulu lui décerner une médaille d'or sur la fondation Botta. « Parmi les ouvrages présentés à ce concours, a dit M. Camille Doucet dans son rapport, l'Académie avait distingué en première ligne la *Collection des Grands Ecrivains français*.... Cette importante publication ne rentrait pas entièrement dans les conditions du programme, mais elle méritait un témoignage particulier d'estime et de sympathie. L'Académie le lui donne. » (Rapport sur le concours de 1894.)

J.-J. Jusserand.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79, A PARIS

LES
GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

ÉTUDES SUR LA VIE
LES ŒUVRES ET L'INFLUENCE DES PRINCIPAUX AUTEURS
DE NOTRE LITTÉRATURE

Chaque volume in-16, orné d'un portrait en héliogravure, broché. 2 fr.

LISTE DANS L'ORDRE DE LA PUBLICATION
DES 52 VOLUMES PARUS

VICTOR COUSIN, par M. *Jules Simon*, de l'Académie française.
MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. *Gaston Boissier*, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
MONTESQUIEU, par M. *Albert Sorel*, de l'Académie française.
GEORGE SAND, par M. *E. Caro*, de l'Académie française.
TURGOT, par M. *Léon Say*, de l'Académie française.
THIERS, par M. *P. de Remusat*, sénateur, de l'Institut.
D'ALEMBERT, par M. *Joseph Bertrand*, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
VAUVENARGUES, par M. *Maurice Paléologue*.
MADAME DE STAEL, par M. *Albert Sorel*, de l'Académie française.
THEOPHILE GAUTIER, par M. *Maxime Du Camp*, de l'Académie française.
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. *Arvède Barine*.
MADAME DE LAFAYETTE, par M. le comte *d'Haussonville*, de l'Académie française.
MIRABEAU, par M. *Edmond Rousse*, de l'Académie française.
RUTEBEUF, par M. *Clédat*, professeur de Faculté.
STENDHAL, par M. *Edouard Rod*.
ALFRED DE VIGNY, par M. *Maurice Paléologue*.
BOILEAU, par M. *G. Lanson*.
CHATEAUBRIAND, par M. *de Lescure*.
FÉNELON, par M. *Paul Janet*, de l'Institut.

SAINT-SIMON, par M. *Gaston Boissier*, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

RABELAIS, par M. *René Millet*.

J.-J. ROUSSEAU, par M. *Arthur Chuquet*, professeur au Collège de France.

LESAGE, par M. *Eugène Lintilhac*.

DESCARTES, par M. *Alfred Fouillée*, de l'Institut.

VICTOR HUGO, par M. *Léopold Mabilleau*, professeur de Faculté.

ALFRED DE MUSSET, par M. *Arvède Barine*.

JOSEPH DE MAISTRE, par M. *George Cogordan*.

FROISSART, par Mme *Mary Darmesteter*.

DIDEROT, par M. *Joseph Reinach*.

GUIZOT, par M. *A. Bardoux*, de l'Institut.

MONTAIGNE, par M. *Paul Stapfer*, professeur de Faculté.

LA ROCHEFOUCAULD, par M. *J. Bourdeau*.

LACORDAIRE, par M. le comte *d'Haussonville*, de l'Académie française.

ROYER-COLLARD, par M. *E. Spuller*.

LA FONTAINE, par M. *G. Lafenestre*, de l'Institut.

MALHERBE, par M. le duc *de Broglie*, de l'Académie française.

BEAUMARCHAIS, par M. *André Hallays*.

MARIVAUX, par M. *Gaston Deschamps*.

RACINE, par M. *G. Larroumet*, de l'Institut.

MÉRIMÉE, par M. *Augustin Filon*.

CORNEILLE, par M. *G. Lanson*.

FLAUBERT, par M. *Emile Faguet*, de l'Académie française.

BOSSUET, par M. *Alfred Rébelliau*.

PASCAL, par M. *E. Boutroux*, membre de l'Institut.

FRANÇOIS VILLON, par M. *G. Paris*, de l'Académie française.

ALEXANDRE DUMAS PÈRE, par M. *Hippolyte Parigot*.

ANDRÉ CHÉNIER, par M. *Emile Faguet*, de l'Académie française.

LA BRUYÈRE, par M. *Morillot*, professeur de Faculté.

FONTENELLE, par M. *Laborde-Milaà*.

CALVIN, par M. *A. Bossert*, inspecteur général de l'Instruction publique.

VOLTAIRE, par *M. G. Lanson*.

MOLIÈRE, par M. *G. Lafenestre*, de l'Institut.

Chaque volume, format in-16, broché, avec un portrait en héliogravure, 2 fr.

778-09. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 9-09.

3.50
Stechert

Stechert-Hafner
Inc.
31 E. 10 St.
New York 3